IMMIGRANT »QUÉBEC

2013

étudier au Québec

Le guide pour les immigrants

Éducation des enfants – Étudiants internationaux
Éducation des adultes – Formation continue

immigrantquebec.com

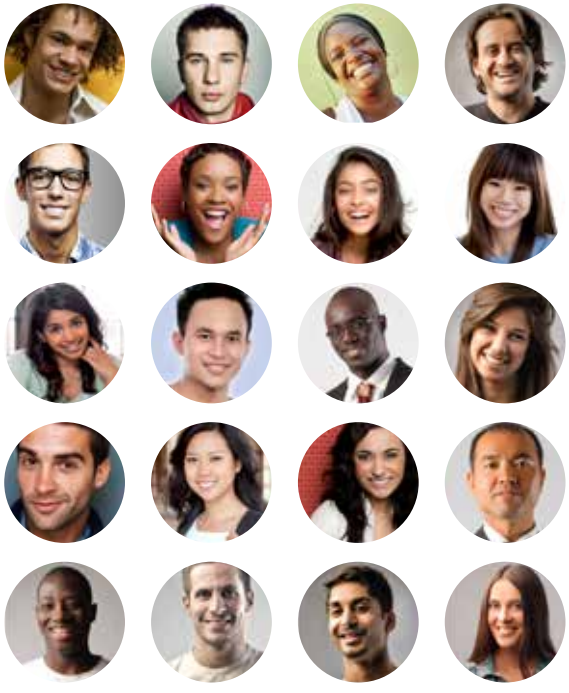

NOUS SAVONS
QUE LA GESTION DE VOS ÉTUDES
PEUT DEVENIR UN CASSE-TÊTE...

Desjardins
Carrefour

Coopérer pour créer l'avenir

... LAISSEZ-NOUS VOUS SIMPLIFIER LA GESTION DE VOS FINANCES !

Le Carrefour Desjardins vous offre des produits sur mesure tels que :

- Une tarification spéciale pour les étudiants
- La demande d'ouverture de compte à partir de l'étranger
- L'assurance soins de santé d'urgence*
- Transferts de fonds possibles dans votre compte au Québec avant votre arrivée (virements internationaux)

Certaines conditions s'appliquent.
Pour plus de détails, voir page 151
**Offert au Québec seulement.*

Canada et États-Unis : 1 877 875-1118
Ailleurs dans le monde, appel gratuit : 1 514 875-6794

Carrefour Desjardins
1241, rue Peel (coin Sainte-Catherine)
Montréal (Québec) H3B 5L4

Desjardins
Carrefour

Coopérer pour créer l'avenir

Rendez-vous au **desjardins.com/carrefour**
pour en apprendre davantage sur nos services sur mesures pour les étudiants et les nouveaux arrivants.

ÉDITO

L'équipe d'Immigrant Québec est heureuse de vous présenter la première édition du guide *Étudier au Québec*, fruit d'un travail collectif et documenté, qui vous donnera toutes les clefs et les bonnes ressources pour vous repérer dans le système d'éducation du Québec.

Chaque année, le Québec attire des milliers d'étudiants internationaux qui souhaitent profiter de la diversité des programmes d'études, de la qualité de l'enseignement et d'un cadre de vie agréable.

Aux étudiants du Québec se joignent de nombreux adultes effectuant un retour aux études. Solidement ancrées dans les habitudes professionnelles québécoises, l'éducation des adultes ou la formation continue s'adressent aux résidents permanents désirant compléter une formation, acquérir de nouvelles compétences ou changer de carrière. Le formation peut parfois être obligatoire, notamment pour l'accès aux professions et métiers réglementés.

Les parents, nouvellement arrivés au Québec, découvriront les valeurs de l'école québécoise et la vie courante des établissements d'enseignement, pour leurs enfants en bas âge ou adolescents.

Nous vous invitons à découvrir la Belle Province sous l'angle de l'éducation, qui est assurément la clef de notre présent... et celle d'un brillant avenir pour le Québec et ses nouveaux arrivants !

Étudier au Québec

- est édité par : Les Éditions Néopol Inc,
  300 St-Sacrement, # 415 Montréal(Qc) H2Y 1X4.
  Tél : 514-279-3015. Fax : 514-279-1143. www.neopol.ca
- pour le compte de : Immigrant Québec, organisme à but non lucratif.
  www.immigrantquebec.com

Rédaction : Delphine Folliet, assistée par Cécile Durandin, Clémence Sauger, Hind Taba. Ventes et marketing : Marie Michel. Graphisme et mise en page : Bruno Dubois. Graphisme de la couverture : Alexandre Bélanger.
Impression : Impression Numérix, Québec
ISBN : 978-2-924020-68-5
Dépôt légal – Bibliothèque nationale du Québec, 2012.
Bibliothèque nationale du Canada, 2012.

- Malgré tout le soin apporté à leur exactitude, les textes contenus dans ce guide n'ont aucune valeur contractuelle, et les Éditions Néopol et Immigrant Québec ne sauraient être tenus responsables des propos tenus dans les zooms et dans les témoignages retenus, des changements de coordonnées, ou de l'entrée en vigueur de nouvelles réglementations. La reproduction totale ou partielle des textes est interdite sans accord préalable et écrit de l'éditeur.

SOMMAIRE

PANORAMA DE L'ÉDUCATION AU QUÉBEC

LE FONCTIONNEMENT GÉNÉRAL 8
- Le système éducatif québécois : du préscolaire à l'université 8
- Témoignage d'Américo : Trouver un emploi au Québec, c'est faire preuve de flexibilité 12
- **Zoom sur** Quelques formations techniques pour personnes immigrantes à Montréal 15
- La formation professionnelle ou technique 18
- L'éducation des adultes ou la formation continue 20
- Témoignage de Monique : Une formation ciblée pour se garantir un emploi 22
- Les grands types d'établissements d'enseignement 24
- Les institutions ressources 26

DES FORMATIONS PORTEUSES D'AVENIR PROFESSIONNEL 27
- Les secteurs qui embauchent 27
- Les ressources utiles pour choisir une carrière prometteuse 29
- **Zoom sur** Les formations à l'entrepreneuriat 31

SCOLARISER SON ENFANT AU PRÉSCOLAIRE, AU PRIMAIRE ET AU SECONDAIRE

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE L'ENSEIGNEMENT 38
- L'éducation préscolaire (maternelle) 38
- Les cycles de l'enseignement primaire 40
- Témoignage de Lucas : Mon choix d'aller faire ma scolarité dans un collège québécois 42
- Les cycles de l'enseignement secondaire 44
- Des écoles aux projets pédagogiques particuliers 45
- Témoignage d'Elisabeth : Le système éducatif français, une ouverture vers l'Amérique du Nord et l'Europe 46
- Témoignage de Mathilde : Je resterai au Québec ! 48
- Scolariser son enfant dans le système éducatif français 50

L'INSCRIPTION À UN ÉTABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT . .52
- Le rôle des commissions scolaires 52
- Les modalités d'inscription 52

LES PROJETS PÉDAGOGIQUES AU PRIMAIRE ET AU SECONDAIRE 53

- Le programme de formation de l'école québécoise 53
- Les grandes valeurs de l'école québécoise 54
- La gestion de classe 56
- Le lien école-famille 56

LA VIE QUOTIDIENNE D'UN ÉTABLISSEMENT SCOLAIRE 57
- Le conseil d'établissement, les comité de parents d'élèves et l'organisme de participation des parents 57
- Témoignage de Daniela : Tout pour aimer l'école 58
- Le service de garde en milieu scolaire : préscolaire et primaire 60
- Le transport scolaire 61
- Témoignage d'Amina : Mon implication dans le conseil d'établissement de l'école 62
- Le repas du midi 64
- Dans la cour de récréation au primaire 64
- Les sorties scolaires 65
- Les congés scolaires 65
- Témoignage de Vanessa : Scolariser son enfant à l'école québécoise, un vrai signe d'intégration 66

DES SERVICES SPÉCIFIQUES POUR ENFANTS IMMIGRANTS 68
- Les services d'accueil et de soutien à l'apprentissage du français . 68
- Le Programme d'enseignement des langues d'origine (PELO) 69
- **Zoom sur** Le programme de soutien scolaire de PROMIS 70

ÉTUDIER AU COLLÈGE OU À L'UNIVERSITÉ (ÉTUDIANTS INTERNATIONAUX)

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE L'ENSEIGNEMENT 74
- Les collèges publics (cégeps) et privés : formation pré-universitaire et technique 76
- Témoignage de Sandrine : Le doctorat québécois en sciences, un parcours exigeant 78
- Les écoles nationales du Québec 80
- Les instituts gouvernementaux 81
- Les universités et autres institutions 81
- Témoignage d'Oussama : Le diplôme et l'expérience professionnelle, mes deux objectifs à court terme 88

POURQUOI CHOISIR LE QUÉBEC ? 90
- Des établissements collégiaux et universitaires reconnus 90
- Témoignage de Sophie : Un diplôme pour débuter ma vie professionnelle à Montréal 92
- Portrait des étudiants internationaux 94

- L'enseignement à la nord-américaine 95
- La vie sur le campus. 98
- Témoignage de Muwawa : Devenir un trait d'union entre le Québec et la RDC 100

DÉFINIR SON PROJET COLLÉGIAL OU UNIVERSITAIRE 102
- Français, anglais 102
- S'inscrire comme étudiant étranger 103
- Témoignage d'Anne : S'ouvrir à la culture québécoise 104
- Participer à un programme bilatéral d'échanges d'étudiants 106
- Participer à un programme d'échanges universitaires CREPUQ . . 106
- Participer au programme NSE 107
- Sites web utiles 107

EFFECTUER LES BONNES DÉMARCHES ADMINISTRATIVES 108
- S'inscrire dans l'enseignement collégial 108
- S'inscrire à l'université 110
- Obtenir un CAQ, puis un permis d'études 112
- À votre arrivée au Québec 114
- Témoignage de Christelle : La possibilité d'obtenir un diplôme reconnu à l'international 116

ABRÉGÉ DE LA VIE PRATIQUE 119
- Préparer son départ 119
- Établir son budget 120
- Se rendre dans sa ville de destination 121
- Finances personnelles. 122
- Santé et assurance maladie-hospitalisation. 123
- Logement 126
- Transports 128
- Témoignage de Nicolas : Étudier au Québec est un privilège 130

DES ÉTUDES À L'EMPLOI 134
- Travailler sur le campus durant ses études. 134
- Travailler hors campus durant ses études. 135
- Travailler temporairement au Québec après ses études : le permis post-diplôme 135
- S'établir durablement au Québec : le programme de l'expérience québécoise (PEQ) 136
- Accéder au marché du travail après ses études 136
- Témoignage de John : Pouvoir concrétiser un projet personnel. . 138

FAIRE UN STAGE AU QUÉBEC

LES DÉMARCHES ADMINISTRATIVES OBLIGATOIRES 142
OÙ TROUVER UN STAGE ? 143
QUI PEUT M'AIDER À RÉALISER MON PROJET DE STAGE ? . 144
AUTRES RESSOURCES UTILES 147

APPRENDRE À L'ÂGE ADULTE : LE RETOUR AUX ÉTUDES

POURQUOI RETOURNER AUX ÉTUDES ? 149
- Une démarche ancrée dans la vie professionnelle. 149
- Témoignage de Karine : Une Québécoise de retour aux études après 15 ans de vie active. 152
- De l'intérêt des immigrants à retourner aux études 154
- **Zoom sur** Une formation reconnue, la clef de voûte de l'exercice d'une profession réglementée 156
- Témoignage de Teresa : Relever des défis. 158
- Témoignage d'Éric : Mon parcours pour intégrer l'Ordre des ingénieurs du Québec 160

COMMENT BIEN CHOISIR SON PROGRAMME DE FORMATION ? 162
- Pour une formation générale secondaire ou pré-universitaire . . . 162
- Témoignage d'Abdennour : Choisir. 164
- Pour une formation professionnelle. 166
- Pour une formation technique. 166
- **Zoom sur** La Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys : partenaire de votre avenir 168
- Pour une formation universitaire 170
- Témoignage de Ghania : Un retour aux études nécessite organisation et persévérance 172
- Témoignage de David : S'ouvrir à un monde d'opportunités. 176
- La formation sur la recherche d'emploi. 178
- La formation en milieu de travail et dans les entreprises. 178
- La formation à distance 181

FAIRE ÉVALUER SES DIPLÔMES OBTENUS À L'ÉTRANGER . 184

FAIRE RECONNAÎTRE SES ACQUIS SCOLAIRES ET EXTRASCOLAIRES. 185
- Témoignage d'Alrick : Je ne regrette rien ! 186
- **Zoom sur** Faire reconnaître ses compétences 188

OÙ S'INFORMER SUR
L'APPRENTISSAGE À L'ÂGE ADULTE? 197
- Les centres de ressources et d'informations 197
- Les sites Internet 197
- Zoom sur La ligne *Info Apprendre* 198
COMMENT DEVENIR ENSEIGNANT AU QUÉBEC? 201
- Témoignage de Rachid : Les études, une voie d'épanouissement 202
APPRENDRE OU SE PERFECTIONNER EN FRANÇAIS 204
- Avant de partir 204
- Une fois au Québec 205
- Témoignage d'Alina : Le retour aux études,
ma plus grande réalisation au Québec 206
- Zoom sur Apprendre le français, une connaissance d'avenir ! . . .208

LES DROITS DE SCOLARITÉ, EXEMPTIONS ET AIDES FINANCIÈRES

LES DROITS DE SCOLARITÉ AU
PRÉSCOLAIRE, PRIMAIRE ET SECONDAIRE 212
LES DROITS DE SCOLARITÉ AU COLLÉGIAL 212
LES DROITS DE SCOLARITÉ À L'UNIVERSITÉ 213
- Témoignage de Youssef : Au Québec, il y a tout pour réussir. 214
L'EXEMPTION DES DROITS DE
SCOLARITÉ (MONTANT FORFAITAIRE) 216
L'AIDE FINANCIÈRE AUX ÉTUDES ET
LES PROGRAMMES DE BOURSES. 217
- Programme de prêts et bourses du Gouvernement du Québec . 217
- Témoignage de Marcela : Les études, une excellente
façon de s'intégrer et de parfaire son français 218
- Programme de prêts pour les études à temps partiel du
Gouvernement du Québec 220
- Programme études-travail 220
- Bourses d'excellence des universités 220
- Bourses d'excellence pour étudiants étrangers
en formation professionnelle et technique 221
- Bourses d'excellence du FQRNT 221
- Bourses du gouvernement du Canada 222
- Bourses des pays étrangers 222
- Bourses des organismes internationaux 223
- Autres bourses 223
REMERCIEMENTS 224

PANORAMA DE L'ÉDUCATION AU QUÉBEC

LE SYSTÈME ÉDUCATIF QUÉBÉCOIS : DU PRÉSCOLAIRE À L'UNIVERSITÉ

LES CYCLES SCOLAIRES

Au Québec, tous les enfants âgés de six à seize ans sont obligés de fréquenter l'école. L'année scolaire, qui dure environ 180 jours, commence à la fin août pour finir en juin. Dans les établissements publics, les classes sont majoritairement mixtes (garçons et filles). Les institutions privées le sont également, à quelques exceptions près.

Le système d'éducation se répartit entre :

- le préscolaire (1 année), appelé aussi la maternelle.
- le primaire (6 années d'études). La première année au primaire démarre généralement à l'âge de 6 ans.
- le secondaire (5 années).
- le collégial ou cégep (2 à 3 années). Cégep est l'acronyme de Collège d'enseignement général et professionnel : le cégep est un établissement d'enseignement public, mais certains d'entre eux utilisent aussi le terme de collège. Pour les établissements privés, on parlera systématiquement de collèges. C'est au collégial que les élèves peuvent choisir un parcours de formation technique.
- l'enseignement universitaire.

À noter que l'enseignement supérieur regroupe l'enseignement collégial et universitaire.

SCHÉMA SIMPLIFIÉ DU SYSTÈME D'ÉDUCATION AU QUÉBEC

PRÉSCOLAIRE (MATERNELLE)

PRIMAIRE

- 1er cycle : 1ère et 2e année
- 2e cycle : 3e et 4e année
- 3e cycle : 5e et 6e année

SECONDAIRE

- 1er cycle : 1ère et 2e année
- 2e cycle : 3e, 4e et 5e année
- **Diplôme d'études secondaires (DES)**

FORMATION PROFESSIONNELLE

- **Diplôme d'études professionnelles (DEP)**
- **Attestation de spécialisation professionnelle (ASP)**

COLLÉGIAL

- Formation pré-universitaire
  - **Diplôme d'études collégiales (DEC)**
- Formation Technique
  - **Diplômes d'études collégiales (DEC)**
  - **Attestation d'études collégiale (AEC) (formation continue)**

UNIVERSITAIRE

- 1er cycle
  - **Baccalauréat**
  - **Certificat (cycle court)**
- 2e cycle
  - **Maîtrise**
  - **Diplôme d'études supérieures spécialisées (DESS) (cycle court)**
- 3e cycle
  - **Doctorat**

LES RÉSEAUX D'ÉTABLISSEMENTS PUBLICS OU PRIVÉS

Du préscolaire au collégial, la scolarité peut s'effectuer dans un établissement public ou privé. Les établissements publics comme privés peuvent être francophones ou anglophones.

L'enseignement public est laïque et généralement gratuit au primaire, au secondaire et au collégial (cependant au collège, des frais d'admissions et d'inscription s'appliquent), ainsi qu'en formation professionnelle ou technique. À l'université, des droits de scolarité sont exigés.

Les établissements publics d'enseignement au préscolaire, primaire et secondaire, ainsi qu'en formation professionnelle, sont gérés par les commissions scolaires, au nombre de 72.

➨ **Pour en savoir plus, Fédération des commissions scolaires du Québec : www.fcsq.qc.ca**

Les établissements recensés par la Fédération des établissements d'enseignement privés (FEEP) sont reconnus par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS). Ils dispensent les programmes d'études officiels. Les établissements privés vont du primaire au collégial, en passant par la formation professionnelle et technique. Ils peuvent avoir un enseignement religieux.

➨ **Pour en savoir plus : www.feep.qc.ca**

LA LANGUE D'ENSEIGNEMENT

Au Québec, il existe deux réseaux d'enseignement : l'un est francophone, l'autre anglophone. Le réseau francophone est majoritaire, mais il existe également un système d'enseignement en anglais, allant de la maternelle à l'université.

Selon les textes de la Charte de la langue française adoptée en 1977, la langue d'enseignement au Québec est le français dans les classes maternelles, primaires et secondaires. Les enfants québécois ou d'immigrants doivent fréquenter les établissements francophones. Cependant, des exceptions existent, dans des cas très précis, où l'enfant sera autorisé à fréquenter un établissement anglophone public ou privé subventionné.

Au niveau collégial et à l'université, l'étudiant peut choisir librement la langue de son enseignement.

SALON DE L'IMMIGRATION ET DE L'INTÉGRATION AU QUÉBEC

Accueil • Formation • Emploi • Régions
Création et reprise d'entreprise • Installation

3 et 4 MAI 2013

Palais des congrès de Montréal

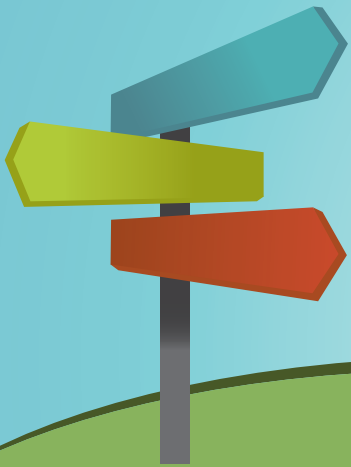

SIIQ
SALON DE L'IMMIGRATION
ET DE L'INTÉGRATION AU QUÉBEC

www.salonimmigration.com

TÉMOIGNAGE

AMÉRICO

TROUVER UN EMPLOI AU QUÉBEC, C'EST FAIRE PREUVE DE FLEXIBILITÉ

➨ Pérou, attestation d'études collégiales (AEC) en Techniques de commerce international

Je vis au Québec avec mon épouse depuis février 2008. La famille s'est agrandie en décembre 2011 avec l'arrivée de notre bébé. Je suis titulaire d'un bac péruvien en génie industriel. Dans mon pays, j'ai travaillé surtout dans le domaine de la fabrication et de l'exportation de vêtements.

J'ai trouvé un emploi dans un autre secteur d'activités durant les fins de semaine, ce qui m'a permis de payer mes factures tout en prenant le temps d'améliorer mon français et mon anglais.

RETOURNER AUX ÉTUDES POUR ÊTRE COMPÉTITIF SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL

Pour travailler au Québec, il me semble qu'il faut faire preuve de flexibilité. Dans mon cas, j'ai décidé de retourner aux études parce que c'était essentiel si je voulais rester compétitif sur le marché du travail. Il fallait que je mette à jour mes connaissances pour améliorer mes chances d'employabilité. Par ailleurs, une formation faite au Québec, qui inclut un stage obligatoire en entreprise pour l'obtention du diplôme, donne une excellente occasion de rencontrer des employeurs. Je suis actuellement finissant du programme Techniques de commerce international, au Cégep Marie-Victorin, qui conduit à une attestation d'études collégiales (AEC). C'est une formation à temps complet du lundi au jeudi. L'ensemble représente 1335 heures.

J'ai repéré cette formation sur une annonce publiée dans un des journaux gratuits distribués dans le métro de Montréal. Les matières enseignées, et le fait que les cours étaient donnés en français et en anglais, m'ont convaincu que c'était la formation qu'il me fallait pour aller vers le marché du travail.

Dans ma classe, nous sommes nombreux à venir de pays étrangers : Colombie, Chine, Iran, Maroc, Haïti, mais il y a aussi des personnes du Québec bien entendu.

L'ORGANISATION DE LA VIE QUOTIDIENNE : FAMILLE ET BUDGET

Ce qui est difficile lorsque l'on reprend des études, c'est la conciliation avec la vie familiale. Avec la naissance de mon enfant, j'avais moins de temps pour étudier et j'en ai passé des nuits blanches ! Mais il existe une solidarité entre les collègues et même avec les professeurs qui étaient toujours là pour m'encourager à la réussite scolaire.

Je suis reconnaissant d'avoir pu obtenir le soutien de l'Aide financière aux études (AFE). Cela a été essentiel pour moi pour m'aider à payer les frais courants comme le loyer, l'alimentation et le transport.

BIEN RÉFLÉCHIR À SES OBJECTIFS AVANT DE CHOISIR SA FORMATION

Le conseil que je donnerais aux immigrants qui veulent retourner aux études serait de bien réfléchir aux options de formation qui s'offrent à eux. Si la personne veut vraiment travailler dans son domaine professionnel, il faut choisir une formation qui est y directement reliée pour mettre à jour ses connaissances et être compétitif au moment de la recherche d'emploi. Cela permet également d'améliorer son français ou son anglais. Mais si la personne décide de réorienter sa carrière, elle devrait choisir la formation qui l'intéresse le plus et qui rejoint ses intérêts profonds.

Il faut vraiment être motivé par la formation qu'on va choisir et la réponse se trouve à l'intérieur de chacun.

zoom sur

À Montréal, certains collèges et Cégeps offrent des formations conçues spécifiquement pour des adultes immigrants leur permettant de développer des connaissances et acquérir de nouvelles compétences dans le contexte québécois, tout en valorisant déjà les acquis et l'expérience cumulés à l'étranger. Pour en savoir plus sur la reconnaissance des compétences, consultez le chapitre consacré au sujet dans ce Guide.

Attention, ne vous limitez pas à cette liste seulement. L'ensemble des programmes d'études des établissements d'enseignement s'ouvre à vous.

CÉGEP MARIE-VICTORIN (MONTRÉAL)

Depuis 2002, le Centre d'éducation multiculturel développe et met en œuvre des programmes adaptés à la clientèle immigrante de la région métropolitaine de Montréal. Il vise une meilleure intégration au marché du travail ou aux études universitaires.

Plusieurs programmes de formation sont offerts, en anglais ou selon une formule bilingue :

- AEC en Techniques de commerce international
- AEC en Techniques de comptabilité et gestion en anglais langue seconde
- Spécialiste en conformité de la paie
- Gestionnaire accrédité de la paie

➨ www.collegemv.qc.ca

Le Cégep Marie-Victorin est très actif en matière de reconnaissance des acquis et des compétences (RAC) pour l'obtention d'un Diplôme d'études collégiales (DEC) ou d'une Attestation d'études collégiales (AEC) pour les programmes suivants : Techniques d'éducation à l'enfance, Techniques de travail social, Techniques d'éducation spécialisée, Gestion des services de garde, Gestion de groupe et organisation du travail, Techniques de comptabilité et gestion, Techniques de comptabilité et gestion, Techniques de design d'intérieur, Formation générale associée à un DEC.

QUELQUES FORMATIONS TECHNIQUES POUR PERSONNES IMMIGRANTES À MONTRÉAL

COLLÈGE DE BOIS-DE-BOULOGNE (MONTRÉAL)

PERFECTIONNEMENT EN BUREAUTIQUE ET EN FRANÇAIS

Ce programme qui délivre une attestation d'études collégiales (AEC) permet de parfaire ses connaissances en français oral et écrit et de développer ses compétences en communication et rédaction. Un stage en entreprise sanctionne la formation.

COMPTABILITÉ FINANCIÈRE INFORMATISÉE POUR CLIENTÈLE ALLOPHONE

Cette formation vise à couvrir toutes les activités comptables d'une entreprise et comprendre le système comptable québécois. Elle permet d'obtenir une attestation d'études collégiales (AEC).

➨ www.bdeb.qc.ca

Le collège propose la RAC dans les programmes suivants menant à un DEC ou une AEC : Techniques de l'informatique, Gestion de l'approvisionnement, Sécurité informatique et réseautique, Supervision d'une équipe d'employés.

COLLÈGE DE MAISONNEUVE (MONTRÉAL)

PROGRAMME « ADAPTATION ET RECONNAISSANCE DES COMPÉTENCES POUR ACCÉLÉRER L'INTÉGRATION PROFESSIONNELLE DES PERSONNES IMMIGRANTES DANS LE DOMAINE DES TI »

Vous avez une formation ou une expérience en TI et vous cherchez un emploi dans ce secteur ? Sous certaines conditions, vous pourrez peut-être intégrer ce programme. Piloté par l'Institut de recherche sur l'intégration professionnelle des personnes immigrantes (IRIPI), en collaboration avec le Service de la reconnaissance des acquis et des compétences de Maisonneuve, il vous permettra de : dresser un profil de vos compétences ; voir vos compétences reconnues officiellement ; bénéficier de formation – selon différentes modalités – pour actualiser vos compétences en regard des besoins du marché du travail ; être référé à des employeurs partenaires ; et, si vous le souhaitez, poursuivre par la suite vos démarches de reconnaissance des acquis et des compétences (RAC) vers l'obtention d'un diplôme (DEC ou AEC).

➨ http://fc.cmaisonneuve.qc.ca/rac/iripi-individu

Les programmes offerts en RAC concernent aussi, pour l'obtention d'une AEC : Bureautique - Spécialisation : adjoint(e) de direction, Courtage immobilier résidentiel ; pour l'obtention d'un DEC : Techniques de l'informatique, option Gestion de réseaux, Techniques de comptabilité et gestion (Gestion financière ou Gestion des ressources humaines); en formation générale : Français, anglais, éducation physique, philosophie, cours complémentaires.

TECHNOCOMPÉTENCES (MONTRÉAL)

Le Comité sectoriel de la main-d'œuvre en technologies de l'information et des communications, TECHNOCompétences, aide les professionnels formés à l'étranger à intégrer le marché du travail. Le programme IntégraTIon Montréal octroie une aide financière à des employeurs pour la formation continue du candidat choisi, permettant une mise à niveau de ses connaissances et compétences sous la formule « Alternance Travail-Études ».

➨ http://www.technocompetences.qc.ca/immigration

COLLÈGE CHAMPLAIN (SAINT-LAMBERT)

PROGRAMMES DE RECONNAISSANCE DES ACQUIS ET D'INTÉGRATION AU MARCHÉ DU TRAVAIL (BILINGUES)

Le Collège Champlain Saint-Lambert offre des programmes de Reconnaissance des acquis et d'intégration au marché du travail pour les programmes suivants : Transport et logistique, Soutien technique, Technique d'éducation à l'enfance et Technique d'éducation spécialisée. Ces programmes s'adressent à des personnes qui ont de l'expérience à l'étranger et qui souhaitent se faire reconnaître leurs acquis et mettre leurs connaissances et savoir-faire à jour pour pouvoir plus facilement intégrer le marché du travail.

En plus de pouvoir se faire reconnaître leurs acquis, les participants aux programmes de reconnaissances des acquis pour les immigrants ont accès à de la formation manquante (séminaires, activités en présence d'un spécialiste de contenu, activités d'intégration, rédaction du Curriculum vitae et recherche d'emploi pour le domaine). Les programmes comprennent aussi des activités de mise à jour aux façons de faire du Québec et se terminent par un stage en emploi.

➨ www.champlainrac.com

Bon à savoir : le répertoire en ligne www.travailimmigrants.com présente près de 300 initiatives liées au marché du travail dans l'Ile de Montréal. Bon nombre de formations s'adressant spécifiquement aux personnes immigrantes y sont recensées.

Adultes

De la formation à l'emploi

- Plus de 200 programmes et ateliers
- Intégration professionnelle des immigrants
- Stages et préparation au marché du travail

COLLÈGE DE MAISONNEUVE | Formation continue

fc.cmaisonneuve.qc.ca

514 254-7131, poste 4800
au 2030, boul. Pie-IX,
bureau 430, Métro Pie-IX

LA FORMATION PROFESSIONNELLE OU TECHNIQUE

Souvent confondues, la formation professionnelle et la formation technique sont deux cursus bien distincts, ne menant pas aux mêmes diplômes, ni aux mêmes métiers. Les deux se caractérisent par la diversité de leurs programmes qui couvrent pas moins de 21 secteurs de formation. Les programmes développent des compétences visant à intégrer le marché du travail et à répondre adéquatement aux besoins des entreprises. Ils forment donc à un métier. Ils sont ouverts aux élèves, dans le cadre de la formation initiale, et aux adultes, dans le cadre de la formation continue.

La formation professionnelle est accessible à partir de la 3e secondaire pour les élèves qui souhaitent acquérir une formation les menant sur le marché du travail. Elle est également ouverte aux adultes.

Les programmes de formation sont donnés par les centres de formation professionnelle, eux-mêmes administrés par les commissions scolaires. L'élève ou l'adulte en reprise d'études y obtient un diplôme de niveau secondaire, généralement un diplôme d'études professionnelles (DEP) ou une attestation de spécialisation professionnelle (ASP).

Pour accéder à la formation professionnelle, des préalables sont requis. Renseignez-vous auprès des commissions scolaires.

La formation technique s'acquiert au niveau du collégial. Elle est dispensée par les cégeps, les établissements collégiaux privés et certaines institutions gouvernementales. L'étudiant ou l'adulte en reprise d'études y obtient un diplôme de niveau collégial. L'étudiant en formation initiale obtiendra un diplôme d'études collégiales (DEC). L'adulte de retour

Inforoute FPT : tout savoir sur la formation professionnelle et technique

Le site de Inforoute FPT est la référence en matière de renseignements sur les formations professionnelles et techniques au Québec. Vous y trouverez toutes les informations sur les programmes, les contenus, les diplômes, les établissements d'enseignement, ainsi que sur les métiers et carrières. Il donne accès à des dossiers thématiques, des sites pertinents et d'autres ressources.

➨ www.inforoutefpt.org

aux études se tourne, généralement, vers un cycle de formation court menant à une attestation d'études collégiales (AEC).

La formation technique vous intéresse ? Si vous êtes un étudiant en formation initiale (ayant fait des études au Québec ou à l'étranger), renseignez-vous auprès du Service régional d'admission qui gère l'établissement dans lequel vous souhaitez suivre une formation. Si vous êtes un adulte de retour aux études, avec un statut de résident permanent, adressez-vous directement à l'établissement.

LES 21 SECTEURS DE FORMATION PROFESSIONNELLE OU TECHNIQUE

Les secteurs de formation professionnelle ou technique, qui s'adressent aux jeunes ou aux adultes, sont regroupés dans 21 domaines :

- Administration, commerce et informatique
- Agriculture et pêches
- Alimentation et tourisme
- Arts
- Bâtiment et travaux publics
- Bois et matériaux connexes
- Chimie-biologie
- Communication et documentation
- Cuir, textile et habillement
- Électrotechnique
- Entretien d'équipement motorisé
- Environnement et aménagement du territoire
- Fabrication mécanique
- Foresterie et papier
- Mécanique d'entretien
- Métallurgie
- Mines et travaux de chantier
- Santé
- Services sociaux, éducatifs et juridiques
- Soins esthétiques
- Transport.

L'ÉDUCATION DES ADULTES OU LA FORMATION CONTINUE

Même si vous avez atteint l'âge adulte, plusieurs raisons peuvent vous amener à vouloir entreprendre ou reprendre des études :

- acquérir une nouvelle formation générale, technique ou professionnelle,
- faire une mise à niveau, se perfectionner ou se spécialiser dans un domaine,
- changer de carrière,
- par simple intérêt personnel.

Il existe une gamme diversifiée de programmes de formation pour adultes ou de formation continue pouvant être suivis à temps plein ou à temps partiel, de jour ou de soir, à distance, en ligne, etc.

Les centres d'éducation des adultes, qui relèvent des commissions scolaires, offrent notamment des services d'alphabétisation et de francisation, d'enseignement au pré-secondaire ainsi que d'enseignement en formation générale de niveau secondaire.

Les centres de formation professionnelle sont ouverts aux adultes qui souhaiteraient obtenir une formation axée sur le marché du travail.

Les adultes peuvent acquérir une nouvelle formation au niveau collégial en s'inscrivant dans un DEC (diplôme d'études collégiales) préuniversitaire ou technique ou en intégrant un programmte d'AEC à la

Alternance Travail-Études (ATE)

Les jeunes ou les adultes inscrits en formation professionnelle ou technique devront réaliser un stage en milieu de travail au terme de leur formation. Certains établissements proposent une formule d'alternance entre études et stages à plusieurs moments de l'année scolaire. L'ATE permet à l'élève de se familiariser avec le monde de l'entreprise et d'appliquer concrètement ses apprentissages.

➨ www.inforoutefpt.org/ate

formation continue. Ils peuvent également se perfectionner ou se spécialiser dans un de ces programmes d'AEC (attestation d'études collégiales). Les cégeps donnent aussi des cours de francisation.

Les universités offrent aussi des programmes de formation continue, notamment des programmes courts pour développer des compétences et des savoirs dans certains domaines.

Les adultes intéressés par le retour aux études peuvent, sous certaines conditions, bénéficier de la reconnaissance des acquis et des compétences (RAC). Voir le chapitre consacré à ce sujet dans ce Guide (p. 188).

PROCHAINE ETAPE ?

CARRIÈRE ET FORMATION PROFESSIONNELLE

PROGRAMMES DE LANGUE ANGLAISE, FRANÇAISE OU ESPAGNOLE

TRADUCTION ET COMMUNICATION ÉCRITE

JUSTEMENT, VOUS L'AVIEZ EN TÊTE.

McGill

ÉCOLE D'ÉDUCATION PERMANENTE
WWW.MCGILL.CA/CONTINUE

Québec, métier d'avenir : un site pour les étudiants étrangers souhaitant suivre une formation professionnelle au Québec

Ce site Internet, porté par l'organisme Éducation internationale, s'adresse aux étudiants étrangers intéressés par la formation professionnelle au Québec. Il informe sur les programmes de formation et sur les perspectives d'emplois au Québec.
Si vous n'êtes pas citoyen canadien, ni résident permanent, vous devrez obtenir un certificat d'acceptation du Québec (CAQ), puis un permis d'études pour suivre un programme de formation professionnelle au Québec.

➨ quebecmetiersdavenir.com

TÉMOIGNAGE

MONIQUE

UNE FORMATION CIBLÉE POUR SE GARANTIR UN EMPLOI

➨ Côte d'Ivoire, diplôme d'études collégiales (DEC) accéléré en soins infirmiers

J'ai immigré au Québec en juin 2007, toute seule. Mon rêve avait toujours été de vivre au Canada afin d'améliorer ma qualité de vie et aussi assurer un avenir serein à ma future famille. J'ai immigré à cause de la situation sociale et politique de mon pays qui n'est pas stable. Le fait que le Québec soit francophone m'a incitée à choisir cette province dans laquelle il me semblait que j'aurais plus de chance de réussir mon immigration et mon intégration.

En Côte d'Ivoire, j'avais une formation de technicienne supérieure en assurance. Malheureusement, je n'ai pas eu la chance de faire carrière dans ce domaine. Mais, j'ai travaillé comme attachée commerciale dans une société de distribution de cartes téléphoniques.

CHANGER DE CARRIÈRE POUR SE GARANTIR UN EMPLOI

Je n'avais pas prévu un retour aux études à mon arrivée au Québec. Mais au vu des réalités du terrain, j'ai compris qu'il fallait que je fasse une formation et que j'obtienne un diplôme canadien.

Il était important de cibler une formation qui me garantissait un emploi. Pour ma part, un changement de carrière s'imposait. J'ai donc choisi la profession d'infirmière qui se trouve être en demande de main-d'œuvre au Québec. C'est par l'intermédiaire d'un ami

dont la femme est infirmière auxiliaire à Montréal que j'ai eu connaissance du programme accéléré en soins infirmiers au cégep de l'Outaouais (deux années de formation). Ce choix d'un retour aux études ne s'est pas avéré facile car mon époux venait de terminer ses études en enseignement et mon bébé venait d'avoir 12 mois.

La profession d'infirmière est réglementée par l'Ordre des infirmières et des infirmiers du Québec (OIIQ). Pour ma part, comme il s'agissait d'un changement de carrière, j'ai commencé la formation depuis le début. En revanche, j'ai pu faire reconnaître certains de mes acquis et compétences. Après avoir réussi un test de français et de mathématiques, ma candidature a été acceptée par le cégep pour le programme en formation continue : un DEC accéléré en soins infirmiers. Ce programme se réalise en deux ans au lieu de trois. Cela signifie deux ans sans interruption : sans congé, ni vacances. Ce programme étant subventionné par le gouvernement du Québec, je n'ai pas payé pour la formation. Je bénéficie aussi de l'Aide financière aux études (programme de prêts et bourses).

UNE FORMATION ACCÉLÉRÉE POUR UN EMPLOI IMMÉDIAT

Le programme que j'ai choisi est accéléré, comme son nom l'indique. Il est exclusivement réservé aux personnes ayant fait des études universitaires. Les cours sont à fois théoriques et pratiques, accompagnés de stages en milieu hospitalier. La formation s'étend sur 6 sessions. Les cours débutent à 8h du matin et se terminent à 16h. Les stages se font en alternance jour et soir. Au début de la formation nous étions 16 immigrants sur 24 étudiants.

J'ai trouvé un emploi avant même d'avoir terminé la formation. Le personnel en soins infirmiers est fortement demandé au Québec. Les finissants trouvent sans difficulté du travail.

LES GRANDS TYPES D'ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT

AU NIVEAU DU PRIMAIRE ET DU SECONDAIRE

Au Québec, il existe 72 commissions scolaires. Soixante sont francophones et administrent un réseau public de plus de :

- 2 400 écoles,
- 200 centres de formation professionnelle,
- 200 centres d'éducation des adultes.

Le Québec compte également 9 commissions scolaires anglophones. Les trois autres sont les commissions scolaires Crie, Kativik et du Littoral.

Les établissements d'enseignement privés sont au nombre de 280.

AU NIVEAU DU COLLÉGIAL

Le Québec compte :

- 48 cégeps (collèges d'enseignement général et professionnel) ou collèges qui sont des établissements publics,
- près de 70 établissements privés, dont deux sont sous entente internationale (collège Stanislas et collège international Marie de France),
- ainsi que 11 établissements subventionnés par un autre ministère que celui de l'Éducation (par exemple, les conservatoires de musique).

Trouver un établissement d'enseignement près de chez vous

Le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) a développé un outil de localisation géographique en ligne. Vous pouvez rechercher une commission scolaire, une école, un centre d'éducation des adultes, un centre de formation professionnelle, un cégep, un collège ou une université. Plusieurs modes de recherche sont possibles : par nom d'organisme, par municipalité, par code postal ou encore par recherche croisée.

➨ www.mels.gouv.qc.ca/informationsgeographiques

jobboom | formations

Vous cherchez à améliorer vos compétences?
Découvrez des centaines de programmes de formation
et les établissements qui les offrent grâce au plus
grand répertoire de formateurs au Québec

Visitez : www.**jobboomformation**.com

EMPLOIS CONTRATS CONSEILS FORMATIONS

AU NIVEAU UNIVERSITAIRE

Le Québec offre :

- des universités francophones réparties sur plusieurs campus et antennes. L'Université du Québec dispose de campus à Montréal (UQAM), Trois-Rivières (UQTR), Chicoutimi (UQAC), Rimouski (UQAR), en Outaouais (UQO), en Abitibi-Témiscamingue (UQAT). Elle regroupe également l'Institut national de la recherche scientifique (INRS), l'École nationale d'administration publique (ENAP), l'École de technologie supérieure (ETS) et TÉLUQ (l'université à distance). Il est également possible d'étudier à l'Université de Montréal (UdeM), à l'Université de Sherbrooke (campus de Sherbrooke et de Longueuil) et à l'Université Laval.
- 3 universités anglophones (Concordia, McGill, Bishop's),
- l'École Polytechnique de Montréal et HEC Montréal, affiliées à l'UdeM.

LES INSTITUTIONS RESSOURCES

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT (MELS)

Le Ministère a la responsabilité d'élaborer et de proposer au gouvernement des politiques relatives aux domaines de l'éducation au préscolaire, primaire, secondaire, à l'exception d'un enseignement relevant d'un autre ministère, ainsi que dans les domaines du loisir et du sport.

Le site Internet du Ministère vous donnera toutes les informations pour comprendre le système éducatif québécois, les niveaux scolaires, les programmes d'études, les diplômes, etc. Vous y trouverez aussi tous les renseignements sur l'aide financière aux études. Vous pourrez également y lire des grands dossiers concernant la persévérance scolaire, la violence à l'école, la lecture ou encore la santé à l'école. Un outil en ligne pour rechercher un établissement scolaire est disponible.

➡ www.mels.gouv.qc.ca

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, DE LA RECHERCHE, DE LA SCIENCE ET DE LA TECHNOLOGIE

Depuis septembre 2012, l'enseignement supérieur est rattaché au nouveau ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie. Les informations contenues dans ce présent Guide concernant l'enseignement supérieur (cégeps et universités) sont soumises à changement en fonction des activités que poursuivra le nouveau ministère.

DES FORMATIONS PORTEUSES D'AVENIR PROFESSIONNEL

Quels programmes d'études et quelles formations offrent le plus de chance de trouver rapidement un emploi une fois le diplôme obtenu ? Voici quelques indications sur les perspectives du développement économique du Québec.

LES SECTEURS QUI EMBAUCHENT

D'après les analyses d'Emploi-Québec, les perspectives d'obtenir un poste d'ici 2014 sont positives dans plusieurs secteurs d'activité grâce à la croissance économique et aux prochains départs massifs à la retraite. Une étude sur le marché du travail et de l'emploi sectoriel pour la période 2010-2014 prévoit une diminution du taux de chômage à 6,8% en 2014 (il était de 8,7% fin 2011). Plus de 50 000 créations annuelles de postes devraient voir le jour dans les trois prochaines années. C'est le secteur des services qui fournira le plus d'embauches, soit un taux estimé à 87% d'ici 2014.

➡ **Source : Le marché du travail et l'emploi sectoriel au Québec 2010-2014, Direction de l'analyse et de l'information sur le marché du travail (DAIMT) d'Emploi-Québec, Gouvernement du Québec, 2010.**

Parmi les secteurs de services, certains domaines seront particulièrement fertiles en création d'emplois. L'outil IMT (information sur le marché du travail) en ligne, d'Emploi-Québec, dresse la liste des secteurs d'activités selon l'importance de la croissance annuelle moyenne de l'emploi dans

l'ensemble du Québec. Les 15 premiers secteurs, avec une croissance annuelle moyenne (2011- 2015) comprise entre 1% et 3% ou plus, sont :

- 1. Extraction minière
- 2. Services professionnels, scientifiques, techniques
- 3. Foresterie et exploitation forestière
- 4. Aliments, boissons et tabac
- 5. Produits métalliques
- 6. Machines
- 7. Matériel de transport
- 8. Commerce de gros
- 9. Commerce de détail
- 10. Transport et entreposage
- 11. Finance, assurances, immobilier et location
- 12. Services aux entreprises, services relatifs aux bâtiments et autres services de soutien
- 13. Soins de santé et assistance sociale
- 14. Information, culture et loisirs
- 15. Hébergement et services de restauration

Les instituts gouvernementaux

Les établissements du réseau gouvernemental offrent un enseignement de type professionnel, technique, voire universitaire. Ces instituts sont très spécialisés. Ils ne relèvent pas forcément du ministère de l'Éducation. Consultez les sites de ces instituts pour connaître les programmes d'études, les niveaux de diplômes et les préalables requis pour s'inscrire.

- Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec (ITHQ) : www.ithq.qc.ca
- Institut de technologie agro-alimentaire (campus de La Pocatière et campus de Saint-Hyacinthe) : www.ita.qc.ca
- Campus McDonald (Université McGill) pour son programme de Gestion et exploitation d'entreprise agricole (GEEA) : www.mcgill.ca/macdonald
- Conservatoires de musique et d'art dramatique du Québec (Montréal, Trois-Rivières, Québec, Rimouski, Saguenay, Gatineau, Val-d'or) : www.conservatoire.gouv.qc.ca

Un site de référence sur les TI : macarrieretechno.com

TECHNOCompétences, en partenariat avec d'autres collaborateurs, a réalisé un site permettant de trouver toute l'information pertinente liée aux carrières en technologies de l'information et des communications (tests et conseils, index des professions, secteurs d'activités, entreprises, programme de formation, etc.)

➨ www.macarrieretechno.com

LES RESSOURCES UTILES POUR CHOISIR UNE CARRIÈRE PROMETTEUSE

LES SITES INTERNET

Si nous vous recommandons d'utiliser prioritairement les informations disponibles sur le site IMT en ligne, sachez que d'autres sites offrent des renseignements sur les perspectives d'emploi. Généralement, ces sites tirent leurs sources d'Emploi-Québec qui a le mandat du Gouvernement du Québec de colliger et de diffuser toute l'information sur le marché du travail.

zoom sur

Au Québec, l'entrepreneuriat est valorisé et encouragé. Il existe des programmes d'études qui pourront vous aider à démarrer votre entreprise. Vous y apprendrez à faire un plan d'affaires, un montage financier, une analyse marketing, la gestion de ressources humaines, etc.

Les centres de formation professionnelle offrent généralement le programme Lancement d'une entreprise qui mène à une attestation de spécialisation professionnelle (ASP). Renseignez-vous auprès de votre commission scolaire.

➨ Voir également le site : www.lancement-e.com

Au collégial, la formation à l'entrepreneuriat est aussi disponible.

À l'université, des programmes d'études en entrepreneuriat s'adressent aux étudiants. D'autre part, les Centres d'entrepreneuriat universitaire (CEU) offrent du soutien à la création, gestion et développement d'entreprises :

- ➨ Centre d'entrepreneurship HEC-POLY-UdeM : www.hec.ca/entrepreneurship
- ➨ Université laval : Entrepreneuriat Laval www.el.ulaval.ca et Centre d'entrepreneuriat de la PME (CEPME) : www.fsa.ulaval.ca/cepme
- ➨ Centre d'entrepreneuriat et d'essaimage (UQAC) : www.uqac.ca/ceeuqac/cee
- ➨ Centre de l'entrepreneurship technologique de l'ÉTS (Centech) : http://centech.etsmtl.ca
- ➨ Institut d'entrepreneuriat (Université de Sherbrooke) : www.usherbrooke.ca

➨ Voir aussi le site www.jentreprends.ca, une plate-forme d'échange, de réseautage et d'information qui s'adresse aux jeunes de 16 à 24 ans intéressés par le démarrage d'entreprise.

Le site du ministère des Finances et de l'Économie offre des outils d'aide, des publications et autres ressources disponibles en ligne pour créer une entreprise :

➨ www.mdeie.gouv.qc.ca/objectifs/informer/entrepreneuriat

Pour vous aider dans votre démarrage d'entreprise, vous pouvez également vous adresser aux organismes suivants :

- ➨ Emploi Québec, soutien au travailleur autonome : http://emploiquebec.net/individus/emploi/travail-autonome.asp
- ➨ Carrefours jeunesse-emploi (CJE) : www.cjereseau.org

LES FORMATIONS À L'ENTREPRENEURIAT

- Centres locaux de développement (CLD) : www.acldq.qc.ca
- Corporations de développement économique et communautaire (CDEC) : http://lescdec.org
- Sociétés d'aide au développement des collectivités (SADC)
- Centres d'aide aux entreprises (CAE) : www.infocae.com
- Centre d'entreprises et d'innovation de Montréal (CEIM) : www.ceim.org
- SAJE accompagnateur d'entrepreneurs, qui outre des formations, offre le guide *ImmigrAffaires* conçu pour les immigrants souhaitant se lancer en affaires (guide disponible en plusieurs langues) : www.sajeenaffaires.org Voir aussi le guide *ImmigrAffaires Gatineau*, adapté à la région de Gatineau : www.gatineauvilledaffaires.ca
- SAJE Montréal Centre : www.sajemontreal.com
- Fondation canadienne des jeunes entrepreneurs : www.fcje.ca

Des organismes se sont spécialisés dans l'accompagnement en entrepreneuriat pour les personnes immigrantes.

COMPAGNIE F – ENTREPRENEURSHIP POUR FEMMES (MONTRÉAL)

Depuis 1997, Compagnie-F accompagne les femmes dans leur démarche entrepreneuriale en les aidant à développer des réseaux et en leur proposant des programmes répondant à leurs besoins.

- www.compagnie-f.org

CHANTIER D'AFRIQUE DU CANADA (CHAFRIC) (MONTRÉAL)

Le CHAFRIC offre un programme de formation pour immigrants en lancement d'une entreprise (PROFILE), en partenariat avec la Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys (Montréal).

- http://chafric.ca

ESPACE FEMMES ARABES DU QUÉBEC (EFAQ) (MONTRÉAL)

L'EFAQ propose aux femmes issues du Maghreb, du Proche et du Moyen-Orient des services gratuits pour se lancer en affaires : conseils, coaching, formation.

- www.efemmarabes.com

RÉSEAU DES ENTREPRENEURS ET PROFESSIONNELS AFRICAINS (REPAF) (MONTRÉAL)

Depuis 2005, le REPAF développe un réseau crédible et solide de leaders d'origine africaine (entrepreneurs, professionnels et travailleurs autonomes).

➨ www.repaf.org

ASSOCIATION DES FEMMES ENTREPRENEURS IMMIGRANTES DE QUÉBEC

L'AFEIQ accompagne les femmes immigrantes dans leurs affaires ou leur projet de création de leurs entreprises.

➨ https://www.facebook.com/afeiq

RÉSEAU DES MENTORS POUR LES IMMIGRANTS DU QUÉBEC (REMIQ) (SHERBROOKE)

Le réseau a été créé en 2007 (anciennement REDAQ) pour initier les immigrants à l'entrepreneuriat et les aider à développer leurs affaires ou leurs projets (séances de réseautage, de présentation de projets, d'échanges d'expertises).

➨ www.remiq.org

TOUT POUR RÉUSSIR

Le site Internet Tout pour réussir s'adresse aux jeunes dans le but de les renseigner sur les métiers ayant de bonnes perspectives d'emploi et demandant une formation professionnelle au secondaire ou une formation technique au collégial.

Pour les immigrants à la recherche d'informations sur les secteurs porteurs d'activités au Québec, le site est une source utile pour connaître les appellations des métiers, les régions où l'emploi est le plus favorable pour un métier précis, le salaire moyen, le type de formation exigée (pratique pour poursuivre éventuellement un complément d'études), etc. Ces informations proviennent d'IMT en ligne.

➨ www.toutpourreussir.com

JOBBOOM FORMATION

Jobboom publie sur son site de nombreux articles d'actualités ou de réflexions sur l'emploi au Québec : marché du travail, vie en entreprise, conseils en carrière et en formation. La rubrique consacrée à la formation aborde les questions du retour aux études pour les adultes (pourquoi continuer à se former, comment concilier études, vie professionnelle et familiale, etc.) mais aussi du choix des programmes d'études pour les jeunes, les meilleures formations, les emplois par région, etc.

➨ www.jobboomformation.com

➨ Voir aussi le site : http://carrieresgagnantes.com

IMT en ligne : une source de premier ordre

Le site d'Emploi-Québec, Information sur le marché du travail (IMT) en ligne, offre une information sur le marché du travail, mise à jour annuellement pour l'ensemble du Québec et chacune de ses régions. Vous y trouverez les prévisions de croissance de l'emploi pour les secteurs d'activités économiques, les métiers et professions en demande, les perspectives d'emploi pour les professions avec la description des tâches et des compétences pour chacune d'elles, la scolarité requise, les échelles de salaires, un répertoire d'entreprises, etc.

➨ emploiquebec.net/individus/emploi/imt-enligne.asp

LES GUIDES

LES ÉDITIONS RÉUSSIR AU QUÉBEC

Elles éditent depuis 2002 le « Guide des études et carrières pour immigrants et étudiants internationaux », en partenariat avec Emploi-Québec. Le guide détaille les perspectives du marché de l'emploi au Québec, les secteurs d'emploi, les ordres professionnels, la reconnaissance des acquis et des compétences, le système scolaire québécois, etc. Il est disponible en version numérique également.

➨ http://reussirauquebec.ca

LES ÉDITIONS JOBBOOM

Jobboom publie :

- le Magazine Jobboom sur l'actualité du monde du travail, disponible gratuitement dans plus de 1350 points de distribution à travers le Québec, dans des lieux tels que cafés, restaurants, marchands de journaux, bibliothèques, supermarchés, etc., ainsi que dans un grand nombre de Centres locaux d'emploi (CLE) et de Carrefours Jeunesse-Emploi (CJE) .
- une collection de guides de référence sur les carrières et les études dans les domaines suivants : environnement, services sociaux et santé, énergie, droit, industrie minière, technologies de l'information et des communications, comptabilité et ingénierie. D'autres guides plus transversaux s'intéressent aux métiers de la formation professionnelle, aux carrières de la formation universitaire ou encore aux carrières d'avenir au Québec.

➨ www.jobboom.com

LES GUIDES CHOISIR

Ils sont une excellente référence pour se documenter sur l'enseignement secondaire, collégial et universitaire et prendre connaissance de l'ensemble des programmes de formation professionnelle et technique, offerts par les différents établissements du Québec. Ils s'adressent autant aux parents qu'aux élèves et étudiants désireux de bien choisir leur formation et leur orientation professionnelle.

➨ http://ch.monemploi.com

LES GUIDES PRATIQUES DU SERVICE RÉGIONAL D'ADMISSION DU MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN

Le *Guide pratique des études collégiales au Québec* donne de l'information sur les 159 programmes d'études collégiales offerts par 78 établissements situés au Québec. Des statistiques de placement sont disponibles pour les programmes de formation technique.

Le *Guide pratique des études universitaires au Québec* propose de l'information sur 204 programmes d'études universitaires offerts par 18 établissements au Québec ainsi que des indices sur l'accès à ces programmes.

➨ https://www.sram.qc.ca/le-sram/les-guides-pratiques

LE GUIDE DES PROFESSIONS 2012-2013, DE JACQUES LANGLOIS, ERPI, 2011

Le Guide présente une centaine de professions analysées à travers les perspectives d'embauche, les niveaux de salaire et de responsabilités, etc., ainsi que des formations au niveau secondaire, collégial et universitaire.

Les Comités sectoriels de main-d'œuvre (CSMO)

Composés de représentants d'associations patronales, d'entreprises, de syndicats et d'associations de travailleurs, de représentants de ministères et d'organismes en lien avec les secteurs concernés, les CSMO définissent les besoins propres à leur secteur, proposent des mesures pour stabiliser l'emploi, réduire le chômage et développent la formation continue. La consultation des sites Internet de chaque CSMO vous permettront de vous familiariser avec votre secteur d'activités : besoin en main-d'œuvre, programme de formation, compétences requises, etc.

➨ www.comites-sectoriels.qc.ca

Vous écrivez ?
Publibook vous édite !

Envoyez votre manuscrit à notre comité de lecture par e-mail :
auteur@publibook.com

ou par courrier :
Éditions Publibook – 300 St-Sacrement #415
Montréal, QC – H2Y1X4, Canada

Tél. : 514 279 5578 – www.publibook.ca

SCOLARISER SON ENFANT

AU PRÉSCOLAIRE, AU PRIMAIRE ET AU SECONDAIRE

Au Québec, l'école est obligatoire de 6 ans à 16 ans. Au préscolaire, au primaire et au secondaire, les élèves vont à l'école environ 180 jours par an. Généralement, l'école commence à 8h et termine à 15h, du lundi au vendredi.

L'école québécoise repose sur 3 principes : instruire, socialiser et qualifier.

L'ÉDUCATION PRÉSCOLAIRE (MATERNELLE)

Au Québec, les enfants âgés de 5 ans peuvent aller à la maternelle durant un an. Ce n'est pas obligatoire mais la plupart des enfants y vont (à 98%). Elle leur permet de bénéficier d'un encadrement qui favorise leur développement avec un milieu d'apprentissage stimulant et d'acquérir des habiletés qui faciliteront leur réussite scolaire.

Pour les enfants de milieux défavorisés ou les enfants handicapés, il existe des possibilités de maternelle à 4 ans, à temps partiel.

La maternelle est offerte par les commissions scolaires et les enfants la fréquentent à temps plein.

L'apprentissage des compétences transversales au secondaire et au primaire

Le Programme de formation de l'école québécoise, défini par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS), repose sur le développement des compétences transversales :

- compétences d'ordre intellectuel (analyser une information, exercer son sens critique...),
- méthodologique (acquérir des méthodes de travail, utiliser les technologies de l'information et de la communication),
- personnel et social,
- communicationnel. Cet apprentissage s'effectue à travers toutes les disciplines.

Collège international
Marie de France

Une école française à Montréal

Ensemble, prêts pour le monde

ÉTABLISSEMENT CONVENTIONNÉ

aefe agence pour l'enseignement français à l'étranger

Établissement privé mixte - de la maternelle au lycée

4635, chemin Queen Mary - Montréal - Québec - Canada - H3W-1W3

(+1) 514 737 - 1177 - **www.cimf.ca**

LES CYCLES DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

Qu'ils aient fait leur préscolaire ou pas, tous les enfants de six ans doivent être inscrits à l'école primaire. Si votre enfant a cinq ans, il peut y être admis à la condition qu'il atteigne six ans avant le 1er octobre de sa première année scolaire.

Et avant 5 ans ? Centres de la petite enfance et services de garde

Les **Centres de la petite enfance (CPE)** son subventionnés par le gouvernement québécois et coûtent 7 $ par jour et par enfant. Il faut savoir que les places sont rares et que le délai d'attente peut être long (parfois jusqu'à deux ans !) N'hésitez donc pas à vous mettre sur liste d'attente et à vous enregistrer à plusieurs CPE en même temps.

Les **services de garde en milieu familial** (régis par le ministère de la Famille et des Aînés) sont un autre moyen de faire garder votre enfant. Il sera gardé dans une résidence privée par un responsable de services de garde ayant validé une formation spécifique et soumis à des normes prévues par la loi. Si toutes les conditions sont remplies, le responsable peut offrir des places à 7 $ car il peut bénéficier de subventions gouvernementales.

Les **services de garde privés (non régis)** sont à but lucratif. La personne responsable d'un service non régi est soumise à quelques obligations, mais peut pratiquer les prix qu'elle souhaite, ne bénéficiant pas d'aide financière gouvernementale.

- Association québécoise des CPE : www.aqcpe.com
- Regroupement des CPE de l'île de Montréal (RCPEÎM) : www.rcpeim.com
- Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) : www.mfa.gouv.qc.ca/fr/services-de-garde/Pages/index.aspx

Les élèves ayant des problèmes d'adaptation peuvent bénéficier de services particuliers à l'intérieur d'une classe spécialisée ou d'une classe ordinaire.

Le primaire est divisé en 3 cycles. Le 1er cycle comprend la 1ère et 2e année ; le 2e cycle la 3e et 4e année et le 3e cycle la 5e et 6e année. Des évaluations harmonisées du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) ont lieu à la fin de chaque cycle (donc en 2e, 4e et 6e années).

Tout au long de l'année, l'enseignant donne des travaux à faire à la maison et pratique des évaluations. Les notes sont traduites en pourcentage pour apparaître dans le bulletin scolaire remis aux parents à la fin de chaque trimestre. Le bulletin est accompagné de commentaires des enseignants.

Vos atouts pour réussir, que vous soyez jeune ou adulte?

Un parcours scolaire éclairé. Un objectif professionnel bien ciblé.

www.orientation.qc.ca

Soyez des parents avertis! Pour bien accompagner votre jeune durant son parcours scolaire, consultez espace parents.

C'est gratuit !

http://choixavenir.ca/parents

Ordre des conseillers et conseillères d'orientation du Québec

TÉMOIGNAGE

LUCAS

MON CHOIX D'ALLER FAIRE MA SCOLARITÉ DANS UN COLLÈGE QUÉBÉCOIS

➡ France, élève au secondaire

Je suis arrivé au Québec à l'âge de 8 ans et j'ai été scolarisé dans le système français jusqu'à la fin du primaire. Aujourd'hui, j'ai 15 ans et je vais au collège Notre-Dame, un établissement privé québécois près de chez moi. C'est un choix personnel. C'est à la fin de mon CM2 que l'un de mes voisins m'a parlé du collège et j'ai eu envie d'aller aux journées Portes ouvertes. J'ai tout de suite aimé l'endroit, surtout pour ses équipements sportifs. J'ai réussi l'examen d'admission et, à la rentrée suivante, je débutais dans ce nouvel établissement pour moi.

Cette année, je viens de faire ma rentrée en 5e secondaire, la dernière année avant le Cégep. Dans ma classe, nous sommes 32 élèves et seulement une dizaine a des parents nés au Québec. Nous sommes nombreux à venir de l'international : France, mais aussi Europe de l'est, Asie (Chine, Japon, Thaïlande, Vietnam).

UNE JOURNÉE AVEC MOI : SUIVEZ LE RYTHME !

Le matin, je me lève à 6h30. Je prends un bus à 7h30 près de la maison et les cours débutent à 8h15. Nous avons une pause de 10h20 à 10h45 : nous n'avons pas le droit de sortir de l'établissement mais nous pouvons nous défouler sur l'un des six terrains de sports ou aller à la bibliothèque. Pour le repas du midi, toutes les classes ne mangent pas ensemble dans le réfectoire. Pendant que les 1ères et 2e secondaires prennent leur lunch, les 4e et 5e secondaires vont à l'étude. Cela nous

DÉCOUVREZ D'AUTRES TÉMOIGNAGES SUR
WWW.IMMIGRANTQUEBEC.COM

permet d'avoir une heure par jour pour faire nos devoirs. L'étude se passe dans une très grande salle tout en long où nous sommes environ 300 élèves réunis. Nous déjeunons de 12h45 à 13h45. Moi, j'apporte ma boîte à lunch, mais si un jour j'oublie, je sais qu'il y a la cafétéria à disposition. Les cours reprennent à 14h30 jusqu'à 15h55. Ensuite, je rentre à la maison et je fais mes devoirs. Et trois à quatre fois par semaine, je fréquente le club de hockey de mon quartier : j'adore ça !

CE QUE J'AIME DE L'ENSEIGNEMENT QUÉBÉCOIS

Ce qui me plaît au collège, c'est que les cours sont répartis sur un cycle de six jours (mais je vais à l'école cinq jours par semaine !). Du coup, mon emploi du temps change chaque semaine, ça empêche la monotonie. J'étudie, par cycle, 5 heures de français, 5 heures de maths, 3 heures d'anglais (régulier ou avancé selon son niveau), 2 heures d'éthique et culture religieuse et 2 heures d'arts plastiques, auxquelles s'ajoutent 5 heures de sports. J'avais aussi le choix entre deux options : chimie/physique ou histoire/entrepreneuriat : j'ai choisi la première, ce qui représente 8 heures.

Au collège, les adultes sont très encourageants. Les enseignants sont disponibles 2 heures par cycle, en dehors des cours, pour répondre à toutes nos questions. Chaque classe a un président de classe élu par les élèves. L'un de ses rôles est d'organiser des activités qui sortent de l'ordinaire. Par exemple, l'année dernière, nous sommes allés avec ma classe au Centre des sciences de Montréal. Il y a aussi un président de niveau qui est chargé de mettre en place des projets avec les directeurs et enseignants. En 4e secondaire, nous avons fait une sortie de ski au Mont-Tremblant, des glissades à Saint-Jean-de-Matha et une excursion à Ottawa.

Une chose est sûre : je ne regrette pas mon choix !

LES CYCLES DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

Après l'école primaire, les enfants doivent poursuivre leur scolarité au secondaire. L'enseignement au secondaire se divise en deux cycles.

Le 1er cycle dure 2 années et comprend une formation de base commune à tous les élèves (1ère et 2e secondaire).

Le 2e cycle a une durée de 3 ans. Il est composé par la 3e secondaire, la 4e et la 5e. Il dispense une formation générale.

Durant ces 5 années, l'élève acquiert des connaissances dans des domaines d'apprentissage comme les langues, les mathématiques, les arts, les sciences humaines, mais aussi dans des domaines généraux de formation comme la santé et le bien-être, l'orientation et l'entrepreneuriat, l'environnement et la consommation, les médias, le vivre-ensemble et la citoyenneté.

Comme au primaire, les élèves ont des devoirs à faire à la maison et sont évalués en classe par des tests. En 4e secondaire, les élèves doivent passer les examens ministériels au mois de juin : ce sont les mêmes dans tout le Québec. Les épreuves sont en mathématiques, sciences et histoire. En 5e secondaire, les épreuves ministérielles sont le français et l'anglais.

➨ À noter que la formation professionnelle est accessible aux élèves à partir de la 3e secondaire.

Aider son enfant dans son choix d'avenir

Le site Internet, développé par l'Ordre des conseillers et conseillères d'orientation du Québec, s'adresse aux parents désireux d'accompagner leur enfant dans ses choix scolaires en leur donnant les bonnes informations et outils. Le site Internet décortique chaque année du secondaire, de la 1ère à la 5e, en abordant les enjeux et spécificités liés au développement individuel de l'enfant (passage du primaire au secondaire, acquisition de l'autonomie, exigences scolaires, rôle des parents, etc.).
Très concret, le site regorge de conseils pour tous les parents qui veulent suivent de près l'évolution de leur enfant. Il est également possible d'envoyer une question à un conseiller d'orientation.

➨ http://choixavenir.ca/parents

DES ÉCOLES AUX PROJETS PÉDAGOGIQUES PARTICULIERS

Certaines écoles – outre un enseignement général - proposent aux élèves du primaire et du secondaire des contenus pédagogiques particuliers :

- écoles alternatives. Si le réseau des écoles alternatives du Québec vous intéresse, consultez le site du réseau : http://repaq.qc.ca
- formation artistique (musique, danse, théâtre),
- sports-études. Consultez : www.mels.gouv.qc.ca/loisirsport/sportEtudes
- sciences,
- douance (élèves « surdoués »),
- éducation internationale. Consultez le site de la Société des écoles du monde du BI du Québec et de la francophonie : www.sebiq.ca

Ces écoles sont accessibles sur sélection (intérêts, aptitudes, bulletins scolaires ou tests). Renseignez-vous auprès de la commission scolaire pour connaître la liste de ces établissements.

La persévérance scolaire

Pour lutter contre le décrochage scolaire, une réalité encore trop présente au Québec, l'ensemble des acteurs de l'éducation œuvrent pour la persévérance scolaire. Dans les différentes stratégies mises en œuvre se trouvent :

- la valorisation de l'éducation et des diplômes dans la société et surtout auprès des jeunes,
- le renforcement des liens écoles-parents qui sont des acteurs de premier plan dans la lutte contre l'abandon scolaire.

Une campagne de sensibilisation « L'école, j'y tiens ! » s'adresse aux parents et aux jeunes pour les encourager à participer pleinement à la réussite scolaire.

TÉMOIGNAGE

ELISABETH

LE SYSTÈME ÉDUCATIF FRANÇAIS, UNE OUVERTURE VERS L'AMÉRIQUE DU NORD ET L'EUROPE

➡ France, parent d'élèves

LE CHOIX ENTRE LE SYSTÈME FRANÇAIS ET LE SYSTÈME QUÉBÉCOIS

Je suis arrivée au Québec en 1998 avec ma fille Tiphaine, âgée de 14 ans. Pour ne pas la déstabiliser, je l'ai inscrite dans le système français. Elle y a fait toute sa scolarité jusqu'à son bac à la fin du lycée. Cela lui a ouvert des portes sur les universités nord-américaines mais aussi européennes. Elle s'est inscrite à l'université Concordia où elle a passé deux baccalauréats en sciences humaines. Elle est ressortie bilingue. J'ai trouvé ces 4 années universitaires difficiles sur le plan financier et j'ai dû contracter un emprunt de 15 000$ pour payer les droits de scolarité et le matériel pédagogique. Tiphaine a terminé son cursus en faculté de droit à Paris. C'était plus simple financièrement car elle a pu avoir une bourse et une aide au logement.

Mon fils Victor est né au Québec. Aujourd'hui, il a 11 ans et est en 6e. Nous nous sommes posés la question du choix entre le système français et le système québécois. Comme nous ne connaissions pas vraiment ce dernier, nous avons opté pour le collège Stanislas, d'autant que nous habitons à Outremont. Mais j'ai adoré le Centre de la petite enfance (garderie québécoise) Les Ateliers où Victor est allé petit : il y avait un petit nombre d'enfants par éducatrice, chacun allait à son rythme.

DÉCOUVREZ D'AUTRES TÉMOIGNAGES SUR
WWW.IMMIGRANTQUEBEC.COM

LA VIE QUOTIDIENNE AU COLLÈGE STANISLAS

Au collège Stanislas, j'apprécie le fait qu'il y ait des enseignants québécois et français, mais aussi des suppléments spécifiquement québécois dans certaines matières (par exemple, Victor a un cours de mathématiques québécoises). J'aime également le sens de la tradition et le sentiment d'appartenance que véhicule l'établissement qui est presque centenaire. Les classes sont très cosmopolites. Les établissements français à l'étranger ont bonne réputation et cela attire des francophones du monde entier (Liban, Iran, etc.).

En CM2, Victor a étudié l'histoire du Québec. Je me souviens qu'il était fier de connaître une partie de son histoire puisqu'il est né ici. Je sais qu'il aime aussi les cours de hockey qui font partie intégrante de l'apprentissage. Pour le repas du midi, il fait comme tous ses amis : la boîte à lunch. Je lui réchauffe la boîte-thermos le matin avant le départ à l'école, mais il y a aussi des micro-ondes à disposition dans le réfectoire. Après la classe qui termine à 15h30, deux jours par semaine, il reste à l'étude et peut recevoir une aide aux devoirs, ou il va faire du basket dans l'établissement. Comme les élèves disposent de casier individuel, il peut se changer sans problème pour faire du sport.

Pour que les parents puissent suivre de près l'éducation de leur enfant, le collège a mis en place un système sur Internet qui permet de vérifier chaque soir les devoirs à faire. Les notes y sont aussi inscrites. Les parents ont un mot de passe et l'enfant aussi.

Je ne regrette pas ce choix du système français pour Victor qui est comme un poisson dans l'eau dans son établissement scolaire.

TÉMOIGNAGE

MATHILDE

JE RESTERAI AU QUÉBEC !

➨ Québec-France, élève au secondaire

UN ENSEIGNEMENT FRANÇAIS AVEC DES COMPLÉMENTS QUÉBÉCOIS

Je suis née au Québec, mais à l'âge de 11 ans, j'ai souhaité rejoindre ma mère en France où j'y ai fait la 6e, 5e et 4e. Je suis revenue au Québec pour ma 3e au collège Stanislas, dans la ville de Québec, et aujourd'hui je suis en classe de seconde.

L'enseignement est relativement similaire à ce que je connaissais en France mais nous devons faire le programme français et le programme québécois en une année. L'apprentissage doit donc se faire rapidement. En seconde, les élèves ont des heures réservées pour les compléments québécois. Pour ma part, je fais partie des élèves inscrits aux cours de physique-chimie enrichis, c'est-à-dire québécois. En classe de 4e et 3e, nous avons des cours d'histoire du Québec et du Canada à la suite desquels nous passons un examen qui nous est nécessaire pour l'admission au cégep.

UNE JOURNÉE BIEN RYTHMÉE

Lorsque j'arrive au collège le matin, je rejoins mes amis dans une salle d'accueil réservée aux 3e et aux 2nde. Les cours commencent à 8h20 : nous avons 2 heures de cours, une pause de 15 minutes, puis à nouveau 2 heures de cours. Généralement, nous avons une heure pour le repas du midi, mais en fonction des groupes auxquels nous sommes inscrits, il est possible d'avoir 2 ou 3 heures de pause. Après le lunch, nous retournons en cours pour 4 heures au maximum sans récréation.

Au collège, les élèves viennent du monde entier, mais surtout de France.

DÉCOUVREZ D'AUTRES TÉMOIGNAGES SUR
WWW.IMMIGRANTQUEBEC.COM

MES ACTIVITÉS EXTRASCOLAIRES

Le collège propose de nombreuses activités comme le volley-ball ou le basket-ball, mais moi je fais du « ultimate frisbee » hors de l'école. Cependant, il est possible que le collège mette prochainement en place des cours de boxe : dans ce cas, je m'inscrirai.

Après la seconde, j'aimerais aller au cégep. Mais de toutes façons, je resterai au Québec.

Spécificités du programme offert par le collège STANISLAS

Depuis sa création, le Collège STANISLAS, établissement privé de droit québécois sous convention avec l'Agence pour l'Enseignement Français à l'Étranger, poursuit sa mission de former les élèves de la maternelle au baccalauréat selon les programmes et méthodes du ministère français de l'Éducation nationale « adaptés au contexte et aux examens québécois ». Il prépare ses élèves aux « préalables exigés par les institutions québécoises d'enseignement supérieur » (entente de 2008 entre le gouvernement du Québec et le gouvernement de la République française). Depuis 1938, le Collège STANISLAS forme des individus responsables et autonomes, fiers d'être de « Stan ». Le développement culturel, artistique et sportif est au cœur de la vie de la communauté scolaire dont les valeurs de respect, de solidarité et de responsabilité constituent la base d'un regard ouvert sur l'évolution du monde.

Le Collège STANISLAS invite ses élèves à découvrir leur planète à travers un enseignement humaniste garanti par des professeurs de divers horizons francophones, un esprit de communauté mondiale et d'excellents résultats leur assurant l'accessibilité aux universités québécoises, canadiennes, américaines et européennes.

SCOLARISER SON ENFANT DANS LE SYSTÈME ÉDUCATIF FRANÇAIS

Le Collège Stanislas (Montréal et Québec) et le Collège international Marie de France (Montréal) sont deux collèges privés membres de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger (AEFE). Ils offrent un enseignement allant de la maternelle au collégial (lycée). Le développement de la culture générale occupe une place importante dans l'éducation. Les élèves sont préparés à passer le baccalauréat français en série scientifique, sciences économiques et sociales ou littéraire.

Les deux établissements exigent des droits de scolarité.

➨ Collège international Marie de France : www.cimf.ca
➨ Collège Stanislas : www.stanislas.qc.ca

Pour les ressortissants français, il existe des possibilités de bourses pour les enfants scolarisés dans l'un ou l'autre de ces deux établissements. Pour en savoir plus, consultez le site du Consulat général de France à Montréal : www.consulfrance-montreal.org

La lutte contre l'intimidation scolaire et autres formes de violences

Le Québec est très vigilant à l'égard des différentes formes que peut prendre le manque de respect à l'école (intimidation, disputes, bagarres, vols, racket, etc.). Une campagne de sensibilisation et un plan d'action appellent parents, élèves et éducateurs à lutter fermement contre la violence. Une loi visant à prévenir et à combattre l'intimidation et la violence à l'école est en vigueur depuis juin 2012.

➨ Pour en savoir plus : http://moijagis.com

COLLÈGE STANISLAS

MONTRÉAL ◆ QUÉBEC

LE MONDE VOUS ATTEND!

Le Collège Stanislas est membre du réseau mondial des écoles françaises de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger.

Régi par une entente franco-québécoise, le projet éducatif du Collège vise à former l'esprit des étudiants pour qu'ils puissent rayonner partout dans le monde.

Montréal

Maternelle 4 ans
Primaire
Secondaire
Collégial

direction@stanislas.qc.ca
514.273.9521

Québec

Maternelle 3 ans
Primaire
Secondaire

dirquebec@stanislas.qc.ca
418.527.9998

stanislas.qc.ca

Suivez-nous!

LE RÔLE DES COMMISSIONS SCOLAIRES

Les écoles publiques, de l'éducation préscolaire au niveau secondaire inclus, ainsi que les centres de formation professionnelle et les centres d'éducation des adultes, sont organisés et administrés par les commissions scolaires.

Les commissions scolaires sont chargées d'organiser des services éducatifs de qualité pour répondre efficacement aux besoins de formation des jeunes et des adultes. Elles doivent aussi adapter les services éducatifs selon les besoins des élèves handicapés ou ayant des difficultés d'adaptation et d'apprentissage. Elles offrent également des programmes de formation en entreprise. Les commissions scolaires emploient les enseignants des établissements qu'elles administrent et gèrent le budget des écoles publiques, des centres d'éducation des adultes et des centres de formation professionnelle.

À Montréal, on compte 3 commissions scolaires francophones : la Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys, la Commission scolaire de Montréal, la Commission scolaire de la Pointe-de-l'Île. Il existe 2 commissions scolaires anglophones : la Commission scolaire English-Montreal, la Commission scolaire Lester-B.-Pearson.

➨ **Fédération des commissions scolaires du Québec : www.fcsq.qc.ca**

LES MODALITÉS D'INSCRIPTION

Pour que votre enfant puisse fréquenter une école, vous devrez d'abord faire une demande d'admission auprès de l'école de votre quartier. Il est possible que votre enfant soit soumis à un test de connaissance du français, lors d'un rendez-vous avec le bureau des admissions. Cela permettra de déterminer s'il doit recevoir des services d'accueil et de soutien à l'apprentissage du français, soit dans une classe d'accueil ou dans une classe ordinaire selon les modèles d'organisation des services mis en place dans les commissions scolaires.

On vous demandera de présenter les originaux ou des copies certifiées conformes de documents comme le certificat de naissance de l'enfant, les bulletins scolaires, les documents attestant du statut de l'enfant au Canada, etc. L'école vous donnera la liste exacte des documents à fournir.

Si tous les documents sont en règle, vous pourrez ensuite procéder à l'inscription de votre enfant.

Toutes les commissions scolaires donnent, chaque année, un avis public concernant la demande d'admission. La période d'admission commence en février ou mars, en prévision de la rentrée scolaire qui a lieu quelques mois plus tard, habituellement à la fin d'août. Vous pouvez cependant faire une demande d'admission en tout temps, mais en ce qui concerne l'admission à l'éducation préscolaire (la maternelle), il est généralement recommandé de procéder avant la fin de juin.

LES PROJETS PÉDAGOGIQUES AU PRIMAIRE ET AU SECONDAIRE

LE PROGRAMME DE FORMATION DE L'ÉCOLE QUÉBÉCOISE

Au primaire et au secondaire, les élèves étudient les apprentissages définis dans le Programme de formation de l'école québécoise : le français (écriture, lecture, communication), les mathématiques, les sciences et technologies, la géographie, l'histoire et l'éducation à la citoyenneté. À cela s'ajoutent l'anglais comme langue seconde, les arts, l'éducation physique et à la santé, l'éthique et la culture religieuse (comprendre les religions du monde et favoriser le dialogue).

Au 2e cycle du secondaire, le développement professionnel est abordé sensibilisant l'élève à son orientation professionnelle, à l'entrepreneuriat.

L'ensemble de ces apprentissages vise à valoriser les compétences personnelles, sociales, intellectuelles et organisationnelles.

Le Programme de formation de l'école québécoise contient deux programmes disciplinaires élaborés pour les élèves issus de l'immigration, soit : Français, accueil, au primaire et Intégration linguistique, scolaire

et sociale, au secondaire. Ces programmes préparent les élèves immigrants à intégrer harmonieusement le système scolaire francophone et la société québécoise en développant la langue de la communication et la langue de l'école, en s'appropriant la culture scolaire, les repères culturels et les codes sociaux. Des stratégies diverses d'apprentissage de la langue seconde permettent également aux élèves d'acquérir graduellement leur autonomie et d'accroître leur efficacité en tant qu'apprenants.

LES GRANDES VALEURS DE L'ÉCOLE QUÉBÉCOISE

Étant donné la pluralité culturelle de la province, l'école québécoise repose sur un enjeu fondamental : le respect de la diversité culturelle tout en rassemblant les élèves autour de valeurs communes.

En effet, ce sont des dizaines de nationalités qui sont réunies dans un même lieu avec une histoire, une culture et souvent une langue différentes. Le défi est donc de réussir à créer un sentiment d'appartenance commune. Le système éducatif québécois enseigne ainsi aux élèves des valeurs essentielles que sont la démocratie, la justice sociale, l'équité, la tolérance, l'égalité hommes-femmes et la laïcité des institutions publiques.

Pour favoriser l'intégration de ces valeurs fondamentales, l'école axe son apprentissage sur quatre idées principales :

- **une éducation interculturelle et citoyenne** qui s'appuie sur la grande diversité des origines géographiques, des langues maternelles et des enracinements culturels des élèves.
- **la langue française :** grâce à l'adoption de la loi 101 en 1978, avec la Charte de la langue française, dans le réseau public francophone, l'enseignement est donné en français (sauf lors de cours visant à acquérir l'apprentissage d'une autre langue comme l'anglais, l'espagnol...).
- **le débat :** inciter les élèves à débattre et à confronter leurs idées afin qu'ils échangent leurs opinions et puissent apprendre des différences des autres.
- **le développement personnel :** la réussite scolaire mais aussi personnelle fait partie des préoccupations de l'école québécoise. L'école cherche à développer l'autonomie de l'élève dès le plus jeune âge.

COMMISSION SCOLAIRE MARGUERITE-BOURGEOYS

Ancrée dans la diversité

Les 51 000 élèves de la CSMB proviennent de 183 pays. Quelque 61 % d'entre eux ont une langue maternelle autre que le français.

Dans cet environnement cosmopolite, le taux de réussite aux examens ministériels de français de 5e secondaire a atteint 81 % l'année dernière. Fière de ces résultats, la CSMB place la qualité du français au cœur des apprentissages de tous les élèves. Chaque jour, ils apprennent ainsi à vivre ensemble dans la langue de Félix Leclerc.

Située dans sept arrondissements montréalais et 13 municipalités de l'ouest de l'île, la CSMB compte 87 établissements et plus de 8 500 employés.

www.csmb.qc.ca

www.twitter.com/csmbourgeoys

www.facebook.com/csmbourgeoys

LA GESTION DE CLASSE

La gestion de classe est une notion importante tant pour les enseignants que pour les élèves. Dès les premiers jours de classe, l'enseignant met en place des règles de conduite et s'assure qu'elles soient suivies et cohérentes durant l'année scolaire. En cas de problème avec l'élève, l'enseignant fait les démarches pour comprendre et résoudre les difficultés rencontrées.

Plutôt que d'imposer de manière autoritaire les règles de la classe, l'enseignant québécois amène généralement les élèves à se responsabiliser et à participer activement au bon fonctionnement de la classe. Si un élève ne respecte pas une règle établie, plutôt que de le punir, l'enseignant l'incite à réfléchir à son geste. La conséquence de son acte peut le conduire, par exemple, à ne pas aller en récréation pour rédiger un devoir qui n'a pas été fait.

L'enfant doit également respecter le code de vie général de l'établissement.

Au Québec, le renforcement positif occupe une place centrale dans l'éducation des enfants.

LE LIEN ÉCOLE-FAMILLE

Les parents étant les acteurs de premier plan dans l'éducation de leurs enfants, l'école québécoise accorde de l'importance à créer et maintenir le lien. À plusieurs moments de l'année, des rencontres entre parents et enseignants sont organisées. C'est l'occasion pour l'enseignant et les parents de faire le point sur l'apprentissage de l'enfant, ses résultats, ses progrès, son comportement en classe, etc. Au Québec,

Sensibiliser les jeunes à l'entrepreneuriat

Parce que le développement économique du Québec repose en partie sur l'entrepreneuriat, une stratégie gouvernementale œuvre à inculquer la culture entrepreneuriale auprès des jeunes. À l'école, les élèves développent des connaissances sur le sujet et peuvent participer à des mises en œuvre de projets. Aussi, chaque année depuis 15 ans a lieu le Concours québécois en entrepreneuriat : les élèves du primaire à l'université peuvent y participer.

➨ Pour en savoir plus : www.concours-entrepreneur.org

l'école est un lieu dans lequel les parents sont invités à s'impliquer.

Pour suivre la scolarité de l'enfant au quotidien, les parents sont invités à consulter quotidiennement son agenda. En plus de contenir les devoirs et leçons, l'agenda est l'outil de communication de premier niveau par lequel l'enseignant tient les parents au courant de tout événement ou situation qui mérite de leur être signalé.

LE CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT, LES COMITÉ DE PARENTS D'ÉLÈVES ET L'ORGANISME DE PARTICIPATION DES PARENTS

Que ce soit dans les écoles du primaire ou du secondaire, dans les centres d'éducation aux adultes ou les centres de formation professionnelle, chaque établissement a son conseil d'établissement composé du personnel scolaire et de parents d'élèves. Le conseil a un rôle important car il prend des décisions concernant les projets pédagogiques, les budgets, les règles de conduite, etc. Il est également un organe de consultation auprès des commissions scolaires.

Il existe également le comité de parents de la commission scolaire, une

Travailleurs temporaires : et vos enfants ?

Si votre enfant mineur est en âge de fréquenter un établissement scolaire (à partir de l'éducation primaire), vous devrez demander un certificat d'acceptation du Québec (CAQ) pour études auprès du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles du Québec, puis un permis d'études auprès de Citoyenneté et Immigration Canada.

➨ En savoir plus : www.immigration-quebec.gouv.qc.ca/fr/immigrer-installer/travailleurs-temporaires/informer-quebec/etudes-enfants.html

TÉMOIGNAGE

DANIELA

TOUT POUR AIMER L'ÉCOLE

➨ Bulgarie, parent d'élèves

LA JOURNÉE TYPE DES ENFANTS À L'ÉCOLE

Maman de deux enfants de 4 et 6 ans, la journée commence à 6h40 : on se prépare et à 7h20, c'est le départ. Pour l'instant, c'est leur papa qui les dépose à leurs garderie et école respectives en attendant de recevoir le passe pour le bus du transport scolaire pour l'aînée.

Le midi, mon fils mange à la garderie, il y a un service de traiteur inclus dans le tarif journalier de 7$, mais on prépare le lunch pour ma fille. À l'école de ma fille, le service traiteur est payant, 4$50 par jour en plus des 7$ pour le service de garde à l'école. On récupère les enfants vers 17h30. Le service de garde de l'école prend le relais pour la fin de la journée ou quand il n'y a pas école en semaine.

L'ARRIVÉE AU QUÉBEC ET LA SCOLARITÉ DES ENFANTS

À notre arrivée, il fallait qu'on trouve un logement, puis une garderie près du lieu d'habitation. Le site du ministère de la Famille donne la liste des garderies, classées par quartier. Mes enfants ont d'abord été inscrits sur liste d'attente, car en arrivant à Montréal à la fin du mois de mai, il n'y avait plus de place. On s'est tourné vers le milieu familial : ma fille a été inscrite en juillet. Quant à mon fils, comme nous ne trouvions de place nulle part, c'est son papa qui l'a gardé, et par conséquent, il n'a pas pu travailler. Cette situation a duré un an, il fallait rappeler tous les 2/3 mois. Finalement, la situation s'est débloquée plus d'un an après notre arrivée au Québec.

DÉCOUVREZ D'AUTRES TÉMOIGNAGES SUR
WWW.IMMIGRANTQUEBEC.COM

L'ENTREVUE AVEC L'ÉDUCATRICE POUR ÉVALUER LE NIVEAU DE FRANÇAIS DE MA FILLE

Ma fille, après son inscription à l'école, a eu une rencontre avec une éducatrice qui a évalué son niveau de français. L'entretien s'est déroulé sans les parents, sous forme de questions concernant la vie courante, pendant 5 à 10 minutes. Après l'évaluation, le nombre d'heures supplémentaires de français pour l'enfant est défini s'il en a besoin. J'ai beaucoup aimé cette démarche : l'enfant est bien préparé pendant sa première année pour s'intégrer plus rapidement et enrichir son vocabulaire.

LA MÉTHODE D'ENSEIGNEMENT ET LE SYSTÈME DE NOTATION AU QUÉBEC

Les écoles au Québec ont une approche de l'apprentissage avec laquelle l'enfant se sent à l'aise, car il se fait sous forme de jeux. Cela incite l'enfant à aimer l'école.

Quant au système de notation, je le trouve intéressant car c'est un ensemble (personnalité, sociabilité et comportement) qui est évalué et pas seulement les connaissances. Le système repose sur des lettres A, B, C ou D. Par exemple sur le bulletin scolaire de ma fille, on voit qu'elle est évaluée par rapport aux critères suivants : l'autonomie et l'intégration en classe, sa relation avec ses camarades et sa participation aux activités, le respect des règles de vie et des consignes scolaires.

Je trouve que c'est un bon moyen pour les parents de suivre l'évolution et l'intégration de leurs enfants en classe.

Mon conseil : Ne pas se contenter de la première information trouvée mais chercher la bonne et toujours se fier aux sites officiels.

institution consultative qui permet, entre autres, de transmettre les avis des parents sur le fonctionnement de la commission.

Les établissements sont dotés d'un organisme de participation des parents (OPP) qui s'implique dans la définition et la mise en œuvre du projet éducatif de l'école et la réussite des enfants.

D'autres comités de parents peuvent jouer une rôle dans l'établissement scolaire. Demandez à l'école de votre enfant quelles sont les instances existantes.

N'hésitez pas à vous investir dans la vie scolaire en tant que parents d'élèves ! C'est un bon moyen de comprendre le système scolaire québécois, de participer activement à l'éducation de votre enfant et de développer votre réseau social.

LE SERVICE DE GARDE EN MILIEU SCOLAIRE : PRÉSCOLAIRE ET PRIMAIRE

L'horaire des élèves du préscolaire et du primaire coïncide rarement avec celui des parents qui occupent un emploi. La plupart des écoles offrent des services de garde en milieu scolaire, qui encadrent les enfants et peuvent leur proposer des activités éducatives :

› avant le début de la classe le matin,

Soutien scolaire et accueil des enfants de familles immigrantes

Plusieurs organismes à but non lucratif offrent des services de soutien scolaire, d'aide aux devoirs, de halte-garderie, d'accueil en camp de jour ou durant les congés scolaires ou encore des groupes de discussion école-famille, pour les parents immigrants et leurs enfants. À Montréal, citons par exemple :

- La Maisonnée : www.lamaisonneeinc.org
- Cari-St-Laurent : www.cari.qc.ca
- CACI (Centre d'appui aux communautés immigrantes) : www.caci-bc.org
- CANA (Centre d'aide aux nouveaux arrivants) : www.cana-montreal.org
- L'Hirondelle : www.hirondelle.qc.ca
- PROMIS : http://promis.qc.ca

- à l'heure du midi,
- après la classe,
- durant les journées pédagogiques (journées de formation des enseignants).

Les élèves qui fréquentent ces services après la classe peuvent en profiter pour faire leurs devoirs ou d'autres activités culturelles et sportives.

Les parents qui confient leurs enfants aux services de garde en milieu scolaire paient des frais quotidiens, actuellement de 7$ par jour. Cependant, d'autres frais peuvent s'y ajouter, par exemple pour les repas pris à l'école ou pour des activités spéciales organisées par le service de garde. Renseignez-vous auprès de l'école de votre enfant.

LE TRANSPORT SCOLAIRE

Pour le transport scolaire, le Québec utilise les autobus jaunes. Ils sont peints de cette couleur pour plus de visibilité et de sécurité. Le transport scolaire est organisé par les commissions scolaires, qui fixent les critères d'admissibilité. En règle générale, c'est la distance de marche entre le domicile et l'école qui détermine la prise en charge d'un enfant. Ce service est gratuit à raison d'un aller le matin et d'un retour le soir, basés sur les horaires de l'école. Chaque jour, ce sont près de 563 000 écoliers qui sont transportés dans les autobus scolaires au Québec. Cela représente 58% des élèves du primaire et du secondaire. (source : ATEQ)

Préparer financièrement les études postsecondaires de vos enfants

Dans la plupart des institutions financières, il est possible d'ouvrir un REEE (régime enregistré d'épargne-études). L'ouverture du compte au nom de l'enfant peut être faite par les parents, grands-parents, autres membres de la famille ou encore amis. Le plafond de cotisation est de 50 000 $ par enfant. L'ouverture d'un REEE vous permet également d'être admissible aux subventions du gouvernement fédéral qui permettront d'accroître le montant du REEE.

➨ Pour tout renseignement, consultez le site de l'Agence de la consommation en matière financière du Canada : www.fcac-acfc.gc.ca/fra/consommateurs/evenementVie/etudePost/epargREEE-fra.asp

TÉMOIGNAGE

AMINA

MON IMPLICATION DANS LE CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE

➨ Liban, parent d'élèves

Originaire du Liban, je suis venue au Canada en 2007 accompagnée de mon mari et de ma fille âgée de 6 ans. Nous avons choisi d'immigrer au Canada car, pour nous, c'est le pays de la démocratie et de la sécurité. Francophone, l'intégration dans la Belle Province ne m'a pas posé de problème. Dès mon arrivée, je me suis investie dans de nombreuses activités de bénévolat.

M'ENGAGER DANS LA VIE DE L'ÉCOLE : MA CONTRIBUTION À UN PROJET DE SOCIÉTÉ

Ma fille s'est tout de suite sentie à l'aise dans sa nouvelle école Henri-Beaulieu. J'apprécie le fait que l'école québécoise place l'élève au centre des apprentissages, tenant compte des besoins de chacun.

Rapidement, j'ai eu envie de m'impliquer dans le conseil d'établissement (CE) de l'école de ma fille parce que cela constituait un engagement social et communautaire important à mes yeux. Y investir mon temps et ma personne m'a permis de développer un profond sentiment d'appartenance envers l'école Henri-Beaulieu, ainsi qu'envers la Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys auprès de laquelle j'ai été, pendant des années, déléguée de l'école au comité de parents et au comité central.

LE CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT : AU CŒUR DU LIEN ÉCOLE-FAMILLE

Le conseil d'établissement (CE) de l'école analyse les besoins des élèves, les enjeux liés à leur réussite ainsi que les caractéristiques de la communauté qu'il dessert. Il vote également le budget annuel de l'école. Mais surtout, le CE amène les agents de l'éducation à

échanger, à travailler ensemble, à partager les mêmes orientations éducatives.

Les membres parents du conseil d'établissement de l'école sont les portes-paroles de tous les parents, et non de leur enfant. Ils ont pour mission d'exposer au CE les questions et les propositions, ainsi que de jouer le rôle de médiateur en cas de problème.

Cela fait maintenant 6 ans que je suis impliquée dans le CE et j'y siège désormais comme présidente. Mais peu importe le poste : je continue tout simplement de servir mon école et nos élèves. Je remplirai cette mission jusqu'à la fin de l'année scolaire car ma fille est déjà rendue en sixième année du primaire. C'est sa dernière année avant le secondaire.

S'IMPLIQUER DANS LA VIE SCOLAIRE POUR FAVORISER LA RÉUSSITE DES ENFANTS

Il me semble qu'il est profitable pour tout parent d'élève d'échanger avec l'enseignant, d'aller aux réunions, de participer aux activités. Cela témoignage de son intérêt vis-à-vis de son enfant, en passant quelques heures à l'école, sans toutefois être intrusif. Participer à la vie de l'école, c'est contribuer à une vision de la société, car l'école n'est pas un bien de consommation mais un collectif où les parents d'élèves ont leur place, en tant que membres de la communauté éducative.

Les parents peuvent participer à la vie scolaire en posant leur candidature pour devenir membre d'un conseil d'école. Les parents nouvellement arrivés au Québec devraient s'impliquer suffisamment pour communiquer leurs idées, leurs points de vue et leurs opinions. Les rencontres avec les enseignants, leur participation aux activités organisées à l'école sont d'excellents moyens de consolider la relation école-famille. Ils peuvent aussi faire du bénévolat dans l'école.

La collaboration école-famille, grâce à des efforts de concertation, contribue à renforcer le tissu social et au développement d'un environnement harmonieux.

LE REPAS DU MIDI

Au primaire, la plupart des parents préparent une boîte à lunch pour le dîner de leurs enfants, avec un thermos pour leur fournir un repas chaud. Certaines écoles proposent également une cafétéria ou un service de traiteur, notamment au secondaire : les repas y sont payants.

À leur arrivée au Québec, certains immigrants sont surpris par ce fonctionnement, notamment par la rapidité du lunch. Mais il faut savoir que cette pause a moins d'importance dans la culture nord-américaine. Les enfants prennent un bon petit-déjeuner et soupent assez tôt (vers 17h ou 18h).

DANS LA COUR DE RÉCRÉATION AU PRIMAIRE

Les élèves ont une récréation dans la matinée et dans l'après-midi, d'une durée de vingt minutes. Ils sont surveillés par les enseignants. Les élèves sont encouragés à se dépenser durant cette pause : jeux de ballons et jeu du « tag » (les enfants se courent après) sont les plus répandus. À moins d'un froid extrême, les élèves sortent jouer dans la cour de récréation durant l'hiver, ce qui leur donne l'occasion de réaliser toutes sortes de construction avec la neige (fort, bonhomme...). Lancer des boules de neige est strictement interdit.

Les camps de jour et camps de vacances

Durant les congés scolaires, les parents peuvent inscrire leurs enfants à des camps de jour ou des camps de vacances. Les camps de jour se passent généralement près du domicile de l'enfant, sur une journée. Les camps de vacances se déroulent sur plusieurs jours, souvent dans la nature. Les camps peuvent s'adresser aux enfants entre 3 et 17 ans. Ils proposent des activités sportives et culturelles. Ils sont payants.

➨ Renseignez-vous auprès de l'école de votre enfant. Vous pouvez également consulter le site de l'Association des camps certifiés du Québec : http://camps.qc.ca/fr/parents-et-enfants/accuei

LES SORTIES SCOLAIRES

En fonction des moyens de l'établissement et de la disponibilité de l'équipe pédagogique, les élèves peuvent être conviés à des sorties scolaires, été comme hiver, afin de participer à une multitude d'activités culturelles, éducatives ou sportives : séances d'initiation à la raquette ou au ski de fond, journées thématiques, sorties au théâtre, visite de musées, etc.

LES CONGÉS SCOLAIRES

Les semaines d'école sont entrecoupées de congés scolaires. La rentrée des classes s'effectue fin août et les premiers congés interviennent à la période de Noël. Ensuite, il faut attendre généralement fin février ou début mars pour la période de relâche, puis fin juin pour les vacances d'été. Les enseignants bénéficient d'une vingtaine de journées pédagogiques tout au long de l'année pour continuer à se former. Durant ces journées, les élèves ne fréquentent pas l'établissement scolaire, mais des services de garde en milieu scolaire peuvent prendre en charge les enfants.

Les dates de la semaine de relâche ne sont pas les mêmes dans tout le Québec : elles dépendent des commissions scolaires. Les établissements privés ont leurs propres calendriers de vacances.

TÉMOIGNAGE

VANESSA

SCOLARISER SON ENFANT À L'ÉCOLE QUÉBÉCOISE, UN VRAI SIGNE D'INTÉGRATION

➡ France, parent d'élèves

LA COURSE DÈS LE MATIN !

Réveil à 6h05…on s'habille, petit-déj devant la TV, on se brosse les dents et on finit de préparer la boîte à lunch pour Gabin. Départ à 7h10, en voiture, direction la garderie pour Clarisse que je dépose à 7h30. 7h35, on repart, direction l'école de Gabin qui va au service de garde de 7h40 jusqu'au début de la classe à 8h55. Il retourne au service de garde de 11h15 jusqu'à 13h (il y prend son dîner). La classe reprend à 13h05 jusqu'à 15h25 et Gabin retourne au service de garde jusqu'à ce que je vienne le chercher à 17h15! Nous repartons ensemble, en voiture, chercher Clarisse à la garderie à 17h30, retour à la maison à 17h45, bain ou douche, un peu de TV pour relaxer pendant que maman prépare le souper. On passe à table en famille à 18h30. 19h on se brosse les dents, jeux pendant 20 min, histoire à 19h30 et tous les enfants sont couchés à 19h45 ! Ouf, quelle journée !

LE PUBLIC OU LE PRIVÉ, LE CHOIX DE LA SCOLARITÉ DES ENFANTS

Ce qui nous a semblé le plus compliqué lors de l'inscription en maternelle de Gabin, c'est de choisir la bonne école. Le choix se fait entre le privé et le public. Pour nous, nous avons jugé qu'en primaire, le public devrait convenir.

Ensuite se faire une idée sur notre école de quartier n'a pas été facile. Alors nous avons fait une visite de l'école et nous avons interrogé

DÉCOUVREZ D'AUTRES TÉMOIGNAGES SUR
WWW.IMMIGRANTQUEBEC.COM

la directrice de la garderie pour savoir où allaient les enfants qui sortaient de son établissement. Une école publique, mais pas dans notre quartier, ressortait du lot. Il nous a fallu inscrire Gabin sur la liste de tirage au sort (vu que ce n'était pas notre école de quartier) et nous avons eu l'heureuse surprise qu'il obtienne une place. Sa sœur devrait être prioritaire pour le rapprochement des fratries. Nous sommes heureux de ce choix, l'école est en effet très bien mais pour la logistique, c'est forcément plus compliqué que si l'école avait été celle au bout de notre rue.

L'APPRENTISSAGE DU FRANÇAIS ET DE L'ANGLAIS

Nous sommes francophones de France mais avec l'intention de vivre ici longtemps … alors il nous semble évident que pour permettre aux enfants de s'intégrer et partager la culture des personnes qui les entourent, les deux langues s'imposent :

- l'apprentissage du français ? Peut-être qu'il peut y avoir quelques différences avec « le français de France ». Peu importe !

- l'apprentissage de l'anglais ? Cela nous semble essentiel qu'ils sachent parler anglais. Des activités et des relations anglophones, en plus des cours d'anglais à l'école, devraient leur permettre de développer cette compétence linguistique.

LE CHOIX DU SYSTÈME QUÉBÉCOIS

J'aime bien le fait que l'accent ici est plus mis sur l'acquisition de l'autonomie et la capacité à rechercher l'information alors qu'en France, on base tout sur les connaissances. Le passage d'un système à l'autre n'est pas évident. Nous restons convaincus que si l'enfant va rester au Québec et travailler ici plus tard, il vaut mieux qu'il soit dans le système québécois. Si un retour en France est prévu, mieux vaut faire le changement avant le retour pour préparer l'enfant.

Pour chacun de ces services, renseignez-vous auprès de votre commission scolaire.

LES SERVICES D'ACCUEIL ET DE SOUTIEN À L'APPRENTISSAGE DU FRANÇAIS

Une allocation du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport aux commissions scolaires sert à financer en partie les services d'accueil et de soutien à l'apprentissage du français.

Ces services sont offerts à des élèves non francophones qui reçoivent, pour la première fois, l'enseignement en français, et dont la connaissance de cette langue ne leur permet pas de suivre normalement l'enseignement. Pour pouvoir en bénéficier, l'élève doit être inscrit dans un établissement d'enseignement rattaché à une commission scolaire francophone.

Les classes Vire-Vent : un projet pédagogique original

Mis en place en 2009 par la Commission scolaire des Affluents, à Terrebonne, dans la région de Lanaudière, le service Vire-Vent est spécifique à l'accueil et l'intégration des nouveaux arrivants. Ce sont des classes de transition qui permettent de faciliter le passage de l'élève à la classe ordinaire. Le but : apprendre à l'élève à vivre en français, c'est-à-dire lui faire acquérir une connaissance fonctionnelle du français correspondant à ses besoins scolaires, personnels et sociaux. L'élève fréquente cette classe trois jours par semaine mais est également présent dans la classe ordinaire afin de s'intégrer à son nouveau milieu social.

➨ Pour en savoir plus : http://blogues.csaffluents.qc.ca/vire-vent

Lexique de la scolarité

- Le récipiendaire : le lauréat
- Une efface : une gomme
- Un aiguisoir : un taille crayon
- De la gommette : de la pâte à fixe
- Du papier collant : du scotch
- Un sac d'école : un cartable
- Une brocheuse : une agrafeuse
- Une menterie : un mensonge
- Un cartable : un classeur
- Une garderie : une crèche
- Un dîner : le repas du midi
- Niaiser : faire des bêtises ou ne rien faire
- Se faire chicaner : se faire disputer

Ces services ont pour but de développer, chez les élèves visés, des compétences suffisantes pour suivre les cours en français et comprendre les manières d'apprendre et les valeurs communes de la société québécoise. Par la suite, l'élève rejoint le système d'éducation général où il peut, selon ses besoins, recevoir un soutien linguistique d'appoint en français.

LE PROGRAMME D'ENSEIGNEMENT DES LANGUES D'ORIGINE (PELO)

Le Programme d'enseignement des langues d'origine (PELO) est un projet pédagogique mis en œuvre principalement dans des écoles primaires. La pertinence de ce programme se fonde sur le fait qu'une meilleure connaissance de la langue maternelle a des effets positifs sur l'apprentissage de la langue seconde et le développement général des élèves.

L'allocation du Ministère peut servir également à financer l'établissement et la mise en œuvre d'un protocole d'accueil pour les élèves nouvellement arrivés, des services d'intégration scolaire et sociale pour les élèves et leur famille, ainsi que des ressources supplémentaires pour les élèves immigrants en situation de grand retard scolaire…

zoom sur »

LE PROGRAMME DE SOUTIEN SCOLAIRE DE PROMIS

L'ÉCHEC N'EST PAS UNE OPTION ! RÉUSSIR À L'ÉCOLE, C'EST PROMIS !

En vigueur depuis 1988, le programme de soutien scolaire a pour but de soutenir la persévérance et la réussite scolaire des élèves issus de familles immigrantes du quartier Côte-des-Neiges qui éprouvent des difficultés scolaires, dues à la méconnaissance de langue française.

TROIS PROJETS POUR SOUTENIR LA RÉUSSITE SCOLAIRE D'ÉLÈVES DE 6 À 17 ANS

- École du Samedi mobilise des élèves et leur famille, des enseignants des écoles primaires partenaires, une équipe d'intervenantes formées en éducation et plus d'une centaine d'intervenants bénévoles issus de la communauté montréalaise. Les activités offertes : tutorat individuel, éveil à la lecture et à l'écriture (3 à 5 ans), ateliers de développement du soutien scolaire parental ;
- Projet Ado offre du tutorat en petits groupes aux élèves du secondaire en collaboration avec deux écoles partenaires.
- Camp de jour PROMIS est une continuité de l'École du Samedi, qui permet aux élèves de renforcer et de consolider des acquis en français et en mathématiques tout en s'amusant durant l'été.

TUTORAT INDIVIDUEL ET EN PETITS GROUPES

Ce programme permet à l'élève de vivre des expériences positives dans l'apprentissage en français et, ainsi, de développer son estime de soi. Avec l'aide du bénévole, l'élève travaille sur ses principales difficultés en français et en mathématiques, et est ainsi mieux outillé pour faire ses leçons et ses devoirs, le soir à la maison. À la suite d'un judicieux jumelage bénévole-élève, l'équipe développe une relation de confiance. Une bibliothèque-ludothèque dotée de livres et de jeux éducatifs, stimulants et amusants est mise à leur disposition.

➨ Auteur : PROMIS

- 3333, chemin de la Côte Ste-Catherine
  Montréal (Québec) H3T 1C8
  Téléphone : (514) 345-1615
  ➨ http://promis.qc.ca

société des écrivains

300, rue St-Sacrement #415
Montréal, Québec, H2Y 1X4 – Canada

Vous écrivez ?
La Société des écrivains vous édite !
Envoyez-nous votre manuscrit

Être publié :
un rêve à votre portée avec la Société des écrivains.
Vous avez un projet d'écriture ?

Pour être publié(e) par la Société des écrivains, vous pouvez nous adresser votre manuscrit pour une expertise gratuite.

www.societedesecrivains.ca
societedesecrivains@neopol.ca – Tél. : 00 (1) 514 279 3578

IMMIGRANT Québec

2012

Le guide pour les immigrants

trouver son premier emploi au QUÉBEC

À télécharger gratuitement sur :
www.immigrantquebec.com

www.immigrantquebec.com

ÉTUDIER AU COLLÈGE OU À L'UNIVERSITÉ
(ÉTUDIANTS INTERNATIONAUX)

Au Québec, l'enseignement supérieur est composé de l'enseignement collégial et de l'enseignement universitaire. Depuis septembre 2012, l'enseignement supérieur est rattaché au ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie.

Chaque année, ce sont plusieurs milliers d'étudiants du monde entier qui sont reçus par les établissements d'enseignement québécois, attirés par la qualité de l'enseignement, une vie sur le campus à la nord-américaine, un espace francophone en Amérique, un cadre de vie sécuritaire où le monde urbain moderne côtoie les grands espaces.

Dans l'enseignement supérieur, tous les étudiants non canadiens n'ont pas le même statut administratif : certains sont résidents permanents, d'autres possèdent un permis d'études, d'autres encore sont présents dans le cadre d'échanges universitaires. Ainsi, ce qui s'applique aux uns en matière de modalités administratives et de droits de scolarité ne s'applique pas forcément aux autres. Renseignez-vous bien sur les démarches en fonction de votre statut.

Les études secondaires conduisent au **collégial**, premier niveau de l'enseignement supérieur. Les établissements d'enseignement collégial sont principalement les cégeps (collèges d'enseignement général et professionnel) qui sont publics, mais l'enseignement se donne aussi dans des institutions privées.

Le cégep est une entité particulière au Québec. Il fait le pont entre l'adolescence et l'âge adulte en proposant à l'étudiant un encadrement plus

Définition d'un étudiant étranger

Selon le site du gouvernement du Québec, un étudiant étranger est un « étudiant qui poursuit ses études dans un établissement d'enseignement universitaire ou collégial, à l'extérieur de son pays d'origine, pour une période déterminée et qui n'a ni la citoyenneté canadienne ni le statut de résident permanent au sens des lois et de la réglementation fédérale sur l'immigration et la protection des réfugiés et la citoyenneté. »

rigoureux qu'à l'université, tout en favorisant l'acquisition de l'autonomie et de l'indépendance. Les étudiants en première année de cégep ont généralement 17 ans. L'ouverture sur le monde y est encouragée. Pour de jeunes étudiants étrangers, l'inscription dans un cégep peut représenter un bon pas vers l'autonomie, avant l'université, et éviter un bouleversement trop brutal où l'adolescent quitte l'univers familial.

Le Québec compte 48 cégeps répartis sur l'ensemble du territoire, dont cinq sont anglophones, ainsi que 68 établissements privés subventionnés par le gouvernement. Onze établissements proposent un enseignement spécialisé, comme par exemple, les conservatoires de musique rattachés au ministère de la Culture. Enfin, il existe également des collèges privés non subventionnés par le ministère mais dont les programmes et les diplômes sont reconnus par le ministère (établissements privés sous permis).

L'enseignement collégial est ouvert aux étudiants, mais aussi aux adultes en reprise d'études. Il offre une formation pré-universitaire ou une formation technique.

Le réseau de l'enseignement collégial est dense et les formations proposées très diverses. Pour connaître la liste des programmes conduisant à un diplôme d'études collégiales (DEC) par établissements, consultez le site du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport au lien suivant : www.mels.gouv.qc.ca/ens-sup/ens-coll/program/listecol.asp (l'enseignement collégial ayant été rattaché à un nouveau ministère en septembre 2012, il est possible que ce lien URL soit soumis à changement). Pour avoir accès à l'offre de formation conduisant à une attestation d'études collégiales (AEC), vous pouvez consulter le site monretouraucegep.com

L'enseignement universitaire représente le second niveau de l'enseignement supérieur (après le cégep qui est le premier niveau). La durée des études varie selon la discipline et le cycle choisis. Très autonomes, les universités peuvent définir leurs programmes d'enseignement et de recherche, déterminer leurs exigences relativement à l'admission et à l'inscription des étudiants ainsi que décerner leurs propres diplômes.

Au Québec, les établissements d'enseignement de qualité ne se trouvent pas qu'à Montréal. En fonction du programme d'études que vous souhaitez suivre, prenez le temps de regarder les différentes offres des collèges et universités québécois. Chacun a ses particularités et ses

spécialisations. Ne craignez pas de vous éloigner de Montréal pour découvrir les établissements d'enseignement supérieur en région. Vous serez surpris de constater que chacun d'entre eux reçoit un nombre non négligeable d'étudiants venant de tous les horizons, contribuant à rendre animée et diversifiée la vie sur tous les campus du Québec.

Nous vous présentons ici un rapide descriptif des collèges, universités et autres écoles du Québec, mais rien ne vaut d'aller consulter par vous-mêmes les sites Internet de ces établissements. Vous y trouverez toutes les informations détaillées sur les programmes et les modalités d'incription et très souvent une section réservée aux étudiants internationaux.

LES COLLÈGES PUBLICS (CÉGEPS) ET PRIVÉS : FORMATION PRÉ-UNIVERSITAIRE ET TECHNIQUE

Les cégeps, les collèges privés subventionnés et les établissements privés sous permis offrent aux étudiants un enseignement collégial.

Les cégeps et institutions privées offrent le choix entre :

- des programmes d'études pré-universitaires d'une durée de deux ans qui, comme le nom l'indique, préparent à l'université ;
- des programmes d'études techniques de trois ans, qui mènent directement au marché du travail, (mais il existe des possibilités pour poursuivre à l'université).

L'enseignement collégial est sanctionné par l'obtention d'un DEC (diplôme d'études collégiales) qui peut donc être pré-universitaire ou technique et qui permet de poursuivre ses études ou qui mène vers le marché du travail. Les collèges délivrent également des AEC (attestation d'études collégiales) à la suite d'un programme court offert aux adultes en reprise d'études. Voir le chapitre de ce Guide consacré à ce sujet (p. 166).

Quel que soit leur choix, les étudiants inscrits dans les programmes de DEC suivent des cours de formation générale : français et littérature, philosophie, éducation physique et anglais langue seconde.

Il existe neuf programmes d'études pré-universitaires : sciences de la nature ; sciences informatiques et mathématiques ; sciences humaines ; arts et lettres ; musique ; danse ; arts visuels ; sciences, lettres et arts ; histoire et civilisation.

Quant aux programmes d'études techniques, ils sont au nombre de 132 et se répartissent dans cinq domaines : techniques biologiques, techniques physiques, techniques humaines, techniques administratives et techniques artistiques.

Les établissements n'offrent pas tous les mêmes programmes. À titre d'exemple, certains peuvent être plus orientés vers les nouvelles technologies, d'autres vers les arts, d'autres encore vers la santé, etc. Il est donc nécessaire de regarder les offres de chaque établissement à Montréal et en région pour trouver celui proposant le programme adapté à son projet professionnel. La qualité de l'enseignement est la même dans tous les cégeps du Québec.

Il est important de comprendre que l'étudiant au niveau collégial est déjà en train de se spécialiser. Il est conseillé de faire le choix de sa spécialisation sans précipitation, selon la motivation et les objectifs de l'étudiant et selon son projet professionnel. À noter que si l'étudiant choisit un cégep hors de Montréal, il pourra sans difficulté rejoindre une université montréalaise ensuite : l'admission à l'université n'accorde pas d'importance au cégep d'origine mais à la performance de l'étudiant.

S'il vous est difficile de choisir une filière car vous avez plusieurs centres d'intérêt, un double cheminement est possible dans certains programmes et sous certaines conditions. D'autre part, il arrive régulièrement qu'un étudiant change de programmes d'études en cours de route : l'équipe pédagogique du cégep est présente pour accompagner l'étudiant dans un épanouissent professionnel et personnel.

Il est également possible dans certains collèges du Québec de suivre un cheminement en baccalauréat international qui permet d'obtenir un diplôme menant à l'université et reconnu dans une centaine de pays dans le monde. Le programme d'études, d'une durée de deux ans, est défini par l'Organisation du baccalauréat international. (www.ibo.org)

Vous avez une question sur un cégep et ses programmes d'études, n'hésitez pas à envoyer un courriel. Le personnel est habitué à répondre aux questions des étudiants étrangers.

➨ Pour consulter le liste des cégeps et leurs coordonnées, consultez le site de la Fédération des cégeps : www.fedecegeps.qc.ca

➨ Voir également le Portail du réseau collégial du Québec : www.lescegeps.com

TÉMOIGNAGE

SANDRINE

LE DOCTORAT QUÉBÉCOIS EN SCIENCES, UN PARCOURS EXIGEANT

➨ France, doctorat en bio-informatique

Ingénieur en bio-informatique à l'Institut Pasteur à Paris, je souhaitais poursuivre mes études dans le cadre d'un doctorat. De son côté, mon mari avait des difficultés à retrouver un poste de chercheur en France et souhaitait une expérience professionnelle à l'étranger. Nous sommes donc arrivés à Montréal il y a deux ans avec nos deux enfants.

S'INSCRIRE DANS UN PROGRAMME D'ÉTUDES DEPUIS LA FRANCE

J'ai d'abord contacté, depuis la France, des laboratoires d'accueil qui travaillaient sur des thématiques qui m'intéressaient et qui pouvaient financer des doctorants. Puis je suis venue en août 2009 dans le cadre d'un voyage de prospection afin de rencontrer des chefs de laboratoires.

J'ai ensuite pu faire une demande d'admission à l'Université de Montréal (UdeM), qui, au vu de mon programme de master et de mon expérience professionnelle, m'a acceptée. J'ai alors demandé un CAQ, puis un permis d'études.

Toutefois, si c'était à refaire et si je disposais de plus de temps, j'arriverais en tant que résidente permanente. En effet, le statut d'étudiante étrangère ne permet pas de bénéficier des mêmes avantages qu'un étudiant québécois, notamment pour l'obtention de bourses.

FAIRE UN DOCTORAT AU QUÉBEC

Le programme du doctorat me semble plus scolaire au Québec qu'en France. L'étudiant est encadré tout au long de son cursus par diverses rencontres permettant de faire le point sur ses recherches. D'autre part, il a encore des cours obligatoires (plutôt des séminaires), équivalents à une demi-journée par semaine dans mon cas. Cela contraste avec le fonctionnement français, plus indépendant, qui considère déjà ses étudiants en doctorat comme des mini-chercheurs.

Le système éducatif québécois encourage à postuler à des bourses, des prix et des distinctions. Plus on a des bourses, plus on a de chance d'en avoir de nouvelles. Les critères de sélection pour l'obtention d'une bourse sont, entre autres, le sujet de la thèse, le dossier scolaire, les publications scientifiques et les bourses précédemment obtenues. Le statut (étudiant étranger, résident permanent, citoyen canadien) est également important.

Il est possible d'occuper un poste d'auxiliaire au sein de l'Université, en enseignant une partie des cours de travaux pratiques. Cela demande du temps et de la préparation, mais c'est très enrichissant et responsabilisant.

Le doctorat est plus long qu'en France et le niveau d'exigences me semble légèrement plus élevé : par exemple, il est nécessaire d'avoir obtenu plusieurs publications d'articles scientifiques. Ensuite, il est conseillé d'effectuer un stage postdoctoral, idéalement à l'étranger.

Le principe du système éducatif québécois : être ouvert dans sa démarche. Chacun peut reprendre une formation pour améliorer ses compétences.

LES ÉCOLES NATIONALES DU QUÉBEC

Le Québec offre 5 écoles nationales ayant toutes une spécialisation bien précise. Vous pourrez donc étudier :

- au Centre québécois de formation aéronautique (pilotage d'aéronefs) (Cégep de Chicoutimi dans la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean),
- à l'École des pêches et de l'aquaculture du Québec (aquaculture, pêche professionnelle, transformation des produits de la pêche) (Cégep de la Gaspésie et des îles dans la région de Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine),
- à l'École nationale d'aérotechnique (construction aéronautique, entretien d'aéronefs et avionique) (Collège Édouard-Montpetit dans la grande région de Montréal),
- à l'École nationale du meuble et de l'ébénisterie (meuble, fabrication, menuiserie architecturale, rembourrage et ébénisterie) (Cégep de Victoriaville à Montréal),
- à l'Institut maritime du Québec (architecture navale, navigation, génie mécanique de marine, plongée professionnelle et logistique du transport) (Cégep de Rimouski dans la région du Bas-Saint-Laurent).

Ces écoles nationales sont rattachées aux cégeps, mais au vu de leurs particularités, l'enseignement se fait dans des locaux propres avec du matériel adapté. L'enseignement y est de haut niveau. Les matières enseignées étant fortement liées à l'environnement, il semble naturel que la plupart de ces écoles se soient établies en région. Les écoles œuvrent en collaboration avec les professionnels et le monde de l'industrie de la région, dont certaines sont des chefs de file internationaux dans leur domaine.

➨ Les procédures d'admission sont sélectives. Renseignez-vous auprès de l'école.

➨ Pour en savoir plus : http://ecolesnationales.ca/ENQ.htm

Cégep international

Depuis 1992, certains cégeps se sont regroupés au sein de Cégep international et œuvrent ensemble pour favoriser l'échange, les partenariats, les projets de coopération à l'international. Favoriser la mobilité étudiante et le recrutement d'étudiants internationaux est l'une des missions de Cégep international. Le site est un incontournable pour tout étudiant étranger qui désire s'inscrire au niveau collégial. Il offre un panorama complet des cégeps du Québec et de leurs différents programmes.

➨ www.ee.cegepinternational.qc.ca

LES INSTITUTS GOUVERNEMENTAUX

Certains établissements du réseau gouvernemental offrent un enseignement de type collégial. Chaque année, ils reçoivent des étudiants étrangers qui s'inscrivent à temps plein pour obtenir un diplôme d'études collégiales (DEC).

Voir notamment :

- l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec (ITHQ) : www.ithq.qc.ca/ecole/futurs-etudiants/etudiants-etrangers
- l'Institut de technologie agro-alimentaire (ITA) (campus de La Pocatière et campus de Saint-Hyacinthe) : www.ita.qc.ca/fr/ITA/menuvert/internationales/etudiantsetrangers/Pages/etudiantsetrangers.aspx
- le campus McDonald (Université McGill) pour son programme de Gestion et exploitation d'entreprise agricole (GEEA). www.mcgill.ca/macdonald

Pour déposer un dossier de demande d'admission dans un programme d'études menant à un diplôme de niveau collégial, il faut passer par le Service régional d'admission. Voir la partie de ce Guide consacré à ce sujet (p. 108).

LES UNIVERSITÉS ET AUTRES INSTITUTIONS

Après le collégial, vient l'université, ouverte autant aux étudiants en formation initiale qu'aux adultes souhaitant reprendre des études. Le Québec compte 4 universités : l'Université McGill, l'Université Concordia, l'Université de Montréal (UdeM) et l'Université du Québec à Montréal (UQAM). L'Université du Québec est également présente à Trois-Rivières, Chicoutimi, Rimouski, Outaouais, Abitibi-Témiscamingue. Elle regroupe aussi deux écoles (ENAP, ÉTS), un institut (INRS) et une télé-université (TÉLUQ).

TÉLUQ est la seule université du Québec offrant uniquement un enseignement à distance qui se compose de 400 cours et 75 programmes.

- Pour en savoir plus : www.teluq.uquebec.ca

Le Québec compte également d'autres établissements d'enseignement supérieur : HEC Montréal et l'École Polytechnique de Montréal.

LES DIPLÔMES UNIVERSITAIRES QUÉBÉCOIS

Au Québec, il existe trois cycles universitaires conduisant principalement à trois diplômes :

- le baccalauréat : diplôme de premier cycle (3 à 4 ans d'études),
- la maîtrise : diplôme de deuxième cycle (2 ans d'études),
- le doctorat : diplôme de troisième cycle (au minimum 3 ans d'études),

Il existe également :

- le certificat : diplôme de premier cycle (1 an d'études),
- le diplôme d'études supérieures spécialisées (DESS) : diplôme de deuxième cycle (1 an d'études).

Le site Étudier à Montréal : le portail des étudiants internationaux

Montréal accueille chaque année plus de 23 000 étudiantes et étudiants originaires de 150 pays. Le site, réalisé grâce à la CRÉ de Montréal, est un incontournable pour découvrir la vie étudiante à Montréal. Il présente les différents quartiers de la ville et les adresses utiles (bibliothèques, centres de santé, réseau de transports, organismes communautaires, salles de sports, etc.). Il explique également les procédures d'admission dans les établissements d'enseignement supérieur et présente les services d'accueil et d'intégration, ainsi que les aides financières pour les étudiants internationaux. Il informe également sur les cours de langue disponibles, ainsi que les possibilités de prolonger son séjour à la fin de ses études. Si travailler au Québec vous intéresse, vous trouverez sur le site les renseignements qui faciliteront vos démarches. Bref, un site incontournable pour tout étudiant désireux de bien profiter de son séjour ou de le prolonger !

➨ www.etudieramontreal.info

À MONTRÉAL

Plus de 180 000 étudiants fréquentent les établissements universitaires de Montréal, contribuant à faire de Montréal l'une des principales villes estudiantines d'Amérique du Nord.

- **L'Université de Montréal (UdeM),** fondée en 1878, compte 13 facultés, plus de 60 départements, couvrant tant les sciences humaines et sociales que les diverses disciplines des sciences pures et de la santé. Elle compte quelque 61 000 étudiants, dont 7 000 étudiants étrangers originaires de 120 pays. L'École des hautes études commerciales (HEC) de Montréal et l'École Polytechnique de Montréal y sont affiliées. En septembre 2011, l'UdeM a inauguré un nouveau campus à Laval, spécialisé en santé, éducation et intervention psychosociale.
  ➨ www.umontreal.ca
- **L'Université du Québec à Montréal (UQAM)** est un établissement public francophone situé au cœur du quartier latin. Créée en 1969, elle compte 6 facultés (arts, communication dont l'École de langues, sciences de l'éducation, science politique et de droit, sciences et sciences humaines), une École des sciences de la gestion (ESG UQAM). Elle offre plus de 170 programmes de 1er cycle et plus de 150 programmes de 2e et 3e cycles. Elle compte 31 centres de recherche institutionnels, 27 chaires de recherche du Canada, 23 chaires de recherche-innovation et 6 instituts. L'UQAM accueille plus de 40 000 étudiants, dont plus de 2700 étrangers provenant de 85 pays. En plus du campus central, l'UQAM est aussi situé en région métropolitaine avec ses 4 autres campus en région.
  ➨ www.uqam.ca
- **L'Université McGill** a été fondée en 1821, sur ce qui allait devenir le centre-ville même de Montréal. Ses 11 facultés, 10 écoles, 4 hôpitaux d'enseignement et son École d'éducation permanente offrent plus de 300 programmes aux niveaux du baccalauréat, de la maîtrise et du doctorat. Près de 37 500 étudiants fréquentent l'Université McGill et quelque 150 pays y sont représentés.
  ➨ http://francais.mcgill.ca
- Fondée en 1974, **l'Université Concordia** est issue de la fusion de deux établissements fondateurs, Loyola College et Sir George Williams University. Elle compte plus de 45 000 étudiants, à qui elle offre 250 programmes, sous la gouverne de 4 facultés. L'Université compte aussi une École des études supérieures ainsi que de nombreux collèges, centres et instituts. Sa population étudiante se

compose de 64% d'anglophones et de 22% de francophones. Ses étudiants internationaux proviennent de 150 pays et représentent un peu plus de 10% de l'ensemble des étudiants sur le campus.
➨ www.concordia.ca

› **L'Université de Sherbrooke** – Campus de Longueuil est composée de 8 facultés et du Centre universitaire de formation en environnement. Elle offre plus de 125 programmes de baccalauréat, de maîtrise et de doctorat. Elle compte 75 chaires de recherche, dont les forces comprennent, entre autres, la pharmacologie, la biotechnologie, les matériaux, l'aérospatiale, la microélectronique, l'environnement, la linguistique, l'électrochimie, l'acoustique et la supraconductivité. L'Université de Sherbrooke accueille plus de 37 000 étudiants, provenant de plus de 100 pays.
➨ www.usherbrooke.ca/longueuil

› **HEC Montréal** (École des hautes études commerciales), créée en 1907, est aujourd'hui la première école de gestion au Canada. Elle accueille près de 12 000 étudiants chaque année, dont près de 33% sont étrangers. L'école propose des programmes du 1er au 3e cycle ainsi que de nombreuses formations adaptées aux cadres, professionnels et dirigeants.
➨ www.hec.ca

› **L'École Polytechnique de Montréal** est l'un des établissements les plus importants au Canada en terme d'enseignement et de recherche en génie. 16 spécialités pour la formation d'ingénieurs sont proposées aux 7 100 élèves qui suivent les cours chaque année. Elle consacre une part importante de son budget à la recherche et dispose de 24 chaires de recherche du Canada. Ouverte à l'international, elle accueille plus de 1 600 étudiants internationaux.
➨ www.polymtl.ca

› **L'ENAP** (École nationale d'administration publique) est l'une des plus importantes écoles en administration publique au monde. Elle propose des programmes de 2e et 3e cycles, des activités de recherche, des services aux organisations publiques ainsi que des activités de développement international. L'ENAP possède plusieurs campus dans cinq régions du Québec (Québec, Montréal, Gatineau, Saguenay et Trois-Rivières). Plus de 2 000 étudiants fréquentent l'ENAP, un établissement à dimension humaine.
➨ www.enap.ca

› **L'ÉTS (École de technologie supérieure)** est spécialisée dans l'enseignement et la recherche appliqués en génie et le transfert technologique. Elle offre des programmes d'études du 1er au 3e cycle ainsi qu'un service de perfectionnement. L'ÉTS compte quelque 6 500 étudiants et offre 75 programmes d'études. Chaque année, près de 3000 cadres, professionnels et techniciens en exercice suivent des formations de perfectionnement dans des domaines diverses (qualité, management, technologie et informatique).
➨ www.etsmtl.ca

› **L'INRS (Institut national de la recherche scientifique)** est une université de recherche et de formation aux 2e et 3e cycles. Elle est la première université du Canada en terme de recherche grâce à la présence de ses 150 professeurs et d'une centaine de chercheurs postdoctoraux. 14 programmes de maîtrise et 8 programmes de doctorat sont proposés, tous élaborés spécifiquement pour l'INRS (Centre Eau Terre, Centre Energie Matériaux Télécommunications, Centre INRS–Institut Armand-Frappier, Centre Urbanisation Culture Société). L'université accueille chaque année des étudiants provenant d'une quarantaine de pays différents sur ses quatre campus (Québec, Montréal, Varennes et Laval).
➨ www.inrs.ca

À QUÉBEC (CAPITALE-NATIONALE)

› Avec plus de 2 500 professeurs et chargés de cours et quelque 45 000 étudiants, dont 9% d'étrangers, **l'Université Laval** à Québec offre 392 programmes d'études. Sa population étudiante provient de 112 pays différents. L'Université Laval est reconnue pour ses recherches en neurosciences, en optique, photonique et laser, en géomatique, en génomique, en environnement, en études anciennes, etc.
➨ www.ulaval.ca

À SHERBROOKE (ESTRIE)

› **L'Université de Sherbrooke** accueille quelque 37 000 étudiants provenant de plus de 100 pays. En tout, cette institution emploie 6 700 personnes. Grâce à une étroite collaboration avec l'industrie, elle offre des programmes d'enseignement coopératif. Elle se classe au premier rang des universités

canadiennes en ce qui concerne les redevances pour les innovations brevetées. Ses domaines de connaissance vont de la santé à l'environnement, en passant par la microélectronique, l'optique, les TIC et les micro-nanotechnologies.
➨ www.usherbrooke.ca

› **L'Université Bishop's**, fondée en 1843, est anglophone. De petite taille, elle offre à ses étudiants des cours de 25 personnes en moyenne, ce qui en fait l'un de ses atouts.
➨ www.ubishops.ca

À SAGUENAY (SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN)

› Fondée en 1969, **l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC)** offre près de 180 programmes d'études. Avec ses 6 500 étudiants de 58 nationalités différentes, c'est tout un mélange de cultures et de savoirs qui s'unissent à la vie étudiante bien québécoise que propose l'UQAC. Autant par la qualité de ses professeurs que par les efforts soutenus de ses étudiants, l'UQAC se distingue au Québec, au Canada et mondialement grâce aux 394 projets de recherche qui se développent et évoluent chaque année.
➨ www.uqac.ca

EN ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

› **L'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT)** accueille près de 3 000 étudiants qui se répartissent sur les trois campus de Rouyn-Noranda, Val-d'Or et Amos. Elle offre des programmes en éducation, gestion, santé, sciences appliquées, création et nouveaux médias, développement humain et social. L'UQAT a développé une antenne du campus dédiée aux Premières Nations avec un enseignement sur mesure.
➨ www.uqat.ca

Des étudiants racontent leur expérience

Sur le site Internet http://maplaceauquebec.ca, vous aurez le loisir de visionner des entrevues avec dix étudiants venus du monde entier (Belgique, Gabon, France, Taïwan, Ile de la Réunion, Nouvelle-Calédonie, Tunisie, Chine, Brésil) inscrits dans des programmes d'études au collège ou à l'université dans des établissements répartis sur tout le territoire québécois.

À RIMOUSKI (BAS-SAINT-LAURENT)

› **L'Université du Québec à Rimouski (UQAR)** brille notamment pour ses programmes de recherche sur les sciences de la mer, le développement régional et la nordicité. Elle compte 6 400 étudiants, dont plus de 400 étudiants internationaux provenant de 35 pays.
➨ www.uqar.ca

À TROIS-RIVIÈRES (MAURICIE)

› Fondée en 1969, **l'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR)** accueille près de 12 500 étudiants originaires dont 1 100 étudiants étrangers originaires de 62 pays. La présence de l'Université et de spécialistes dans des domaines de pointe (recherche en biologie végétale, en électronique industrielle, en neuroscience ou encore en médecine alternative) donnent à la ville un dynamisme certain.
➨ www.uqtr.ca

Répondre à vos besoins!

UQTR
Université du Québec à Trois-Rivières
Service de la formation continue et de la formation hors campus

COURS D'INTÉGRATION POUR LES IMMIGRANTS

Cours offerts **dès l'hiver 2013**

✔ Aider son enfant dans ses leçons et devoirs... c'est maintenant possible!
✔ Cours de français pour non-francophones niveaux : débutant, intermédiaire, avancé
(3 crédits universitaires par cours)

Possibilité d'obtenir l'aide financière aux étudiants du MELS

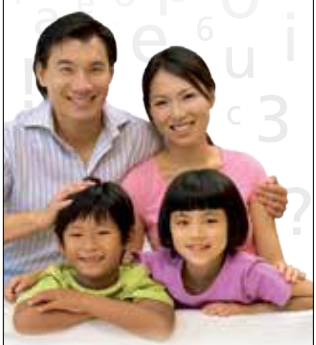

ÉCOLE INTERNATIONALE DE FRANÇAIS
Université du Québec à Trois-Rivières

uqtr.ca/fc.immfrancais

TÉMOIGNAGE

OUSSAMA

LE DIPLÔME ET L'EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE, MES DEUX OBJECTIFS À COURT TERME

➨ Tunisie, maîtrise en relations industrielles et en ressources humaines

En Tunisie, je préparais un baccalauréat en administration. J'ai souhaité venir au Canada pour poursuivre mes études parce que je sais qu'un diplôme canadien est bien valorisé à l'échelle internationale. Cela m'apportera certainement plus d'opportunités dans ma vie professionnelle future. Plus particulièrement, j'ai choisi le Québec parce que je viens d'un pays francophone et donc je maîtrise parfaitement la langue de Molière.

CHOISIR SON PROGRAMME D'ÉTUDES ET SON UNIVERSITÉ

Sur Internet, j'ai trouvé la liste des universités du Québec. Ensuite, je suis allé sur le site officiel de chacune d'entre elles pour vérifier s'il y avait des programmes d'études qui pourraient me convenir. Tout y est bien expliqué. L'Université du Québec en Outaouais (UQO) proposait le programme que je cherchais : j'y ai été admis.

J'aime bien Gatineau et je suis content d'être ici. Je trouve que Gatineau est une ville tranquille où on peut vraiment se concentrer sur ses études, sans pour autant s'ennuyer. Il y a aussi tout ce qu'il faut pour se divertir (cinémas, boîtes de nuits, galeries d'arts, etc.). Je pense que le plus grand avantage d'être à Gatineau est sa proximité avec la capitale fédérale canadienne, Ottawa, située du côté anglophone du pays et qui est une très belle ville. En étant à Gatineau, on est entre deux provinces du Canada en même temps (Québec et Ontario).

DÉCOUVREZ D'AUTRES TÉMOIGNAGES SUR
WWW.IMMIGRANTQUEBEC.COM

ÊTRE OUVERT AUX AUTRES

À mon arrivé, j'ai été chez des amis que j'ai connu sur Internet, le temps que je trouve un logement. Il faut dire que ça ne m'a pas pris plus d'une semaine pour trouver une chambre à louer pas cher et à proximité de l'UQO.

Le système d'enseignement au Québec se base essentiellement sur les interactions entre le professeur et les étudiants. Cela permet aux étudiants, un fois le diplôme obtenu, d'être tout de suite opérationnel dans le monde professionnel, et ce contrairement au système d'éducation français que je trouve très théorique. Ajoutons à cela qu'il y a moins de relation hiérarchique entre les étudiants et les professeurs, et que ces derniers sont beaucoup plus accessibles au Québec que partout ailleurs.

C'est vraiment facile de rencontrer des gens et de lier des amitiés, surtout qu'il y a beaucoup d'étudiants internationaux qui veulent aussi construire leur vie sociale au Québec. J'ai aussi plein d'amis québécois. Il suffit juste d'être ouvert et de prendre l'initiative.

Je conseillerais aux étudiants internationaux de prévoir une somme d'argent importante pour le coût des études et de la vie quotidienne et de se concentrer sur les études, sans chercher à travailler. Il est possible d'obtenir des bourses : à chacun de bien se renseigner.

Une fois que j'aurais obtenu mon diplôme, j'aimerais bien travailler au Québec et acquérir une expérience professionnelle québécoise.

EN OUTAOUAIS

› **L'Université du Québec en Outaouais (UQO)** est répartie sur deux campus à Gatineau et à Saint-Jérôme. Elle rassemble plus de 6000 étudiants dont 200 internationaux chaque année. Son campus a l'avantage d'être situé aux portes de l'Ontario, tout près d'Ottawa, la capitale fédérale du Canada. Ses programmes de recherche sont bien développés dans les domaines de l'économie sociale et des collectivités locales, de la santé psychosociale enfance-jeunesse, de la cyberpsychologie, de la réussite scolaire et des transformations du travail, ainsi que de la photonique et de l'informatique des télécommunications.
➨ http://uqo.ca

POURQUOI CHOISIR LE QUÉBEC ?

DES ÉTABLISSEMENTS COLLÉGIAUX ET UNIVERSITAIRES RECONNUS

Le Québec jouit d'une belle réputation internationale en terme de qualité de l'enseignement. Ses établissements postsecondaires (collèges et universités) sont reconnus pour être à la fine pointe de la technologie, offrir des conditions favorables à la recherche et avoir développé des domaines d'expertise pointus (aéronautique, biotechnologie...).

En 2012, l'Université McGill (à Montréal), l'Université de Montréal et l'Université Laval (à Québec) se sont positionnées au classement annuel du QS World University Rankings. McGill se place en bonne première canadienne en occupant le 18e rang mondial. L'Université de Montréal (associée avec HEC Montréal et l'École Polytechnique de Montréal) obtient la 114e position et l'Université Laval le 324e rang. Pour ce qui est de l'ESG UQAM, celle-ci est reconnue dans le top 100 des meilleures écoles et facultés de gestion dans le monde par EQUIS (European Quality Improvement System).

À ces qualités, s'ajoutent des droits de scolarité relativement bas pour le système nord-américain et une économie québécoise saine qui

contribuent à attirer les étudiants de tous les horizons. Pour certains, les perspectives d'emploi à court terme sont un attrait supplémentaire dans le choix de cette destination : après les études, le travail dans une économie dynamique !

Les journées "Étudier au Québec" dans toute la France

Vous êtes intéressé par un programme d'études au Québec ou vous souhaitez simplement obtenir un expérience étudiante internationale ? Ne ratez pas les journées "Étudier au Québec" qui ont lieu régulièrement en France. C'est l'occasion de rencontrer des universités et établissements de l'enseignement supérieur, de leur poser toutes vos questions, vous renseigner sur les cursus et les possibilités de bourses, mais aussi de vous documenter sur la vie au Québec (logement, transports, coûts...). Bref, le rendez-vous incontournable pour bien préparer votre projet.

➨ Pour connaître les dates des journées : www.etudierauquebec.fr

Voir
plus grand
et plus loin

UNIVERSITÉ DE
SHERBROOKE
Voir au futur

En étudiant à Sherbrooke, je m'offre le monde en français !

USherbrooke.ca/etudiants-internationaux

TÉMOIGNAGE

SOPHIE

UN DIPLÔME POUR DÉBUTER MA VIE PROFESSIONNELLE À MONTRÉAL

➨ France, baccalauréat en administration des affaires

Je viens de région parisienne et je suis arrivée au Québec après l'obtention de mon baccalauréat français. J'ai choisi Montréal pour sa culture et pour la possibilité d'avoir une expérience internationale sans la barrière de la langue. J'ai opté donc pour HEC Montréal pour la richesse et la qualité de son enseignement.

UNE AMBIANCE DE TRAVAIL AGRÉABLE

Je suis venue étudier en baccalauréat en dministration des affaires (BAA) à HEC Montréal ; je suis actuellement en dernière année. Le cursus se réalise en trois ans avec une année préparatoire au BAA. Suite aux accords passés entre le Québec et la France, mes frais de scolarité sont les mêmes que ceux des étudiants québécois. Dans mon cursus, on doit être 30% d'étudiants étrangers et en grande majorité français. Il n'y a pas de cours en amphi avec 300 élèves comme parfois en France à l'université : ici, nous sommes une quarantaine par classe. Pour les cours de langue, les groupes sont encore plus petits.

J'ai 15 heures de cours par semaine auxquelles s'ajoute beaucoup de travail personnel. Pendant les cours, il y a un véritable dialogue entre les professeurs et les élèves. Ce que j'ai trouvé le plus surprenant au début, c'était le tutoiement entre étudiants et enseignants.

L'EUPHORIE D'UNE NOUVELLE VIE

Mon adaptation s'est faite très facilement. Je savais que j'étais au Québec pour au moins 4 ans, c'était plutôt l'euphorie qui était présente, celle d'une nouvelle école, une nouvelle ville. Tout était nouveau !

À mon arrivée à HEC, une association d'étudiants qui s'occupe de l'intégration des nouveaux étudiants m'a donné des informations sur la recherche d'appartements, les différents quartiers, mais aussi des conseils pratiques comme le choix d'une compagnie de téléphone.

Si j'avais un conseil à donner à de futurs étudiants, ce serait de trouver un appartement près d'un métro ou d'un bus car l'hiver, on n'a pas envie de marcher dans le froid. Je leur conseillerais aussi de trouver un logement avec chauffage et eau chaude inclus dans le loyer.

Après l'obtention de mon diplôme, j'espère rester à Montréal pour commencer ma carrière professionnelle.

PORTRAIT DES ÉTUDIANTS INTERNATIONAUX

Chaque année, des milliers d'étudiants étrangers viennent débuter ou poursuivre un cursus universitaire au Québec. Un rapport de l'OCDE de 2010 place le Canada en 6e position quant à son attraction dans le domaine de l'éducation internationale, derrière les États-Unis (qui capitalisent 18,7 % de la part mondiale des étudiants étrangers), le Royaume-Uni (10 %), l'Allemagne (7,3 %), la France (7,3 %) et l'Australie (6,9 %).

En décembre 2009, le Québec comptait 30 593 étudiants étrangers dans ses établissements universitaires. Les étudiants français étaient de loin les plus nombreux et représentaient 47% des effectifs. Cet engouement pour le Québec est dû en partie aux relations bilatérales France-Québec qui privilégient les échanges universitaires, mais aussi au fait que les étudiants français sont exemptés du montant forfaitaire exigé des étudiants étrangers pour les droits de scolarité. Parmi les pays les plus représentés, viennent ensuite : les États-Unis (17%), la Chine (9%), le Maroc (7%), la Tunisie (4%), l'Iran (4%), le Sénégal (3%), l'Inde (3%), le Cameroun (2%), le Mexique (2%) et le Liban (2%).

Si les étudiants étrangers sont présents dans toutes les universités du Québec, c'est Montréal qui concentre la plupart des effectifs (75%).

➨ Source : Rapport Cirano, « Les étudiants internationaux au Québec : état des lieux, impacts économiques et politiques publiques », par Joëlle Chatel-DeRepentigny, Claude Montmarquette, François Vaillancourt, 2011.

Pour vous aider à faire votre choix : les collèges et universités du Québec vous rendent visite

Chaque année, les collèges et universités du Québec participent à des salons pour étudiants dans plusieurs pays étrangers. À titre d'exemple, l'Université du Québec à Montréal (UQAM) s'est rendue en 2012 à Paris, Toulouse, Bordeaux, Montpellier, Lyon, Tunis, Casablanca, Brasília, Recife, São Paulo, Cameroun, Burkina Faso, Sénégal, Côte d'Ivoire, etc. Visitez régulièrement les pages Internet de toutes les universités du Québec pour connaître leurs calendriers de présentation à l'étranger.

Pour les collèges, vous pouvez consulter le calendrier des interventions à l'étranger sur le site de Cégep international :

➨ www.ee.cegepinternational.qc.ca/fr/les-cegeps-du-quebec-vous-visitent

Si les étudiants étrangers à l'université sont nombreux, ils le sont moins au niveau collégial qui en comptait un peu moins de 3000 au trimestre d'automne 2010. La moitié était inscrite dans le réseau collégial de Montréal. Le Bas-Saint-Laurent, le Saguenay-Lac-Saint-Jean, la Capitale-Nationale, la Mauricie, Chaudière-Appalaches et la Montérégie recevaient chacune entre 100 et 200 étudiants au niveau collégial. Ils provenaient principalement de France, puis d'Algérie, du Maroc et de Chine pour ne citer que les principaux.

➡ **Source : Étudiant étrangers au collégial au trimestre d'automne selon le pays de citoyenneté, statistiques du MELS.**

L'ENSEIGNEMENT À LA NORD-AMÉRICAINE

Changer de pays pour effectuer ses études, c'est aussi découvrir de nouvelles méthodes d'enseignement avec lesquelles il faut se familiariser. Plus d'un étudiant étranger a été surpris par l'enseignement « à la nord-américaine » que ce soit au niveau collégial ou universitaire !

Au début de chaque session, le professeur en charge d'une matière expose à ses étudiants le plan du cours qui s'étendra sur le trimestre, le type d'examens à venir et ses attentes envers les étudiants. Il s'agit d'une forme de « contrat » passé entre lui et l'ensemble de la classe : à chacun de respecter ses engagements (qualité de l'enseignement pour l'un, assiduité aux cours pour les autres, etc.). Le professeur est également disponible en dehors des cours, avec ou sans rendez-vous. Au Québec, le corps enseignant est accessible : cela fait partie de la méthode d'enseignement et représente une surprise pour bon nombre d'étudiants qui n'osent pas toujours aborder un professeur. Attention cependant, la familiarité qui peut s'installer entre un professeur et un étudiant n'exclut en rien l'autorité que ce premier représente et les exigences qu'il a envers l'étudiant.

La pédagogie québécoise est axée sur l'interactivité. Autant au cégep qu'à l'université, le professeur s'attend à ce que les étudiants interviennent en classe pour poser des questions, mais également proposer des éléments de réflexions. Cette méthode n'est pas toujours courante chez les étudiants étrangers qui ont l'habitude de respecter le silence en classe. Il ne faut donc pas hésiter à prendre la parole, d'autant que certains professeurs notent la participation orale.

Au cégep, la vie de l'étudiant est encore bien encadrée par l'équipe pédagogique dont l'une des principales préoccupations est la réussite, non seulement scolaire, mais aussi du projet de vie de l'étudiant. Le

cheminement de l'étudiant est accompagné par un API (aide pédagogique individuelle), notamment pour répondre aux questions sur l'orientation professionnelle, le choix du programme d'études, une éventuelle réorientation, etc. Il est possible d'avoir accès à un centre d'aide, à un tuteur ou toute autre forme de un suivi individuel qui peut permettre à l'étudiant de réussir. Le cégep étant le lieu par excellence de transition vers l'âge adulte des psychologues et travailleurs sociaux sont également disponibles pour toutes difficultés d'ordre psychologique, financière, etc.

À l'université, les étudiants inscrits à temps plein suivent environ 15 heures de cours par semaine. Certains étudiants étrangers ont l'habitude d'avoir un emploi du temps plus chargé en classe. Mais à l'université québécoise, le travail personnel compte tout autant que le temps passé en cours. L'étudiant est invité à se rendre à la bibliothèque pour effectuer les lectures proposées par le professeur, travailler sur un exposé oral, préparer un dossier, etc. Vous verrez que vous passerez certainement une trentaine d'heures supplémentaires pour votre étude personnelle. D'autant qu'à la fin du trimestre, les révisions pour les examens vont s'ajouter. Le rythme hebdomadaire est donc plus rempli qu'il n'y paraît au premier abord.

Le retour aux études étant une pratique courante et encouragée au Québec, à l'université, les classes sont généralement composées d'étudiants en formation initiale, mais également d'adultes en formation continue. La présence en cours de personnes ayant déjà une expérience professionnelle rend d'autant plus intéressants les échanges et débats et permet aux jeunes étudiants de bénéficier de conseils d'experts sur certains domaines.

Les bibliothèques universitaires

Chaque université ou école possède sa propre bibliothèque. Les étudiants peuvent y trouver toutes les ressources nécessaires pour approfondir leurs cours et réaliser leurs projets. À partir du moment où vous êtes inscrit dans l'établissement, vous pouvez y avoir accès. A l'Université de Montréal (UdeM), par exemple, chaque étudiant est rattaché à une bibliothèque selon son domaine d'études.
D'autre part, sur le site des principaux établissements, il est possible d'avoir accès à certaines ressources et même parfois de demander des renseignements en clavardant directement avec les bibliothécaires : c'est le cas à l'UQAM. Il est possible aussi de se procurer une Carte Crépuq qui donne également accès aux bibliothèques des établissements scolaires participants.

Située au cœur de l'une des plus belles métropoles de l'Amérique du Nord, l'Université du Québec à Montréal (UQAM) est une université francophone qui se définit par son caractère urbain et son ouverture sur le monde.

Choisissez parmi nos 320 programmes d'études aux trois cycles.

etudier.uqam.ca

UQÀM | **Université du Québec à Montréal**

Des travaux de groupe sont souvent demandés. Cela permet d'apprendre à travailler en équipe, d'échanger et de dialoguer autour d'un thème. Pour les étudiants étrangers, c'est aussi une bonne façon de s'intégrer à un groupe d'étudiants québécois.

Les collèges et universités mettent en garde les étudiants contre le plagiat qui consiste à s'approprier le travail d'un autre. Il est donc très important dans vos travaux de citer vos sources. La réflexion individuelle, la construction de son propre sens critique et l'honnêteté dans la création sont des facteurs importants de l'enseignement québécois. Faire du plagiat peut mener à l'exclusion de l'établissement.

Étudier dans un autre pays que le sien est une aventure. Restez ouvert d'esprit et comme partout dans le monde, l'assiduité, le travail et l'échange sont les clés de la réussite des études !

LA VIE SUR LE CAMPUS

Au collège ou à l'université, les étudiants étrangers sont généralement séduits par le dynamisme de la vie sur le campus. De très nombreuses activités, culturelles et sportives, sont proposées aux étudiants. Il est possible de participer à des ateliers de photographies, de cinéma, de danse ou encore d'écouter les nombreuses conférences prévues

Le CEPSUM et les clubs sportifs universitaires

Les étudiants ont accès aux activités sportives proposées sur leur campus : l'occasion de pratiquer un sport à prix réduit et de rencontrer d'autres étudiants. Renseignez-vous directement dans votre université pour connaître les activités proposées.
Il est également possible de fréquenter le Centre d'éducation physique et des sports de l'Université de Montréal (CEPSUM), l'un des plus grands complexes sportifs du Québec. L'accès est libre dans la plupart des installations pour les étudiants de l'UdeM, d'HEC et de l'École Polytechnique de Montréal. Le centre est également ouvert au grand public, avec des abonnements à prix tout à fait raisonnables.

➨ Pour connaître toutes les activités offertes par le CEPSUM : www.cepsum.umontreal.ca

chaque année. Vous pouvez également rejoindre un club sportif : soccer, hockey, basket-ball, natation, badminton, etc. il y en a pour tous les goûts et les sports s'adressent autant aux hommes qu'aux femmes.

Les universités québécoises regroupent plusieurs clubs sportifs de bon niveau. Parmi les sports les plus populaires, on retrouve bien sûr le hockey. La ligue universitaire féminine compte aujourd'hui trois universités (Concordia, McGill, UdeM), tout comme la ligue masculine (Concordia, McGill et UQTR). L'équipe championne de chaque ligue se retrouve au Championnat universitaire canadien. Autre sport très en vogue dans les universités : le cheerleading. Discipline universitaire depuis 2010, cette activité se compose de danse et d'acrobaties. Il existe cinq équipes dans les universités québécoises qui regroupent aussi bien des athlètes femmes qu'hommes. Il existe aussi le Club les Citadins de l'UQAM, qui vise à favoriser l'entraide entre les équipes (basketball, le cross-country, le soccer, le badminton, le cheerleading, le golf et le volleyball).

La vie associative au collège et à l'université est également intense : associations d'étudiants étrangers, mais aussi associations de faculté (par exemple, association de lettres et sciences humaines, association de médecine, etc.), association de communauté d'intérêts (par exemple, plein air, jeux de rôle, théologie, etc.). Les universités comptent aussi des journaux et des radios universitaires toujours à la recherche de bénévoles pour les animer.

Détresse psychologique et choc culturel

Lorsque l'on quitte son pays et le cocon familial, que l'on s'installe dans une ville inconnue et que l'on débute un nouveau programme d'études, il est possible de se sentir déboussolé à l'arrivée au Québec. Il faut du temps pour s'adapter à un nouvel environnement. Si vous vous sentez triste ou déçu à certains moments, ne baissez pas les bras. Parlez-en avec votre entourage, avec vos colocataires ou d'autres étudiants étrangers. Surtout sortez et ne vous isolez pas. Les services pour étudiants internationaux et les équipes pédagogiques ont l'habitude d'accompagner chaque année des étudiants qui connaissent une baisse de moral : n'hésitez pas à leur demander de l'aide.

TÉMOIGNAGE

MUWAWA

DEVENIR UN TRAIT D'UNION ENTRE LE QUÉBEC ET LA RDC

➨ République démocratique du Congo, diplôme d'études collégiales (DEC) en technologie des productions animales

Je suis prêtre, moine bénédictin et fondateur d'une association sans but lucratif: la Fondation Bilenge ya Mwinda, une organisation d'appui des différentes structures d'encadrement de la jeunesse dans mon pays. Mais j'ai d'abord commencé à travailler comme enseignant pendant quelques années, puis j'ai continué à servir la cause des jeunes en m'engageant bénévolement dans la pastorale des jeunes depuis plus de 30 ans.

ÉTUDIER POUR OBTENIR UNE FORMATION COMPLÈTE ET DE QUALITÉ DANS LE DOMAINE AGRICOLE

Au monastère, j'étais responsable de l'encadrement de jeunes frères et aussi responsable de la commission d'étude d'un projet d'une école agricole. Étant en contact avec l'Institut agrovétérinaire des Pères Jésuites de Kinshasa, c'est comme cela que j'ai découvert l'Institut de technologie agroalimentaire (ITA). J'ai pris contact avec l'ITA et mis en œuvre les démarches pour venir étudier au Québec. J'ai eu la possibilité de bénéficier d'une bourse d'exemption des droits de scolarité, mais cela n'empêche pas le fait qu'il faut prévoir un budget conséquent pour les frais connexes et la vie quotidienne.

J'avais déjà eu, dans le cadre de ma fondation, l'opportunité de travailler en partenariat avec le programme canadien à l'appui à la démocratie. Ce contact avait éveillé mon goût pour le Canada et pour le Québec.

Ce qui est admirable à l'ITA, c'est la diversification d'orientations qui prend en compte tous les secteurs liés à la production agricole : partant de la production végétale, animale, jusqu'à la transformation, sans oublier le respect de l'environnement, et aussi les engins et outillages qui servent à cette production ou transformation. Bref, c'est un tout au profit du même résultat : produire pour la sécurité alimentaire des populations.

UNE ADAPTATION PROGRESSIVE À MON NOUVEL ENVIRONNEMENT QUÉBÉCOIS

Je dois avouer qu'au début, il m'était difficile de trouver quelqu'un avec qui échanger, partager les idées, les inquiétudes, le dépaysement, l'adaptation au nouveau milieu et au langage québécois trop angliciste. Il en était de même pour les cours : difficile de participer aux échanges entre les professeurs et les étudiants et je prenais beaucoup du retard pour comprendre ce qui était dit et pour approfondir la matière. C'est lors de la formation des travaux d'équipes que j'ai finalement trouvé quelques condisciples qui semblaient être attentifs à mes préoccupations.

ACQUÉRIR DE L'EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE POUR ÉTABLIR DES PONTS ENTRE LE QUÉBEC ET LA RDC

Mon souhait est de rester travailler pour quelques années, afin de mieux concilier les connaissances théoriques à la pratique dans le domaine de production avicole. Cette expérience me permettra de mieux comprendre le fonctionnement de tous les mécanismes de production et aussi nouer des nouvelles relations d'affaires pour un éventuel investissement dans mon pays d'origine. Je pourrais donc être un trait d'union entre le Québec et la République démocratique du Congo. Enfin, étant donné que j'ai une motivation profonde de débuter une école agricole au Congo, le modèle de l'ITA m'inspire beaucoup et ce temps du travail pourra m'aider à mieux étudier les conditions de faisabilité de ce projet.

Si vous avez un statut de résident permanent au Québec, vous pouvez vous inscrire à l'université en suivant la même procédure que celle réservée aux étudiants québécois, en tenant compte des critères d'admissibilité à un programme d'études.

FRANÇAIS, ANGLAIS: QUELLE LANGUE?

QUELLE LANGUE DOIS-JE PARLER POUR ÉTUDIER AU QUÉBEC ?

Certains établissements sont francophones, d'autres anglophones et d'autres encore dispensent des cours dans les deux langues. Il est donc nécessaire de vous renseigner auprès de chaque établissement qui exigera, sauf exception, que vous passiez un test de langue si vous n'êtes pas francophone ou anglophone avant d'être autorisé à suivre des cours.

Calendrier scolaire

L'année scolaire est divisée en trois et comporte une session d'automne de septembre à décembre, une session d'hiver allant de janvier à avril et une session d'été généralement de mai à août. Ces sessions sont communément appelées trimestre alors qu'elles durent plus de trois mois. Un trimestre s'étend généralement sur 15 semaines. Les sessions d'été sont réservée à certains programmes et sont, dans certaines universités, de nature intensive et de courte durée.

Le système universitaire est relativement flexible. Il est possible par exemple de démarrer un cursus à la session d'hiver, ou encore de finir une session, puis reprendre le cursus quelques années plus tard, etc. L'étudiant est responsable de son propre cheminement. L'amplitude des horaires des cours est variable : peut-être aurez-vous des cours le matin, mais aussi le soir.

Les périodes d'inscription aux cours sont bien définies et doivent s'effectuer avant le début d'un trimestre. Consultez le site de l'établissement collégial ou universitaire pour connaître les dates limites d'inscription.

Si votre français ou votre anglais demande à être perfectionné, sachez que les établissements d'enseignement offrent des cours de langue.

Pour rappel, le français est la langue officielle du Québec. Ainsi, même si vous étudiez dans un établissement anglophone, il est fortement recommandé de maîtriser la langue française.

S'INSCRIRE COMME ÉTUDIANT ÉTRANGER

Vous n'êtes pas citoyen canadien, ni résident permanent. Vous résidez à l'étranger et vous souhaiteriez suivre un cursus dans l'enseignement supérieur au Québec en vue d'obtenir un diplôme québécois ? Vous appartenez alors à la catégorie des « étudiants étrangers » ou « étudiants internationaux » .

Que vous soyez intéressé par un programme au niveau collégial ou universitaire, vous devrez tout d'abord être accepté par l'établissement d'enseignement. Pour cela, vous devez suivre les démarches d'admission. Pour connaître les modalités, consultez la rubrique de ce Guide relative à l'inscription au collégial et à l'université (p. 108).

Très important : Si vous êtes accepté par un collège ou une université, vos démarches doivent se poursuivre pour obtenir un certificat d'acceptation du Québec (CAQ), puis un permis d'études auprès des autorités gouvernementales. L'ensemble du processus administratif (admission à l'université et obtention du permis d'études) prend plusieurs mois : anticipez-bien l'ensemble des démarches. Pour connaître les démarches à effectuer pour l'obtention du permis d'études, reportez-vous à la section de ce Guide consacré à ce sujet (p. 112).

Les carrières de la formation universitaire

Vous vous interrogez sur le cursus à choisir ? Dans quelle université ? Vous avez plusieurs centres d'intérêt ? La lecture du guide de Jobboom vous informera sur les débouchés en milieu de travail suite à l'obtention d'un diplôme de 1er cycle. Présentant près de 200 programmes, l'ouvrage permet de faire des comparaisons et de bien réfléchir sur son orientation professionnelle post-universitaire.

➨ Les carrières de la formation universitaire, Jobboom, 2011.

TÉMOIGNAGE

ANNE

S'OUVRIR À LA CULTURE QUÉBÉCOISE

➨ France, échange universitaire en licence littérature-philosophique

Arrivée à Montréal le 26 août 2009 en échange universitaire, j'étais étudiante en deuxième année de licence littérature-philosophique en France et je voulais faire ma troisième année à l'étranger. J'avais choisi le Québec car j'avais l'envie de découvrir ce territoire francophone et plus globalement le continent américain.

Les démarches pour faire un échange universitaire sont assez longues, surtout avec l'université d'attache en France. L'étudiant est suivi par un tuteur chargé de valider que les cours choisis sont cohérents et ont un niveau équivalent à la formation initiale. Il faut donc être très motivé, car ce n'est pas toujours évident. Parallèlement, j'ai entrepris les démarches pour obtenir mon CAQ (Certificat d'acceptation au Québec) et j'ai eu mon permis d'études assez rapidement.

MES DÉBUTS À L'UNIVERSITÉ

Premier choc à la sortie de l'avion : la chaleur ! En plein mois d'août, l'atmosphère avait quelque chose de spécial. Les premiers jours, j'ai été hébergée chez un ami, le temps de trouver un logement. Mes recherches ont été fructueuses et en moins d'une semaine, j'avais trouvé un appartement spacieux avec jardin, juste à côté de mon université (Université de Montréal). Il était situé dans le quartier Côte-des-neiges, très étudiant.

Pour obtenir toutes les informations nécessaires à son installation, il faut se rendre le plus rapidement possible au BEI (Bureau des étudiants internationaux). Mon intégration à l'université s'est très bien passée, autant avec les étudiants québécois qu'avec les étudiants internationaux. Bien sûr, j'ai très vite remarqué des différences avec le système universitaire français : ici, les étudiants ont, en moyenne, 15 heures de cours par semaine. Ils ont donc du temps pour approfondir les matières enseignées et trouver un emploi à temps partiel. Par contre, en tant qu'étudiant étranger en échange universitaire, il n'est pas possible de travailler. Il faut donc se débrouiller financièrement.

Le déroulement des cours a été très nouveau pour moi : les élèves participent très activement aux cours, c'est possible d'avoir un réel échange avec les professeurs et de prendre rendez-vous avec eux pour évoquer un projet de travail ou poser des questions. Ils sont plus ouverts et cherchent à apprendre des réflexions de leurs élèves. Un exemple qui m'a surprise : il faut payer pour avoir son relevé de notes tamponné par l'université.

LE CHOIX DE RESTER AU QUÉBEC

À la fin de mon permis d'études, j'ai eu l'envie de rester ici. Je suis donc rentrée en France pour lancer ma demande de PVT (permis vacances-travail) et j'ai attendu quelques mois. À mon retour, j'ai d'abord travaillé dans une boutique de vêtements avant de trouver un emploi dans une entreprise de guides de voyage. Aujourd'hui, j'ai le statut de jeune professionnel jusqu'en août 2013. Je suis heureuse au Québec et ma vie me plaît ! Je trouve qu'il est important de s'intéresser au pays d'accueil. J'ai beaucoup appris sur la culture québécoise et découvert également la culture autochtone.

PARTICIPER À UN PROGRAMME BILATÉRAL D'ÉCHANGES D'ÉTUDIANTS

Les collèges et universités québécoises ont pu signer des échanges bilatéraux avec certaines facultés ou pour un programme en particulier. Il s'agit d'échanges courts, généralement six mois au maximum, qui s'effectuent dans des cadres précis d'ententes protocolaires. Renseignez-vous auprès de votre établissement d'origine pour connaître les possibilités. Ces programmes existent aussi bien au collège qu'à l'université.

Dans ce cadre, vous n'obtiendrez pas de diplôme québécois et vous resterez rattaché à votre université d'origine.

Si votre séjour d'études dépasse les six mois, vous devez impérativement obtenir au préalable un permis d'études.

PARTICIPER À UN PROGRAMME D'ÉCHANGES UNIVERSITAIRES CREPUQ

Vous n'êtes pas citoyen canadien, ni résident permanent. Vous résidez à l'étranger et vous souhaiteriez suivre seulement quelques sessions dans une institution universitaire québécoise ? C'est possible grâce aux ententes de mobilité internationale signées entre la Conférences des recteurs et des principaux des universités du Québec (CREPUQ) et plus de 500 établissements ou consortiums d'établissements dans les pays suivants : l'Allemagne, l'Argentine, l'Australie, la Belgique, le Brésil, le Chili, la Chine, la Colombie, le Danemark, l'Espagne, les États-Unis, la Finlande, la France (incluant l'Île de la Réunion, la Guadeloupe, la Guyane et la Martinique), l'Islande, l'Italie, le Japon, la Lituanie, le Mexique, la République de Corée, la République tchèque, le Royaume-Uni, la Suède, la Suisse et Taïwan.

Pour savoir si vous pouvez participer à ce programme d'échanges, adressez-vous à votre université d'origine et consultez le site de la CREPUQ :
➨ http://echanges-etudiants.crepuq.qc.ca

Dans ce cadre, si vous venez étudier moins de six mois, il ne vous sera pas nécessaire d'obtenir un permis d'études.

PARTICIPER AU PROGRAMME NSE

Le programme du National Student Exchange (NSE) favorise les échanges d'étudiants, de 1er cycle surtout, entre des universités des États-Unis (dont Puerto Rico, Guam et les Îles vierges américaines), et du Canada.

➨ Pour en savoir plus : www.nse.org

SITES WEB UTILES

- ➨ Ministère des relations internationales (MRI) : www.mri.gouv.qc.ca/portail/etudier/index.asp
- ➨ Université du Québec (réseau) : www.uquebec.ca
- ➨ Universités québécoises : www.universitesquebecoises.ca
- ➨ Conférence des recteurs et principaux des universités du Québec (CREPUQ) : www.crepuq.qc.ca
- ➨ Étudier au Québec : http://etudierauquebec.fr
- ➨ Étudier à Montréal : www.etudieramontreal.info

S'inscrire comme étudiant libre

Si vous détenez un statut légal au Canada (touriste, permis de travail...), il est possible de devenir étudiant libre pour suivre quelques cours à l'université. Vous n'obtiendrez pas de diplômes, mais une attestation de réussite (si vous réussissez les examens). Vous devrez payer des frais de scolarité ainsi que des frais pour l'assurance médicale obligatoire pour les étudiants étrangers.

S'INSCRIRE DANS L'ENSEIGNEMENT COLLÉGIAL

Pour poursuivre sa scolarité au collégial, il faut généralement avoir effectué onze années d'études. Renseignez-vous auprès de l'établissement qui vous intéresse pour connaître les conditions exactes requises pour suivre le programme choisi. L'admission au cégep se fait sur dossier et non sur concours ou examen. Vous devez vous adresser au Service régional d'admission qui couvre l'établissement dans lequel vous souhaitez vous inscrire. Pour les étudiants étrangers, l'inscription se fait par correspondance ou par Internet.

C'est la première étape des démarches administratives. Si l'établissement scolaire vous accepte, vous devrez passer à la seconde étape : obtenir un certificat d'acceptation du Québec (CAQ), puis un permis d'études.

LE RÔLE DES SERVICES RÉGIONAUX D'ADMISSION POUR LES CÉGEPS

Pour vous inscrire au cégep, vous devez faire parvenir votre demande d'admission dûment remplie, les documents et le paiement requis, au Service régional d'admission (SRA) compétent. Renseignez-vous auprès de votre cégep pour connaître celui auquel vous devez faire parvenir votre demande d'admission. Pour la session d'automne (commençant à la fin du mois d'août), la demande d'admission doit être faite avant le 1er mars. Pour la session d'hiver (commençant en janvier), la date limite est le 1er novembre.

Sites des services régionaux d'admission (SRA):

- Service régional d'admission du Montréal métropolitain (SRAM) : www.sram.qc.ca
- Service régional d'admission au collégial de Québec (SRACQ) : www.sraq.qc.ca
- Service régional de l'admission des cégeps du Saguenay-Lac-Saint-Jean (SRASL) : www.srasl.qc.ca

Il existe quelques collèges publics qui ne font pas partie d'un SRA. À Montréal et dans ses environs, on y trouve le collège Champlain et le collège Dawson par exemple. Dans ce cas, les demandes d'admission doivent être envoyées directement à l'établissement.

Lexique des études universitaires

- Étudiant étranger : appelé également étudiant international.
- Baccalauréat : diplôme universitaire obtenu en fin de 1er cycle (3 à 4 ans d'études). Il est composé d'au moins 90 crédits.
- Maîtrise : diplôme universitaire de 2e cycle (2 ans d'études), accompagné ou non d'un mémoire.
- Doctorat : Diplôme universitaire de 3e cycle (au minimum 3 ans d'études).
- Cycle : désigne chacun des trois niveaux d'études universitaires.
- Certificat : diplôme de 1er cycle obtenu par un programme court (1 an), généralement dans le cadre d'une reprise d'études ou d'un perfectionnement à l'âge adulte. Le Certificat se compose de 30 crédits.
- Diplôme d'études supérieures spécialisées (DESS) : diplôme de 2e cycle obtenu par un programme court (1 an) destiné à un perfectionnement professionnel.
- Trimestre : session durant laquelle se déroule l'enseignement. L'année universitaire se divise en trois trimestres : automne (fin août à décembre), hiver (janvier à avril) et été (mai à août pour certaines universités et pour certains programmes d'études).
- Programme : il est constitué d'un ensemble de cours cohérent autour d'un domaine d'études. Certains programmes sont contingentés, c'est-à-dire qu'ils ont un nombre de place limité. Ils peuvent aussi être courts (avec un petit nombre de crédits et n'excédant pas deux années pour leur validation).
- Cours : ensemble de l'enseignement réparti sur un trimestre (leçon magistrale, atelier, recherche, travail personnel...). Un cours comporte généralement 3 crédits.
- Crédit : un crédit regroupe le nombre d'heures de travail passé en cours (magistral ou atelier) et les heures de travail personnel. Un crédit est équivalent à 45 heures de travail global.
- Temps complet / temps partiel : un étudiant à temps complet doit être inscrit au minimum à 12 crédits par trimestre ; un étudiant à temps partiel à 11 crédits ou moins.
- Gradué : Diplômé

L'INSCRIPTION DANS UN COLLÈGE PRIVÉ

La demande d'admission, les documents et le paiement requis doivent être envoyés directement à l'établissement d'enseignement retenu.

S'INSCRIRE À L'UNIVERSITÉ

Certains préalables sont requis pour s'inscrire à l'université ou dans une institution affiliée (niveau d'études, diplômes ou équivalence, etc.). Les établissements peuvent établir des équivalences entre les diplômes obtenus à l'étranger et le niveau d'études québécois.

Pour les étudiants étrangers, les inscriptions se font par correspondance ou par Internet. Une fois que l'université a accepté votre dossier, il sera obligatoire d'obtenir un certificat d'acceptation du Québec (CAQ), puis un permis d'études avant votre arrivée au Québec.

LES CONDITIONS D'ADMISSIBILITÉ

Les conditions sont au nombre de trois :

- montrer que vous avez les acquis scolaires suffisants pour intégrer un cursus universitaire. Vous devrez donc montrer que vous détenez les mêmes acquis qui sont exigés des étudiants québécois,
- faire établir par l'université l'équivalence de vos diplômes avec ceux du système scolaire québécois,
- prouver que vous possédez les capacités linguistiques nécessaires (français ou anglais) pour suivre le cursus souhaité.

LA DEMANDE D'ADMISSION

Vous devez faire une demande d'admission auprès de l'institution choisie. Les dates limites varient selon les établissements et les programmes de formation. Consultez impérativement le site Internet de l'établissement dans lequel vous souhaitez vous inscrire : vous y trouverez les renseignements nécessaires sur les dates d'admission, les frais ainsi que les formulaires et pièces justificatives à fournir.

Si votre dossier est accepté par l'institution, vous pourrez procéder à l'inscription à vos cours et payer les droits de scolarité.

Québec

2012

Votre intégration pas à pas

e guide de l'immigration QUÉBEC

À télécharger gratuitement sur :
www.immigrantquebec.com

www.immigrantquebec.com

OBTENIR UN CAQ, PUIS UN PERMIS D'ÉTUDES

Les étudiants étrangers doivent obligatoirement respecter les procédures administratives en vigueur. Pour rappel, les résidents permanents qui souhaitent étudier au Québec ne font pas partie de la catégorie des étudiants étrangers et n'ont pas de permis d'études à obtenir.

DÉMARCHES POUR L'OBTENTION DU PERMIS D'ÉTUDES

Pour étudier au Québec, vous devez:

- être en possession d'une lettre d'admission d'une institution scolaire reconnue au Québec,
- obtenir un CAQ (certificat d'acceptation du Québec). Ce document s'obtient auprès du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles, après avoir payé les frais de dossier, et s'être engagé à faire des études son activité principale au Québec.
- justifier des ressources financières suffisantes pour toute la durée de vos études, ces ressources devant couvrir principalement les frais d'installation dans la province, les frais de scolarité, les frais de subsistance, le transport (aller-retour) jusqu'au Québec et les assurances maladies et hospitalisation.
- obtenir un permis d'études auprès des autorités canadiennes.

RÉCAPITULATIF DES ÉTAPES :

- Choisir un établissement d'enseignement, un programme d'études et se renseigner sur les frais de scolarité.
- Envoyer une demande d'admission à l'établissement d'enseignement.
- Une fois que vous avez reçu une lettre d'admission de l'établissement, faire une demande de certificat d'acceptation du Québec (CAQ) en remplissant le formulaire spécifique, en y joignant les pièces justificatives exigées et en vous acquittant des frais de dossiers (soit 104$ en 2012). Il est possible de procéder à la demande de CAQ en ligne sur le site du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles (MICC).
- Une fois votre CAQ reçu, vous devez faire une demande de permis d'études auprès du gouvernement du Canada. Sur le site de Citoyenneté et Immigration Canada, vous pourrez télécharger la trousse appropriée, puis renvoyer les formulaires,

les pièces justificatives et les frais de traitement (125$ en 2012) au bureau canadien des visas qui couvre votre pays.

› En fonction de votre pays de citoyenneté, il se peut que vous deviez faire la demande d'un visa de résident temporaire.

PREUVE DE CAPACITÉ FINANCIÈRE

Pour obtenir votre CAQ, vous devrez démontrer que vous êtes en possession de ressources financières vous permettant de subvenir à vos besoins durant l'année universitaire. En 2012, les étudiants étrangers de 18 ans et plus devaient détenir 11 557$.

DÉLAIS DE TRAITEMENT DES DOSSIERS

Il est impératif que vous consultiez les délais de traitement sur les sites respectifs du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles et de Citoyenneté et Immigration Canada. En 2012, il fallait compter environ 20 jours ouvrables pour obtenir son CAQ, en excluant les délais postaux, et près de 3 mois pour son permis d'études.

RENOUVELLEMENT DU PERMIS D'ÉTUDES

Il est nécessaire de renouveler votre permis d'études avant son expiration. Le renouvellement pouvant prendre quelques mois, il est conseillé d'anticiper les démarches (au moins 3 mois avant l'expiration de votre permis d'études). Vérifiez également la validité de votre passeport car votre permis d'études ne pourra pas aller au delà de la date d'expiration de votre passeport.

➨ Pour renouveler le Certificat d'acceptation du Québec (CAQ) : www.immigration-quebec.gouv.qc.ca/fr/immigrer-installer/etudiants/prolonger-sejour/renouveler-autorisations/index.html

➨ Pour renouveler votre permis d'études : www.cic.gc.ca/francais/etudier/etudier-prolonger.asp

Étudier au Québec moins de six mois

Si votre séjour d'études dure moins de six mois, vous n'avez pas à obtenir de certificat d'acceptation du Québec (CAQ) ni de permis d'études. Toutefois, si après les six premiers mois vous souhaitez poursuivre vos études au Québec, vous devrez obligatoirement effectuer ces démarches. Anticipez !

SITES INTERNET INDISPENSABLES POUR L'OBTENTION DU CAQ PUIS DU PERMIS D'ÉTUDES

- Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles (MICC) : www.immigration-quebec.gouv.qc.ca/fr/immigrer-installer/etudiants/index.html
- Citoyenneté et Immigration Canada (CIC) : www.cic.gc.ca/francais/etudier/index.asp
- Service Canada : www.servicecanada.gc.ca/fra/gdc/permis_etudes.shtml

À VOTRE ARRIVÉE AU QUÉBEC

Vous sentez-vous stressé avant votre départ ? Des milliers d'étudiants avant vous se sont posés les mêmes questions. Vais-je savoir me débrouiller à mon arrivée ? Le campus va-t-il me plaire ? Vais-je me faire des amis ? C'est bien normal de se poser de telles questions. Le Québec est habitué à recevoir chaque année des milliers d'étudiants venant de tous les pays du monde. De solides dispositifs d'accueil ont été mis en place uniquement pour les étudiants étrangers.

À L'AÉROPORT OU À UN POSTE DE FRONTIÈRE

À l'arrivée à l'aéroport ou à un poste de frontière, veillez à avoir en main votre passeport, la lettre d'admission de l'établissement d'enseignement, du CAQ, du permis d'études (ou la lettre d'autorisation de CIC) et les autres documents de voyage ou administratifs nécessaires en fonction de votre cas.

Si vous faites suivre vos effets personnels et domestiques (hors bagages vous accompagnant le jour même), vous devez également vous rendre au bureau des douanes avec la liste détaillée de tous ces effets.

Permis de travail obligatoire pour réaliser un stage dans un programme d'études

Attention, si un stage est prévu dans votre programme d'études, vous devrez impérativement obtenir un permis de travail auprès de Citoyenneté et Immigration Canada en plus de votre permis d'études. Des frais s'appliqueront.

- Pour connaître les démarches : www.cic.gc.ca/francais/etudier/travailler-coop.asp

petit futé
Collection 2013

Futé : *adj. Et n. :*
Intelligent et malicieux
(syn : Fin, malin)

... avec le Petit Futé ! Plus qu'un titre diffusé à travers le monde, c'est un état d'esprit qui guide la démarche des Petits Futés depuis 30 ans déjà : **faire des guides répondant vraiment aux besoins des utilisateurs.** Et c'est le pari qui nous pousse chaque jour à traquer les bonnes adresses et à vous les faire connaître.

www.petitfute.ca

TÉMOIGNAGE

CHRISTELLE

LA POSSIBILITÉ D'OBTENIR UN DIPLÔME RECONNU À L'INTERNATIONAL

➨ Cameroun, maîtrise en droit international

DU CAMEROUN AU QUÉBEC

J'ai commencé mes études de droit au Cameroun, mon pays d'origine. Comme je voulais travailler à l'étranger, je me suis rendue compte que cela pouvait être un plus de faire une partie de mes études à l'international.

J'ai choisi le Québec pour plusieurs raisons : premièrement pour la langue, ensuite parce que mes diplômes y étaient reconnus et parce que je connaissais la réputation de l'UdeM (Université de Montréal). J'ai d'ailleurs pu confirmer mon choix lors d'une journée de présentation des universités québécoises au Cameroun.

Une fois ma décision prise, j'ai entamé les démarches pour obtenir un permis d'études. Pour des raisons de traitement de dossier, je n'ai pas pu avoir mes papiers pour la rentrée de janvier 2012. Je suis arrivée à Montréal en février mais l'UdeM n'a pas souhaité me faire démarrer dans une session commencée depuis un mois déjà. Mais j'ai pu intégrer la session d'été début mai, plus intensive que les autres car beaucoup plus courte.

Entre temps et pour ne pas rester sans rien faire pendant deux mois, j'ai participé à plusieurs actions de bénévolat : le Salon de l'immigration et de l'intégration au Québec, la Maison des Parents ainsi qu'un événement au Centre Bell. Cela m'a beaucoup apporté et j'ai eu le sentiment que la société québécoise reposait beaucoup sur l'entraide.

Je me suis bien renseignée et j'ai appris que j'étais admissible à une bourse d'excellence, attribuée par l'université. Cette bourse couvre partiellement certains frais, mais est très encourageante pour l'avenir. Avant d'arriver au Québec, j'ai fait deux demandes

de bourses pour réduire mes frais de scolarité : auprès du Haut Commissariat du Cameroun au Canada (bourse d'exemption) et auprès de l'UdeM.

DÉCOUVERTE DE LA VIE D'ÉTUDIANTE AU QUÉBEC

J'ai commencé ma maîtrise en droit international le 1er mai dernier. Pour cette session, nous étions une dizaine dont plusieurs étudiants internationaux (Chine, France, Amérique du Sud). Dès le départ, j'ai noté des différences avec le Cameroun : plus de proximité avec les professeurs, des lectures obligatoires avant chaque cours, des échanges professeurs-élèves après la partie théorique. Un autre élément qui m'a marquée : la présence d'adultes occupant un emploi qui viennent compléter leur formation. Ils peuvent parler de leur expérience et cela donne une autre dynamique au cours.

MES CONSEILS

Lorsque l'on arrive ici, on a forcément beaucoup de questions : il ne faut pas hésiter à aller vers les interlocuteurs capables de nous aider. Même si on n'arrive pas à avoir toutes les réponses du premier coup, il faut persévérer car on peut avoir de très bonnes surprises.

Conseil pratique : demander sa carte d'étudiant le plus tôt possible pour bénéficier de tous les tarifs préférentiels. Être étudiant ici, c'est aussi se débrouiller pour connaître les endroits stratégiques pour se nourrir, faire ses achats, se renseigner sur les compagnies de téléphone ou les cartes pour appeler dans son pays.

Autre étape importante : l'ouverture d'un compte bancaire. Il faut bien se renseigner sur les offres des banques pour éviter d'avoir trop de frais. Ce n'est pas forcément évident pour un étudiant étranger d'obtenir une carte de crédit, mais elle peut représenter un sérieux atout pour se construire un historique de crédit, surtout si on envisage de rester au Québec.

Dernier point : rester concentré sur ses objectifs. En tant qu'étudiant étranger, on vient ici avec un projet bien précis et il ne faut pas se disperser !

À L'UNIVERSITÉ : LE SERVICE OU BUREAU D'ACCUEIL DES ÉTUDIANTS INTERNATIONAUX

Chaque université dispose d'un Service ou d'un Bureau d'accueil des étudiants internationaux. Dès votre arrivée, il est obligatoire de leur rendre visite. Le personnel vous indiquera les démarches à suivre pour finaliser votre inscription dans l'établissement et vous fournira de nombreuses informations indispensables sur le fonctionnement et la vie sur le campus. Il peut aussi vous accompagner dans vos démarches administratives (renouvellement de permis d'études, obtention d'un permis de travail hors campus, etc.), vous guider dans l'université, répondre à vos questions sur la vie quotidienne (logement, santé, etc.), vous soutenir en cas de difficultés d'ordre matériel ou psychologique, etc.

Des séances d'informations, parfois obligatoires, sont organisées par les universités québécoises au début de chaque session. Ne les manquez pas : elles vous permettront de découvrir l'établissement, de poser toutes vos questions et de rencontrer d'autres étudiants internationaux.

Plusieurs universités ont mis en place des programmes de parrainage. Le principe : un étudiant vous réserve un accueil sur mesure à votre arrivée. Il pourra vous guider dans l'université, vous inciter à participer à des activités sportives ou de loisirs, etc. Une bonne façon de débuter son intégration universitaire ! Renseignez-vous auprès de l'université québécoise choisie.

Les bureaux de la vie étudiante ou les services d'accueil aux étudiants sont des lieux ouverts à toutes les personnes fréquentant l'université.

Étudier à Montréal sans se ruiner

Une lecture très pratique pour consommer raisonnablement. L'auteur donne de bonnes adresses pour se meubler ou s'habiller à petits prix, des conseils pour économiser sur les frais d'alimentation, de téléphone, d'Internet ou encore les bons endroits où sortir avec ses amis sans vider son portefeuille.

➨ Un livre de Jean-François Vinet, Ulysse, 2010.

PRÉPARER SON DÉPART

Avant de partir pour le Québec, si vous venez étudier plus de six mois, assurez-vous d'avoir bien reçu la lettre d'admission au collège ou à l'université, le Certificat d'acceptation du Québec (CAQ) et le permis d'études ou la lettre d'introduction délivrée par les autorités canadiennes. Sinon, il est plus prudent de différer votre départ et de reporter votre inscription à l'université au risque d'être refoulé à la frontière.

Prenez le temps également de vous documenter sur la vie au Québec : les guides, sites Internet, forums et blogs sont nombreux et regorgent d'informations utiles sur la vie quotidienne au Québec. Sans oubliez les sites Internet des universités et autres établissements.

Il peut être agréable d'arriver une quinzaine de jours avant le début des cours. Cela vous laissera le temps de trouver un logement, ouvrir un compte bancaire, vous familiariser avec la ville et prendre contact avec votre université.

Si vous envoyez des effets personnels par transporteur (bateau ou avion), renseignez-vous bien sur les formalités de douanes en consultant les informations disponibles sur le site de l'Agence des services frontaliers du Canada :

➡ www.cbsa.gc.ca

Il est généralement possible d'adresser ses bagages au service ou bureau d'accueil des étudiants internationaux de votre université.

Le cas des étudiants mineurs

Un mineur (moins de 18 ans) est autorisé à faire des études au Québec. Cependant s'il n'est pas accompagné par ses parents ou son tuteur légal, il devra être placé sous la responsabilité d'un adulte résident au Québec (citoyen canadien ou résident permanent) à qui l'autorité parentale a été dûment déléguée.

ÉTABLIR SON BUDGET

Outre les droits de scolarité, votre budget doit inclure au minimum les frais de logement, de nourriture, de transports (métro ou autobus), de téléphone (cellulaire), d'internet, d'assurance maladie, de matériel pédagogique et de loisirs. L'équipement d'hiver (veste, bottes, gants, bonnet) représente un budget assez important (500 à 700$ environ pour des vêtements neufs).

Le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles exige, pour l'obtention du Certificat d'acceptation du Québec (CAQ), que vous soyez en possession de 11 557$ (en 2012). À titre d'exemple, à Montréal, on estime qu'un étudiant vivant seul dépensera annuellement entre 14 000$ et 16 000$ environ.

Pensez à vous munir d'argent en liquide (en monnaie canadienne) pour votre arrivée. Cela vous servira notamment à payer le bus ou le taxi, vous acheter les premiers repas et faire des courses de première nécessité.

Carte de débit/carte de crédit

Au Québec, en ouvrant un compte bancaire, une carte de débit vous sera proposée. Une carte de débit sert à payer vos achats en magasins. La somme est débitée de votre compte chèque le jour même. Vous pouvez également utiliser la carte de débit pour retirer de l'argent dans les guichets automatiques. En revanche, vous ne pourrez pas l'utiliser pour faire des achats en ligne sur Internet. Vous verrez souvent dans des boutiques ou sur les guichets automatiques de retrait d'argent le logo Interac. Communément, Interac est synonyme de carte de débit.

L'utilisation des cartes de crédit est très répandue au Québec. Contrairement à l'usage en Europe, les cartes nord-américaines ne sont pas affiliées à votre compte bancaire mais à un compte de crédit qui émane d'un autre organisme (Visa, Mastercard). Les grandes chaînes de magasins ainsi que certaines compagnies pétrolières proposent leur propre carte de crédit (La compagnie la Baie d'Hudson, Sears, Ultramar, Petro-Canada, etc.). Si vous ne remboursez pas la somme, sachez que les taux d'intérêt mensuels sont assez élevés : de 9,9 et 19,9%. Mais attention, la demande d'une carte de crédit canadienne peut s'avérer difficile pour les nouveaux immigrants car la demande passe généralement par l'analyse de votre historique de crédit au Canada. Parlez-en avec votre institution financière.

SE RENDRE DANS SA VILLE DE DESTINATION

Vous trouverez un comptoir de renseignements dans tous les aéroports, gares de chemin de fer et terminus d'autobus.

Depuis l'aéroport international Montréal-Trudeau, vous avez plusieurs options pour vous rendre à Montréal ou dans ses environs :

- par le bus 747 qui vous déposera à la station Berri-UQAM (métro et gare d'autocar). Il vous en coûtera 8 dollars par personne. Le billet est disponible auprès du chauffeur, mais vous devez avoir la monnaie exacte (en pièce uniquement).
- par taxi. Il est bon de savoir que le trajet entre l'aéroport et le centre-ville de Montréal (zone restreinte) bénéficie d'un tarif unique fixe à 38 dollars. Pour les autres destinations, la tarification se fait au compteur.
- par voiture de location. Les principaux loueurs de voiture sont présents à l'aéroport : Alamo, Avis, Budget, Dollar, Enterprise, Hertz, National et Thrifty.

Si vous vous rendez directement en région, vous poursuivrez peut-être votre voyage sur un autre vol. Dans ce cas, vous n'avez normalement pas à sortir de la zone réglementée ni à vous soucier de récupérer vos bagages mis en soute (à confirmer tout de même avec votre compagnie aérienne lorsque vous enregistrez les bagages). Si vous poursuivez votre voyage en autobus pour rejoindre votre destination finale, il faudra vous rendre à la station Berri-UQAM (métro et gare d'autocars).

Le Guide de l'immigration au Québec

Immigrant Québec publie chaque année une édition actualisée du *Guide de l'immigration au Québec*. Cet outil de 260 pages, entièrement gratuit, offre des informations pertinentes pour réussir son immigration et son intégration au Québec. L'ouvrage propose des informations sur les procédures officielles d'immigration, la préparation du départ, la recherche de logement, l'éducation, la santé, l'insertion sur le marché du travail, la vie dans les régions du Québec, le quotidien, etc.

➡ À télécharger gratuitement sur www.immigrantquebec.com

FINANCES PERSONNELLES

Une fois arrivé au Québec, dans les premiers jours, nous vous conseillons de vous rendre dans un établissement financier afin d'y ouvrir un compte bancaire. Vous pourrez ainsi y déposer de l'argent et en recevoir par le biais d'un virement international.

Les bons plans pour sortir pas cher, par Clémence, stagiaire à Montréal

Si vous faites vos études à Montréal, il existe plusieurs astuces à connaître pour sortir sans trop dépenser. Pour ma part, j'ai apprécié durant mes six mois de stage la multitude de festivals gratuits : le Festival international de jazz de Montréal, le Festival Juste pour rire, les Francofolies, Montréal en Lumière, la Fête des neiges, etc. J'ai également acheté pour 8 dollars la carte Accès Montréal qui donne droit à des rabais dans près d'une centaine d'endroits à travers la ville (activités sportives, croisières sur le fleuve, concerts, spectacles, cinémas, théâtres, festivals...). Pour les cinéphiles, préférez le mardi pour vous rendre au cinéma et profitez d'un billet à moitié prix dans la plupart des grandes salles. Autre astuce, Dollar Cinéma qui propose des séances à un tarif unique de 2 dollars (uniquement en anglais). Les amateurs de culture peuvent se rendre gratuitement dans les musées le mercredi entre 18h et 21h. À noter que les théâtres vendent les billets, à tarif réduit, quelques minutes avant le début de la représentation. Autre astuce : de nombreuses activités culturelles sont proposées directement sur les campus, renseignez-vous ! Et la carte d'étudiant permet de bénéficier de nombreux rabais.
Mes sites de références pour repérer des bons plans et des activités gratuites :

- www.atuvu.ca
- www.voir.ca
- www.quoifaireaujourdhui.com
- www.ousortir.ca
- www.nightlife.ca
- www.sortiramontreal.ca
- www.toutmontreal.com

La plupart des banques proposent des offres pour les étudiants internationaux. N'hésitez pas à comparer ces différentes offres afin de trouver celle qui vous sera la plus avantageuse.

Certaines universités ou écoles ont signé des ententes avec des banques pour faciliter l'ouverture de compte de leurs étudiants. Renseignez-vous auprès de votre établissement.

SANTÉ ET ASSURANCE MALADIE-HOSPITALISATION

Des ententes de sécurité sociale ont été signées entre le Québec et certains pays (Belgique, Danemark, Finlande, France, Grèce, Luxembourg, Norvège, Portugal et Suède). Si vous êtes ressortissant d'un pays signataire d'un accord, il faut, avant votre départ pour le Québec, obtenir auprès de votre organisme de sécurité sociale un formulaire attestant que vous étiez couvert dans ce pays. Ce formulaire devra être présenté, une fois au Québec, à la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ).

➨ **Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ) : www.ramq.gouv.qc.ca/fr/citoyens/assurancemaladie/arriver/ententes_ss.shtml**

Pour les autres étudiants, il est obligatoire de souscrire à un régime d'assurance privée. La plupart des universités obligent leurs étudiants étrangers à souscrire à une assurance-maladie administrée par l'établissement d'enseignement. Les tarifs y sont avantageux (environ 600 à 900$ pour une année). Généralement, le régime couvre les frais médicaux et hospitaliers ainsi que les médicaments sur ordonnance. En revanche, il ne couvre pas forcément les soins dentaires, les soins optiques, le suivi de grossesse et d'accouchement. Renseignez-vous auprès du service universitaire pour les étudiants étrangers sur le montant de l'assurance et les soins couverts.

Il en est de même pour les étudiants étrangers au collégial : vous devrez obligatoirement souscrire au régime collectif d'assurance maladie et hospitalisation des étudiants étrangers des cégeps et collèges privés. En 2012, le montant annuel de l'assurance s'élevait à 600$.

Vous pouvez souscrire à une assurance santé complémentaire pour les soins non couverts par l'assurance maladie de votre collège ou université auprès de compagnies privées comme Desjardins sécurité financière, la Croix bleue, etc.

Attention, si vous pensez voyager hors du Canada, souscrivez à une assurance pour la durée de votre séjour car l'assurance privée de l'université ne couvrira pas vos éventuels frais médicaux.

Vous songez à étudier au Québec ou vous êtes récemment arrivé pour des études ?

Banque Nationale vous aidera à rester concentré sur vos études en vous offrant des produits bancaires concurrentiels qui répondront à vos besoins courants.

Des avantages juste pour vous !

Notre offre bancaire pour les nouveaux arrivants vous permettra d'épargner sur nos solutions bancaires et notamment sur un compte Chèques.

Rendez-vous sur **bnc.ca/immigrer** pour :

- découvrir tous vos avantages
- lire de l'information pratique sur vos premiers pas avec une banque au Québec
- trouver la succursale la plus proche de vous

Pour une meilleure moyenne dans vos finances

Visitez notre site de littératie financière **jecomprends.ca** pour approfondir vos connaissances des finances. Vous y trouverez de nombreux articles sur différentes thématiques : budget, placements, famille, automobile, etc.

bnc.ca/immigrer

BANQUE NATIONALE

LOGEMENT

Plusieurs choix s'offrent à vous : logement dans une résidence universitaire, appartement ou collocation hors campus.

LOGEMENT DES PREMIERS JOURS

Pour votre arrivée, si vous n'avez pas de chambre universitaire, vous pouvez réserver un logement temporaire qui vous permettra de passer vos premières nuits et démarrer votre recherche de logement en toute sérénité. Les auberges de jeunesse se révèlent être un bon point de chute. Pour trouver leurs coordonnées :

➨ www.quebecvacances.com/auberge-de-jeunesse

À Montréal, la résidence Maria-Goretti accueille des femmes pour des séjours de courte ou longue durée, à prix avantageux. Pour plus de renseignements, communiquez par courriel : info@residencemariagoretti.org

Pour les étudiants souhaitant économiser au maximum, vous serez peut-être intéressés par le couch-surfing qui se pratique beaucoup à Montréal : www.couchsurfing.org

LES RÉSIDENCES POUR ÉTUDIANTS : COLLÈGES ET UNIVERSITÉS

Si vous venez étudier dans un collège, renseignez-vous auprès de l'établissement s'il dispose d'un service de logements. Les collèges sont nombreux à proposer des logements en résidence universitaire.

Dans la grande majorité des cas, les universités possèdent des résidences universitaires qui se situent à proximité des salles de cours. Il s'agit de chambres à un prix raisonnable et surtout très pratiques pour les étudiants internationaux. Les chambres sont propres, meublées, chauffées et offrent généralement un accès à Internet. Un service de nettoyage est offert pour les parties communes. Vous aurez aussi accès à une salle de télévision et une cuisine partagées. C'est une solution facile pour se loger car la réservation se fait avant votre arrivée au Québec.

Pour trouver une résidence universitaire, consultez le site de l'université dans laquelle vous étudierez.

- ➨ Résidences de l'Université du Québec : www.uquebec.ca/residences
- ➨ Résidences de l'Université de Montréal (UdeM) : www.residences-etu.ca
- ➨ Résidences de l'Université du Québec à Montréal (UQAM) : www.residences-uqam.qc.ca

- Résidences de l'Université Concordia : http://residence.concordia.ca
- Résidences de l'Université McGill : www.mcgill.ca/students/housing
- Résidences de HEC Montréal : www.residences-etu.ca
- Résidences de l'École Polytechnique de Montréal : www.residences-etu.ca
- Résidences de l'ÉTS : www.etsmtl.ca/Futurs-etudiants/Baccalaureat/Residences-universitaires
- Résidences étudiantes du Centre-Ville de Montréal : www.residences.qc.ca
- Résidences de l'Université Laval : www.residences.ulaval.ca
- Résidences de l'Université de Sherbrooke : www.usherbrooke.ca/etudiants-internationaux/fr/choisir/logement
- Résidences de l'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR) : www.uqtr.ca/etudiant/logement.shtml
- Résidences de l'université du Québec à Chicoutimi (UQAC) : www.uqac.ca/direction_services/sae/logement
- Résidences de l'Université du Québec en Abiti-Témiscamingue (UQAT) : www.uqat.ca/services/residences
- Résidences de l'Université du Québec à Rimouski (UQAR) : www.uqar.ca/logements
- Résidences de l'Université du Québec en Outaouais (UQO) : http://uqo.ca/residences
- Résidences universitaires dans la ville de Québec : https://residences-etudiantes.com

Lexique à la québécoise

- 1 ½, 2 ½, 3 ½, 4 ½, etc. : il s'agit du nombre de pièces de l'appartement, dont la cuisine qualifiée de pièce et la salle de bain de demi-pièce.
- Équipé ou semi-équipé : les électroménagers de base (cuisinière et réfrigérateur) sont fournis et inclus dans le loyer.
- Chauffé ou non chauffé : les coûts du chauffage sont compris dans le loyer ou pas.

LE LOGEMENT HORS CAMPUS

Plusieurs sites Internet proposent des petites annonces de logement à louer pour une personne ou pour plusieurs. La colocation est une pratique courante au Québec et se révèle un excellent moyen de s'intégrer socialement. Si vous optez pour une colocation, dès votre arrivée, faites un point avec vos colocataires pour déterminer les règles de vie : ménage, vaisselle, achats de produits en commun, etc.

À certains moments de l'année, notamment lors du début des sessions universitaires, le marché de la location est rapide car beaucoup d'étudiants sont en quête de logement. Ainsi, dès qu'une annonce vous plaît, contactez tout de suite le propriétaire. Si vous arrivez à visiter le premier, vous aurez beaucoup plus de chance d'avoir la chambre ou l'appartement.

Quelques sites de petites annonces de logements à louer :

- http://lespac.com
- http://kijiji.ca
- http://craigslist.ca
- http://pvtistes.net
- www.toutmontreal.com/logement-a-louer
- www.montrealenligne.com/appartement-a-louer.php
- www.cherchetrouve.ca
- Sur le site Internet de l'UdeM, vous trouverez des offres de logement hors campus proche de l'université et des commerces : www.logement.umontreal.ca
- L'École Polytechnique de Montréal a mis en place une banque de logements informatisée : www.logement.polymtl.ca

Lorsque vous aurez trouvé votre logement, vous signerez un contrat de location, appelé bail, qui expire généralement le 30 juin de chaque année. Ce contrat doit être rédigé en français (à moins d'entente mutuelle contraire), doit également préciser la durée de location et le montant du loyer versé le premier jour de chaque mois. La Régie du logement peut également vous informer de vos droits et responsabilités, des pratiques interdites par la loi, des façons de renouveler votre bail ou d'y mettre fin, ainsi que des recours dont vous disposez si le propriétaire ne respecte pas ce contrat.

- Régie du logement : www.rdl.gouv.qc.ca

Équipez-vous en GRAND à petit prix!

LesPAC.com md

Le site #1 des petites annonces au Québec

Aussi accessible sur site mobile ou iPhone.
Balayer le code pour télécharger l'application iPhone et obtenez une annonce gratuite.

TÉMOIGNAGE

NICOLAS

ÉTUDIER AU QUÉBEC EST UN PRIVILÈGE

➨ Argentine, diplôme d'études supérieures spécialisées (DESS) en gestion de la chaîne logistique

Je suis arrivé à Montréal il y a 4 ans, à l'âge de 22 ans, comme résident permanent. C'est à la bibliothèque de l'Alliance française de Buenos Aires, où j'apprenais le français, que j'ai découvert des ouvrages sur le Québec, une province francophone avec une économie en croissance et présentant des opportunités de travail pour les immigrants.

L'INTÉRÊT D'OBTENIR UN DIPLÔME UNIVERSITAIRE QUÉBÉCOIS

En Argentine, j'étais diplômé en marketing. À HEC Montréal, je prépare actuellement un diplôme d'études supérieures spécialisées (DESS) en gestion de la chaîne logistique. Il me semble que c'est très valorisant sur le marché du travail d'obtenir un diplôme d'une université nord-américaine, surtout pour les immigrants qui peuvent connaître quelques difficultés d'insertion sur le marché de l'emploi. Les frais de scolarité relativement bas pour l'Amérique du Nord sont aussi un attrait. Autre intérêt : mon programme d'études étant inexistant dans mon pays, étudier à Montréal, plaque tournante en matière logistique, proche des industries et des centres de consommation américain, me permet de bénéficier d'un enseignement riche en connaissances techniques et pratiques.

Il s'agit d'un programme de 2e cycle comportant 30 crédits qui peut être fait à temps partiel ou à temps complet. Je suis à temps

complet, à raison de 4 cours par session. Chaque cours correspond à 3 heures de classe par semaine et à 2 à 3 heures de travail personnel. Dépendamment du choix des cours (chaque étudiant est responsable de son cheminement), il est possible de finir le programme entre une année et une année et demie. Les cours sont très axés sur la pratique et les exigences des entreprises. L'utilisation d'ordinateurs est complètement intégré dans l'enseignement. Dans la plupart des cours, la matière est évaluée par deux examens : l'intra ou examen intermédiaire et le final qui est l'examen récapitulatif de toute la matière. En plus, une partie de la note globale est basée sur un travail pratique réalisé seul ou en groupe.

UNE VIE DE CLASSE CONVIVIALE ET MULTICULTURELLE

Dans mon programme, les étudiants viennent du monde entier : Afrique, Asie, Europe, Amérique Latine et bien sûr Amérique du Nord. À la pause, on peut entendre plus de cinq langues !

La relation avec les professeurs est beaucoup plus personnalisée comparativement à mon pays d'origine. Les enseignants sont là pour nous aider : on peut aller les voir dans leur bureau, les contacter par courriel ou les appeler en cas de besoin.

Sur le campus de HEC Montréal, il y a plus de 30 associations étudiantes, ce qui reflète la pluralité d'intérêts des étudiants. Chacune a des objectifs différents allant de la consultation professionnelle aux entreprises, en passant par des tournois de golf et foot, le journalisme, pour finir avec les arts et l'humanitaire. L'université, quant à elle, offre une panoplie d'activités : ateliers et conférences, mais aussi concours et activités sportives.

Je conseillerais à un étudiant étranger de profiter du privilège d'étudier au Québec et de prendre le temps nécessaire pour choisir le programme et l'université qui lui convient le plus. Il ne faut pas hésiter à contacter directement les directeurs de chaque programme. Vous serez surpris de constater à quel point ils sont ouverts pour répondre à vos questions et vous aider dans votre choix.

TRANSPORTS

TRANSPORTS ALTERNATIFS : BUS ET VÉLO

Dans toutes les villes universitaires, le réseau de transports en commun est développé et vous pourrez vous rendre à l'université en bus sans difficulté. Généralement, il existe des tarifs pour les étudiants (achat à l'unité ou carte mensuelle) applicables sur simple présentation de votre carte d'étudiant.

À Montréal, vous aurez la possibilité d'emprunter le métro ou le bus, deux réseaux exploités par la STM. Les étudiants de 12 à 25 ans peuvent bénéficier d'un tarif réduit mensuel à 43,75$ (auquel s'ajoute l'achat une seule fois de la carte Opus à 15$).

➨ Pour plus de renseignements : www.stm.info

Les villes du Québec sont reliées entre elles par des autocars qui irriguent l'ensemble du territoire urbain. Des tarifs spéciaux pour étudiants sont généralement appliqués.

➨ Pour l'achat de billets à Montréal, voir le site de la Gare d'autocars : www.stationcentrale.com

Le réseau des pistes cyclables étant développé dans la plupart des villes du Québec, vous aurez certainement plaisir à prendre votre vélo pour aller à l'université. Vous pourrez facilement acheter une bicyclette de seconde main sur les sites d'occasion comme LesPac.com ou auprès des boutiques qui recyclent de vieux vélos. De mai à octobre à Montréal, les Bixis sont de sortie. Il s'agit d'un système de vélos en libre service moyennant des frais minimes.

➨ Pour en savoir plus : https://montreal.bixi.com

PERMIS DE CONDUIRE

Un permis de conduire est nécessaire pour circuler sur les routes du Québec.

➨ Pour tout renseignement, consultez le site de la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ) : www.saaq.gouv.qc.ca

CO-VOITURAGE

Le co-voiturage est une pratique courante au Québec. C'est une solution économique pour vous déplacer si vous souhaitez découvrir la province de Québec. Il existe des systèmes centralisés de co-voiturage.

Quelques sites de référence :

- www.amigoexpress.com
- www.covoiturage.ca
- www.allostop.com

COMMUNAUTO, UN SERVICE D'AUTOS-PARTAGÉES

Depuis 1994, Communauto propose un service d'abonnement à la location de voitures. Cette entreprise à vocation sociale et environnementale fonctionne sous le principe de l'auto-partage. L'abonnement doit être pris à l'année. Ensuite, les véhicules peuvent se louer à la demi-heure, à l'heure, à la journée ou plus sur réservation par internet ou téléphone. Le parc automobile est disponible 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24 dans de nombreuses aires de stationnement. Communauto est disponible à Montréal, Québec, Sherbrooke, Gatineau et Ottawa.

- www.communauto.com

LOCATION DE VOITURES

Il est possible également de louer une voiture auprès des nombreuses agences de locations. Il vous faudra montrer une pièce d'identité, votre permis de conduire et vous munir d'une carte de crédit. Généralement les agences exigent que le conducteur soit âgé de 21 ans ou plus.

Guide « Trouver son premier emploi au Québec »

Seul guide sur le marché destiné spécifiquement aux immigrants de la Belle Province et aux entreprises intéressées par le recrutement de candidats étrangers, il décrypte les bonnes pratiques pour accéder à l'emploi, analyse les comportements dans l'univers du travail, offre des conseils et des témoignages de candidats et de recruteurs et informe les personnes désireuses de créer leur entreprise au Québec. Il comprend également des témoignages d'immigrants et des conseils de professionnels.

- À télécharger gratuitement sur : www.immigrantquebec.com

Parce que vous aimeriez gagner votre vie pour vous aider à financer vos études ou parce que vous êtes diplômé et que vous souhaitez démarrer votre vie professionnelle, l'emploi peut être au cœur de vos préoccupations. Les possibilités pour un étudiant étranger de travailler au Québec sont bien définies et exigent, sauf exception, l'obtention d'un permis de travail.

Les possibilités de travail durant les études concernent les étudiants à l'enseignement collégial et universitaire.

Pour faire du bénévolat, renseignez-vous sur le site de Citoyenneté et Immigration Canada pour savoir si vous devez obtenir au préalable un permis de travail. Certaines activités sont permises, d'autres non.

➨ Pour en savoir plus : www.cic.gc.ca/francais/etudier/institutions/travail-benevole.asp

TRAVAILLER SUR LE CAMPUS DURANT SES ÉTUDES

Les étudiants étrangers peuvent travailler sur leur campus s'ils étudient à temps plein dans un établissement postsecondaire public ou privé et ont complété au moins six mois d'études à temps plein au cours des douze mois précédant la demande. Dans ce cas, il n'est pas nécessaire de demander un permis de travail.

Il s'agit d'une bonne option pour ceux qui souhaitent avoir un complément budgétaire, mais les emplois disponibles sont peu nombreux.

➨ Consultez le site de CIC : www.cic.gc.ca/francais/etudier/travailler-surcampus.asp

Le numéro d'assurance sociale (NAS) : obligatoire pour travailler

Si vous travaillez durant vos études, ou après vos études, vous devez obligatoirement obtenir un NAS auprès d'un Centre de Ressources Humaines du Canada. Il s'agit d'une formalité administrative gratuite mais indispensable.

➨ Renseignez-vous auprès de Service Canada pour connaître les pièces justificatives à fournir pour obtenir votre NAS : www.servicecanada.gc.ca

TRAVAILLER HORS CAMPUS DURANT SES ÉTUDES

Pour travailler hors campus, il faut être inscrit à temps plein dans un établissement d'enseignement postsecondaire public ou privé ayant signé une entente avec le gouvernement provincial ou fédéral. Si votre établissement est dans la liste de ceux participant aux permis de travail hors campus, il vous faudra demander un permis de travail. Vous ne pourrez pas travailler plus de 20 heures par semaine durant les sessions mais il est possible de travailler à temps plein durant les congés prévus au calendrier scolaire.

Pour faire la demande de permis de travail, deux options s'offrent à vous : une demande électronique par Internet ou une demande par correspondance. Les demandes s'effectuent auprès de Citoyenneté et Immigration Canada (CIC). Pour obtenir un permis de travail hors campus, le plus rapide est de faire une demande par voie électronique : il faut compter alors un peu plus d'un mois de traitement.

➨ Consultez le site de CIC : www.cic.gc.ca/francais/etudier/travailler-horscampus.asp

TRAVAILLER TEMPORAIREMENT AU QUÉBEC APRÈS SES ÉTUDES : LE PERMIS POST-DIPLÔME

Si vous obtenez votre diplôme d'études et si vous avez étudié au moins huit mois dans une université, un cégep public ou un collège privé subventionné, vous pouvez dans les 90 jours suivant son obtention présenter une demande de permis de travail post-diplôme auprès de Citoyenneté et Immigration Canada (CIC). Il n'excédera pas la durée de

Jobs d'été pour étudiants français

Les étudiants français qui souhaitent trouver un job d'été au Québec peuvent souscrire au dispositif de l'Expérience internationale Canada (EIC). L'une des catégories concerne les personnes souhaitant travailler au Canada durant la période estivale, pour 3 mois maximum, entre le 1er mai et le 30 septembre. Le salaire hebdomadaire doit correspondre, au moins, au salaire minimum de la province ou du territoire de l'emploi, calculé sur une base de 35 heures par semaine.

➨ Pour en savoir plus : www.international.gc.ca/canada-europa/france/jeunesse-youth/programme_mobilite-mobility_program-fr.asp

vos études, avec un maximum de trois années : par exemple, si vous avez étudié pendant 14 mois, le permis post-diplôme sera de 14 mois.

➨ Consultez le site de CIC : www.cic.gc.ca/francais/services-e/postdiplome.asp

Il s'agit là d'un permis de travail temporaire. Si vous souhaitez poursuivre votre vie au Québec, pensez plutôt à demander la résidence permanente en bénéficiant du Programme de l'expérience québécoise (PEQ).

S'ÉTABLIR DURABLEMENT AU QUÉBEC : LE PROGRAMME DE L'EXPÉRIENCE QUÉBÉCOISE (PEQ)

Si vous souhaitez devenir résident permanent du Canada, vous devez obtenir tout d'abord un certificat de sélection du Québec (CSQ), puis la résidence permanente auprès des autorités fédérales.

Il est possible, qu'ayant suivi des études au Québec et obtenu un diplôme québécois, vous soyez admissible au programme de l'expérience québécoise (PEQ). Ce programme permet d'obtenir le CSQ en un mois seulement.

Pour en savoir plus sur ce programme et les critères d'octroi, consultez le site du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles (MICC) :

➨ www.immigration-quebec.gouv.qc.ca/fr/immigrer-installer/etudiants/demeurer-quebec/index.html

ACCÉDER AU MARCHÉ DU TRAVAIL APRÈS SES ÉTUDES

Une fois titulaire d'un permis de travail après vos études, vous pourrez utiliser différentes ressources pour vous aider à intégrer le marché du travail québécois.

La plupart des collèges et des universités disposent d'un service de placement qui permet aux étudiants diplômés de bénéficier de conseils pour rédiger un CV et une lettre de présentation, préparer un entretien d'embauche et connaître les méthodes efficaces de recherche d'emploi, les techniques de réseautage, etc. Il est généralement possible de rencontrer des conseillers en orientation qui feront avec vous un suivi individualisé pour définir vos objectifs professionnels.

Les services de placement offrent également des ressources sur le marché de l'emploi, les entreprises qui recrutent, etc. Ils sont en contact avec des employeurs qui peuvent leur transmettre des offres.

HOUSE - RNB - HIP HOP - TOP 40 - OLDSCHOOL

IVY NIGHTCLUB

WWW.CLUBIVYMONTREAL.COM

OUVERT TOUS LES VENDREDI ET SAMEDI 22H00 - 3H00

INFO / GUESTLIST / LOCATION DE SALLE / PARTY DE LEVÉE DE FOND

514 815 3145

(CAPACITÉ 800 PERSONNES)

3556 BOULEVARD SAINT-LAURENT | MONTRÉAL, QUÉBEC

TÉMOIGNAGE

JOHN

POUVOIR CONCRÉTISER UN PROJET PERSONNEL

➨ Suisse-Canada, certificat en création littéraire

MES ÉTUDES EN EUROPE

Mon baccalauréat français en poche, j'ai fait mes études de droit en Suisse. Quatre ans plus tard, c'était l'impasse, je n'ai pas pu obtenir mon diplôme parce qu'il me restait des matières à valider. Deux choix s'offraient à moi : refaire tout mon cursus universitaire ou me consacrer à un projet personnel.

Après des recherches sur Internet sur la création littéraire, domaine qui m'intéresse depuis longtemps, j'ai trouvé un blog français qui présentait un Master dans ce domaine à l'UQAM. Nous étions en septembre 2009, j'ai pris toutes mes économies et je me suis lancé ! J'avais envie de découvrir le Québec et la vie sur le continent nord-américain. Je me suis inscrit à l'université sans difficulté pour un certificat en création littéraire et j'ai entamé la procédure pour obtenir le CAQ (certificat d'acceptation du Québec) puis le permis d'études.

MA VIE D'ÉTUDIANT ÉTRANGER

Arrivée à Montréal le 30 décembre 2009. Première découverte depuis l'avion : tout était gelé ! J'ai trouvé les procédures très longues et assez compliquées (banques, Hydro Québec, opérateurs téléphoniques…) J'ai un peu de mal à comprendre le fonctionnement du système bancaire. L'idée de la carte de crédit me semblait assez étrange : pour moi, il est plus important de prouver qu'on est capable de ne pas avoir de dettes.

J'avais opté pour une résidence universitaire car je trouvais que c'était la meilleure manière de m'intégrer. Ensuite, j'ai découvert le système des inscriptions au cours ; dans mon cas, les étudiants étrangers devaient s'inscrire au minimum à quatre cours. Il faut être très réactif car certains sont contingentés. À noter aussi que certaines options proposées dans les programmes ne sont pas forcément enseignées à chaque session.

J'ai vite remarqué des différences avec le système universitaire suisse. Déjà, nous étions seulement une vingtaine en cours avec un rapport professeurs-élèves très différent : le tutoiement est de rigueur, ça m'a un peu surpris au début. Ensuite, les étudiants sont encouragés à participer pendant les cours puisque cela leur donne des points. J'ai eu un peu de mal à m'adapter à ce système, car j'avais l'habitude d'être plutôt passif en cours.

Par ailleurs, en Suisse la réussite de mon année était basée sur un examen alors qu'ici, la note se répartit entre plusieurs projets. Je trouve cela très intéressant puisque on s'implique davantage ! Les notes sont plus clémentes, car le système cherche avant tout à récompenser les élèves et non à les faire échouer.

MON ENTRÉE SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL

Au bout de 6 mois, j'ai su que j'avais envie de rester au Québec. Mon père ayant la nationalité canadienne, j'ai pu faire ma demande pour obtenir ma citoyenneté.

Mon certificat de création littéraire étant un projet personnel, je savais dès le départ qu'il me serait difficile d'en vivre, bien qu'il soit plus facile ici de s'orienter vers des études artistiques qu'en Europe. À la fin de mon cursus, je voulais travailler à Montréal et j'ai choisi de travailler dans le domaine des jeux vidéo en tant que testeur et traducteur.

Mes conseils : je ne sais pas encore si je vais rester longtemps à Montréal, c'est une ville que j'aime et que je veux continuer à découvrir. Ce n'est pas une ville qui se visite, mais qui se vit ! Pour s'intégrer, je dirais qu'il ne faut pas rester seulement entre étudiants étrangers, mais se mélanger pour découvrir la culture québécoise. Et surtout dire oui à toutes les opportunités.

La CITIM et ses ateliers de recherche d'emploi

L'organisme Clef pour l'intégration au travail des immigrants (CITIM) offre des ateliers de formation sur la recherche d'emploi pour, entre autres, les étudiants de la France titulaires d'un permis-post diplôme. Vous y apprendrez comment faire un CV et une lettre de présentation, vous présenter en entrevue d'information ou de recrutement, cibler les employeurs et obtiendrez de l'information sur la réglementation du travail qui s'applique au Québec

➨ Pour plus d'informations : www.citim.org

Autre ressource indispensable pour trouver du travail : le site Placement étudiant, plateforme d'Emploi-Québec qui facilite la recherche d'un emploi pour les étudiants. Le principe est simple : les étudiants remplissent leur profil sur le site et les recruteurs peuvent ensuite sélectionner les candidats qui correspondent à leurs besoins.

➨ Pour créer votre profil et consulter des offres : http://emploietudiant.qc.ca

Le site Workopolis comporte une section réservée à l'emploi étudiant :

➨ www.workopolis.com/FR/etudiant/emplois-etudiants

L'organisme Place aux jeunes en région encourage les personnes de 18 à 35 ans à s'établir et à rester en région. Il offre des séjours exploratoires, des rencontres avec des entreprises et des employeurs. Le site offre une sélection d'offres d'emploi en région.

➨ Pour en savoir plus : www.placeauxjeunes.qc.ca

Les conférences de l'Université Laval pour les étudiants étrangers

Certains bureaux de placement sont particulièrement soucieux d'aider les étudiants internationaux à intégrer le marché de l'emploi. C'est le cas de l'Université Laval (à Québec) qui offre chaque mois une conférence « Étudiants provenant de l'étranger, êtes-vous prêts pour le marché du travail ? » : cette rencontre présente les grands principes de la société québécoise et dresse le portrait du marché de l'emploi local.

➨ Pour tout renseignement consultez le site du Service de placement qui offre de nombreuses ressources en ligne utiles pour la recherche d'emploi : www.spla.ulaval.ca

FAIRE UN STAGE AU QUÉBEC

Si le Québec attire chaque année des milliers d'étudiants étrangers venus du monde entier, il séduit également bon nombre de stagiaires. Selon votre situation, vous souhaitez peut-être effectuer un stage au Québec :

- parce que vous êtes inscrit dans un établissement d'enseignement québécois et que votre programme d'études exige un stage obligatoire pour l'obtention de votre diplôme,
- parce que vous êtes un étudiant hors Québec et que vous cherchez une expérience de stage à l'international.

Que vous soyez dans l'une ou l'autre des situations, vous devrez impérativement obtenir un permis de travail pour faire un stage au Québec, même si le stage est de courte durée et non rémunéré.

Pour les étudiants étrangers inscrits dans un établissement québécois et devant effectuer un stage pour obtenir leur diplôme, consultez le site de Citoyenneté et Immigration Canada pour connaître les démarches, les délais et les frais de traitement :

➨ http://www.cic.gc.ca/francais/etudier/travailler-coop.asp

Les délais de traitement peuvent prendre plusieurs mois : anticipez ! Le permis de travail peut se demander en même temps que le permis d'études.

Pour les étudiants hors Québec souhaitant acquérir une expérience professionnelle internationale, par le biais d'un stage, renseignez-vous sur les ententes et accords sur la mobilité des jeunes que le Canada a signés avec nombre de pays :

➨ www.international.gc.ca/experience

Pour chaque pays signataire d'un programme de mobilité des jeunes, un quota annuel de places est défini. Renseignez-vous bien sur le nombre de places disponibles et vérifiez la date à laquelle ouvrent les soumissions. Il faut généralement compter huit semaines de délai de traitement de dossier, ainsi que des frais. Anticipez la demande en fonction de la date d'ouverture des soumissions et de celle du début de votre stage.

Ensuite, il vous faudra obtenir un Numéro d'assurance sociale (NAS) pour finaliser les démarches. Pour trouver un point de services près de chez vous : www.servicecanada.gc.ca Il s'agit d'une formalité gratuite mais obligatoire.

Les stagiaires au Québec témoignent du fait que pour trouver un stage dans la Belle Province, il faut surtout se débrouiller tout seul en contactant les entreprises susceptibles d'être intéressées par votre profil. Néanmoins, si vous êtes un étudiant étranger au Québec, votre établissement d'enseignement pourra vous aider dans votre recherche de stage.

Emploi-Québec de l'île de Montréal met à disposition un outil en ligne qui pourrait vous être utile : « Chercher un emploi sans se casser la tête ». En tant qu'étudiant à la recherche d'un stage, vous serez intéressé par le chapitre consacré aux sites d'emploi qui répertorie non seulement les sites généralistes, les sites spécialisés par secteur ou par clientèle, mais aussi les répertoires d'entreprises. Cet outil peut se révéler très pratique pour constituer une liste d'entreprises du secteur que vous recherchez. Pour télécharger le document « Chercher un emploi sans se casser la tête » :

- http://emploiquebec.net/regions/montreal/index.asp
- Le site d'Emploi-Québec recense également des offres de stage rémunéré : http://placement.emploiquebec.net

Les sites d'offres d'emploi recensent parfois des offres de stage. Pensez à les consulter. Les chambres de commerce, québécoises ou étrangères, peuvent aussi vous donner des informations utiles sur les entreprises au Québec.

Faire un stage en milieu de travail (résidents permanents)

En tant que résident permanent, vous avez aussi la possibilité de faire un stage en milieu de travail. Par exemple, le programme Interconnexion, de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain en partenariat avec Emploi-Québec - outre des rencontres professionnelles et des activités de réseautage -, propose des stages non rémunérés de 4 semaines maximum en entreprise.

- Pour en savoir plus : www.ccmm.qc.ca/fr/lachambre-Je_m_implique-Interconnexion

Pour les Français, l'Office franco-québécois pour la jeunesse (OFQJ) est la référence. Organisme gouvernemental, il accompagne chaque année 7000 jeunes français de 18 à 35 ans à mener à bien leur projet professionnel. Il propose des opportunités en matière de stages liés aux études pour les étudiants et apprentis et de stages de perfectionnement pour demandeurs d'emploi. Moyennant une contribution forfaitaire, il peut vous accompagner dans vos démarches administratives, prendre à sa charge votre billet d'avion et les assurances nécessaires à votre séjour. L'OFQJ propose une banque de stages.

➨ Pour en savoir plus : www.ofqj.org

L'Association France-Québec offre une aide administrative et une aide à la recherche pour les jeunes français désireux de faire un stage au Québec.

➨ Pour en savoir plus : http://francequebec.fr

Les ressortissants belges peuvent s'adresser au Bureau International Jeunesse (BIJ) pour réaliser leur projet en lien avec leurs études au Québec.

➨ Pour en savoir plus : www.lebij.be

➨ Pour en savoir plus sur les Offices jeunesse internationaux du Québec (LOJIQ) : www.lojiq.org

Vous pouvez aussi vous tourner vers les services (moyennant une contribution financière) de l'AIESEC, une association reconnue d'utilité publique animée par des étudiants, qui grâce à un réseau international aide au placement de stagiaires dans le monde entier :

➨ www.aiesec.org

Des stages agricoles au Canada pour des jeunes français

L'association Expérience Internationale propose des stages agricoles rémunérés aux jeunes de 18 à 30 ans dans plus de 40 pays, dont le Canada. Les secteurs concernés sont l'agriculture, la viticulture-œnologie et l'horticulture. Les candidats doivent posséder une formation technique agricole ainsi qu'une expérience pratique en exploitation.

➨ www.experience-internationale.fr

UN MONDE URBAIN ET BRANCHÉ

Chaque jour, dans Métro, vous pouvez lire les nouvelles essentielles et de dernière heure. Des tendances mode à la technologie, en passant par des choix de carrières, Métro vous offre aussi un contenu de qualité à travers ses sections hebdomadaires.

journalmetro.com/mobile

métro

journalmetro.com

Il existe aussi des agences de placement spécialisées dans les stages à l'étranger. Les services de ces organismes sont payants.

AUTRES RESSOURCES UTILES

Le site de Cursus Mundus s'intéresse à la mobilité internationale des jeunes. Il délivre des informations pour étudier, faire un stage, trouver un emploi à l'étranger. Certains articles portent sur le Québec.
➨ www.cursusmundus.com

Le site letudiant.fr offre de nombreux articles et reportages sur les études, les stages et l'emploi à l'international. Des offres de stage, dont certaines en Amérique du Nord, y sont recensées.
➨ www.letudiant.fr

Le site studyrama.co m permet la lecture de nombreux articles sur les études, les stages et jobs à l'étranger.
➨ www.studyrama.com

Le Club Teli est un organisme à but non lucratif qui propose, moyennant une cotisation, des offres de stages, d'emploi temporaires et de séjours linguistiques.
➨ www.teli.asso.fr

Trouver un stage à la québécoise

Lorsque vous vous lancerez dans votre recherche de stage en envoyant des CV à différentes entreprises, pensez que le CV à la québécoise peut être différent des présentations que vous avez l'habitude de faire. Par exemple, il est inapproprié d'indiquer son âge, son statut matrimonial et de joindre sa photographie d'identité. Le « Guide pratique de la recherche d'emploi », d'Emploi-Québec, peut s'avérer une lecture utile pour comprendre comment rédiger votre CV et préparer votre entrevue de stage :
➨ http://emploiquebec.net/guide/index.asp

APPRENDRE À L'ÂGE ADULTE : LE RETOUR AUX ÉTUDES

Le retour aux études peut prendre différents noms, surtout en fonction du niveau d'enseignement. Au niveau secondaire, on parle généralement d'éducation des adultes. Au niveau collégial, le terme le plus souvent utilisé est celui de formation continue, tout comme au niveau universitaire. Enfin, le terme d'éducation permanente est présent au niveau universitaire, mais de façon plus limitée. Pour s'inscrire à un programme ou une formation dans le cadre d'un retour aux études, il faut généralement avoir le statut de résident permanent.

En tant que nouvel arrivant, il sera peut-être nécessaire de mettre à niveau vos connaissances au regard du contexte québécois. D'un pays à un autre, les méthodes de travail, les techniques et technologies utilisées ne sont pas forcément les mêmes. N'hésitez pas à suivre une formation : elle vous permettra ensuite de démarrer plus vite sur le marché de l'emploi. Si vous exercez une profession ou un métier réglementé, une formation ou un stage sera certainement obligatoire. Par la suite, pour continuer à évoluer professionnellement, vous perfectionner ou en cas de réorientation de carrière, la formation tout au long de votre vie devra faire partie de vos habitudes.

Si vous êtes bénéficiaire de l'assurance-emploi ou d'une aide sociale et si vous êtes résident permanent, il est possible que vous soyez éligible à l'une des mesures de soutien à la formation d'Emploi-Québec. Adressez-vous à votre Centre local d'emploi (CLE) pour une évaluation de votre situation et pour savoir si vous êtes admissible :

➨ www.mess.gouv.qc.ca/services-en-ligne/centres-locaux-emploi/localisateur

Financer son retour aux études

Selon votre situation, il est possible que vous puissiez bénéficier d'une aide financière gouvernementale pour votre retour aux études. Renseignez-vous auprès de l'établissement scolaire, mais aussi sur le site de l'Aide financière aux études :

➨ www.mels.gouv.qc.ca/rens/banque/pages/aidefinanciere_bourses.asp

➨ Voir également la section de ce Guide consacrée à l'aide financière.

UNE DÉMARCHE ANCRÉE DANS LA VIE PROFESSIONNELLE

Au Québec, il est d'usage de permettre aux adultes de continuer à se former tout au long de la vie professionnelle. Les Québécois jugent l'apprentissage nécessaire pour évoluer avec les transformations de la société : développement des connaissances techniques, changements des technologies, nouvelles professions... Un retour aux études permet aux travailleurs de s'adapter aux nouvelles réalités du monde contemporain. Dès lors, la formation continue fait partie de l'univers du travail. Les employeurs sont nombreux à l'encourager, conscients des bienfaits qu'ils en retireront avec une équipe plus performante, et à accepter de prendre en charge financièrement certaines formations et/ou d'adapter les horaires de travail pour faciliter l'acquisition de compétences manquantes ou nouvelles.

Au Québec, sont donc valorisés l'apprentissage de nouvelles habilités acquises lors d'une reprise d'études ou au cours d'une formation, et le développement des compétences et des connaissances acquises grâce à l'expérience professionnelle.

À savoir : les entreprises dont la masse salariale annuelle est de plus d'un million de dollars doivent investir, au cours de l'année, au moins 1% de cette masse salariale dans des activités de formation pour le personnel. De plus en plus, d'autre entreprises, non assujetties à cette loi favorisent la formation de leurs employés.

À moins que votre employeur ne prenne en charge les frais de formation, il vous faudra débourser une somme d'argent, qui varie selon le type de formation et le niveau d'enseignement, pour retourner aux études à temps plein ou à temps partiel. Renseignez-vous auprès d'Emploi-Québec, du ministère auquel l'établissement est rattaché ou de l'établissement d'enseignement directement, si vous pouvez être admissible à une aide financière ou une bourse d'études, lorsque vous retournez aux études à temps plein.

UN ACCUEIL SUR MESURE POUR LES NOUVEAUX ARRIVANTS

En plus de vous offrir l'ensemble des produits et services financiers dont vous avez besoin, le Carrefour Desjardins souhaite vous accompagner dans les différentes étapes de votre intégration au Canada.

Une équipe de **conseillers spécialisés** en financement (crédit immobilier, carte VISA) et épargne dédiée aux nouveaux arrivants a été mise en place pour répondre à toutes vos questions.

Le Carrefour offre une **série de conférences** qui vous permettront de comprendre le système bancaire canadien et les façons de se bâtir un bon historique de crédit, de rencontrer nos partenaires du milieu étudiant et du marché du travail québécois, etc.

Inscrivez-vous dès aujourd'hui à l'une de ces conférences gratuites en visitant notre site web au **www.desjardins.com/carrefour**

Canada et États-Unis : **1 877 875-1118**
Ailleurs dans le monde,
appel gratuit : **1 514 875-6794**

Par courriel : **carrefour@desjardins.com**

1241, rue Peel (coin Sainte-Catherine)
Montréal (Québec) H3B 5L4

Desjardins
Carrefour

Coopérer pour créer l'avenir

TÉMOIGNAGE

KARINE

UNE QUÉBÉCOISE DE RETOUR AUX ÉTUDES APRÈS 15 ANS DE VIE ACTIVE

➡ Québec, maîtrise en carriérologie

Après avoir fini mon BAC en psychologie, je me suis rendue compte que mon diplôme était trop général, que je ne pouvais exercer le métier que je voulais avec seulement le BAC et qu'il fallait continuer jusqu'au doctorat pour pouvoir le faire. Déçue, j'ai pris un petit boulot d'été chez Desjardins qui s'est transformé en une carrière de 15 ans. J'ai gravi les échelons, occupé plusieurs postes, mais au final, cela m'éloignait de mon objectif de vie.

Apres réflexion et rencontre avec une conseillère d'orientation, j'ai eu un coup de foudre pour cette profession et j'ai décidé de devenir moi-même conseillère d'orientation. Je me suis donc inscrite en maîtrise.

LE CHOIX DES COURS ET LE RYTHME DES ÉTUDES

Concernant le rythme d'études, j'avais l'idée au départ de faire mes cours préparatoires le plus rapidement possible. Toutefois, les 6 premiers cours suivis sur une seule session, alors que je suis maman de deux jeunes enfants, m'ont permis de constater que le retour aux études demande une adaptation. De plus, mon objectif ultime en quittant mon emploi était d'étudier mais aussi d'avoir plus de temps pour moi, mes enfants et mon conjoint. La difficulté pour moi était de changer mon rythme de vie. Alors, je suis maintenant à temps partiel afin de prendre soin de moi et que mes choix soient vraiment en lien avec mes valeurs personnelles et familiales. La cible doit toujours être présente dans notre tête parce qu'elle influence toutes nos décisions.

LE FINANCEMENT DU PROJET

Concernant le financement, nous avons fait plusieurs changements, comme déménager de Montréal à Laval afin de réduire nos frais hypothécaires et ainsi vivre avec le salaire de mon conjoint seulement. Disons que ce retour aux études a été aussi une adaptation pour toute la famille : se retrouver dans un quartier que nous ne connaissions pas, changer nos habitudes quotidiennes, etc.

Le plan initial était que je ne travaille pas pendant mes études mais finalement, j'avais le désir de faire quelques heures dans mon nouveau domaine professionnel. J'ai soumis ma candidature à un professeur au baccalauréat qui utilise les services d'auxiliaires d'enseignement. J'ai beaucoup aimé le contact avec les étudiants et le professeur. J'ai également apprécié le contact professionnel avec une institution d'enseignement supérieur à laquelle je pourrais éventuellement offrir mes services comme chargée de cours lorsque j'aurais ma maîtrise en poche.

Après mes études, j'espère pouvoir œuvrer auprès d'adultes en réorientation ou planification de carrière ou de retraite en cabinet privé.

DE L'INTÉRÊT DES IMMIGRANTS À RETOURNER AUX ÉTUDES

Une étude de l'Institut de la statistique du Québec montre qu'en 2009, les taux d'activité et d'emploi des immigrants augmentent fortement lorsque le niveau d'études s'élève, et ce, peu importe le lieu d'obtention du diplôme. C'est également le cas pour les natifs du Canada. L'obtention d'un diplôme canadien facilite la participation des immigrants au marché du travail. Au Québec, parmi les immigrants, ceux ayant obtenu leur dernier diplôme au Canada affichent le taux de chômage le plus faible (8,5%). En revanche, malgré le fait qu'ils détiennent le taux de chômage le plus faible parmi les immigrants établis au Québec, les immigrants possédant un diplôme universitaire canadien ont un taux de chômage qui équivaut à plus du double de celui des natifs ayant le même niveau de scolarité (6,6% contre 3,1%).

➨ Source : Participation des immigrants au marché du travail au Québec en 2009, Institut de la statistique du Québec (2011)

Les salons de l'éducation et de la formation

Chaque année, dans de nombreuses villes du Québec, se déroulent en septembre-octobre et en mars-avril, des salons spécifiques sur l'éducation, la formation professionnelle et technique. Soyez vigilant aux dates car la visite de ces salons vous permettra de rencontrer les organismes d'informations et les établissements d'enseignement proposant des formations pour les adultes. C'est une excellente occasion d'avoir un aperçu général de l'offre et des renseignements précis sur les contenus et l'organisation des cours.

➨ Pour connaître les dates et lieux, consultez le site d'Emploi-Québec : http://emploiquebec.net

AGIR DE FAÇON RESPONSABLE

C'est ça, être membre d'un **ordre professionnel**

Vous souhaitez exercer l'une des 51 professions réglementées au Québec? Une condition de base : détenir un diplôme requis ou l'équivalent.

Les diplômes de plus de 400 programmes donnent ouverture aux permis professionnels. Ces programmes spécialisés sont dispensés par les établissements d'enseignement universitaire et collégial québécois.

Si vous avez été formé hors du Canada et que vous n'avez pas le diplôme requis, vous pouvez, sous conditions, faire reconnaître le diplôme ou la formation acquis dans votre pays d'origine

Consultez le site électronique de l'ordre professionnel concerné pour en savoir davantage.

WWW.**PROFESSIONS-QUEBEC**.ORG

Conseil interprofessionnel du Québec

zoom sur

Au Québec, pour exercer une profession ou porter un titre professionnel régis par le Code des professions, une personne doit détenir un permis et être membre en règle de l'ordre professionnel concerné.

POURQUOI LES ORDRES ?

Les 44 ordres professionnels québécois regroupent 357 000 personnes qui exercent 51 professions réglementées. Pourquoi une aussi grande part de travailleurs voit-elle sa pratique être régie par un ordre ?

En vertu du Code, la fonction principale d'un ordre professionnel est de protéger le public, notamment en effectuant le contrôle de l'exercice d'une profession. À cette fin, l'ordre est tenu par la loi de vérifier la compétence et la probité de tout candidat à l'admission. Le permis professionnel délivré par l'ordre au candidat est la sanction de la compétence de ce dernier.

LE DIPLÔME REQUIS

La compétence repose principalement sur la détention d'un diplôme reconnu par le gouvernement comme donnant ouverture à un permis professionnel.

À l'heure actuelle, les diplômes de plus de 400 programmes figurent dans cette liste. Sauf exception, il s'agit de programmes dispensés dans les établissements d'enseignement québécois. Ces programmes sont principalement de niveau universitaire (surtout des baccalauréats). Toutefois, pour une dizaine de professions, le diplôme de niveau collégial (DEC) est requis.

LA FORMATION OU LE DIPLÔME ÉQUIVALENTS

Si vous avez été formé hors du Canada, il est possible que ne possédiez pas le diplôme requis par le règlement du gouvernement. Dans ce cas, vous pouvez demander à l'ordre professionnel concerné de reconnaître votre diplôme ou votre formation comme étant équivalents au diplôme québécois exigé. Un règlement de l'ordre, sanctionné par le gouvernement, établit les critères et la procédure pour la reconnaissance d'une équivalence.

Il est fortement recommandé d'effectuer la démarche de reconnaissance d'une équivalence dès le début de la démarche d'immigration.

UNE FORMATION RECONNUE, LA CLEF DE VOÛTE DE L'EXERCICE D'UNE PROFESSION RÉGLEMENTÉE

LA FORMATION D'APPOINT

Bien que la majorité des demandes de reconnaissance d'une équivalence soient acceptées, il se peut que la réponse de l'ordre à votre demande soit assortie d'une prescription de formation d'appoint. Par exemple, vous devrez suivre des cours additionnels, réussir un examen ou un stage afin que votre formation soit reconnue comme étant équivalente au diplôme québécois.

AUTRES CONDITIONS

Vous avez en main le diplôme requis ou l'équivalent, mais est-ce tout ? Selon la profession visée, d'autres conditions pourraient devoir être satisfaites avant d'obtenir le permis, par exemple, la réussite d'un stage, d'un examen ou encore d'une formation professionnelle complémentaire.

ET LA FORMATION CONTINUE ?

Une fois membre d'un ordre, votre responsabilité sera de maintenir votre compétence tout au long de votre vie professionnelle. Le code de déontologie de tout membre d'ordre stipule d'ailleurs que ce dernier doit veiller à la mise à jour périodique de ses connaissances.

Autrement dit, formation continue et exercice d'une profession vont de pair.

D'ailleurs, les ordres ont développé des programmes de formation continue pour leurs membres. On parle ici d'un nombre d'heures minimales à consacrer par année à des activités de formation continue (cours, congrès, conférences, etc.) Les activités sont dispensées par l'ordre ou par un établissement d'enseignement reconnu.

Certains ordres se sont même dotés d'un règlement de formation continue obligatoire pour s'assurer que leurs membres s'acquittent de leur obligation déontologique.

POUR EN SAVOIR PLUS

Que vous recherchiez de l'information sur les diplômes requis, les établissements d'enseignement dispensant les programmes, la marche à suivre pour faire reconnaître un diplôme ou une formation acquis hors du Canada ou sur la formation continue, le site Internet de l'ordre professionnel concerné représente une source d'information fiable et accessible.

➨ Auteur : Conseil interprofessionnel du Québec
www.professions-quebec.com

TÉMOIGNAGE

TERESA

RELEVER DES DÉFIS

➨ Venezuela, attestation d'études collégiales (AEC)
Intégration à la profession infirmière du Québec

J'habite au Québec depuis 2 ans. Au Venezuela, j'étais infirmière, en hospitalisation puis en hémodialyse. J'avais une bonne situation, mais je n'étais pas satisfaite : je voulais un changement dans ma vie et faire face à de nouveaux défis. C'est pour cela que j'ai décidé d'immigrer, pour expérimenter et connaître ce qu'il y avait en dehors de mon pays d'origine.

Avec mon mari, nous avons mené des recherches sur les pays qui accueillent favorablement les immigrants. Nous avons choisi le Canada et plus particulièrement le Québec car cette province ressemble beaucoup au Venezuela : des gens accueillants, la nature (la neige même s'il fait froid, j'aime ça), et pour les opportunités professionnelles.

Pour mieux me préparer avant le voyage, j'ai commencé à étudier le français et à mon arrivée au Québec, j'ai poursuivi les cours de francisation. Plus particulièrement, j'ai suivi un cours de français pour infirmières.

LES PREMIÈRES DÉMARCHES VERS L'ORDRE DES INFIRMIÈRES ET INFIRMIERS DU QUÉBEC (OIIQ)

Lorsque nous préparions notre projet d'immigration, je me suis informée sur comment continuer à travailler comme infirmière au Québec et j'ai découvert que la profession est réglementée par l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec (OIIQ). J'ai consulté leur site Internet, mais comme je ne maîtrisais pas encore bien le français, j'avais du mal à m'orienter sur les démarches qu'il fallait faire. Une amie leur a téléphoné pour trouver les bons renseignements et

l'Ordre m'a envoyé les formulaires à compléter. J'ai donc commencé les démarches depuis le Venezuela. Six mois plus tard, j'ai reçu une réponse de l'OIIQ, qui après examen de mon dossier, m'a indiqué la formation que je devais suivre au Québec. J'étais très heureuse de recevoir ces nouvelles car cela signifiait le début d'une nouvelle vie.

À mon arrivée au Québec, je me suis mise en quête des établissements d'enseignement qui proposaient la formation exigée par l'OIIQ. Je me suis adressée au Collège Édouard-Montpetit auquel j'ai envoyé une demande d'admission. J'ai été convoquée à un examen écrit et à une entrevue. À vrai dire je n'étais pas sûre de réussir, parce que presque tous les personnes qui se sont présentées étaient francophones. Mais j'ai réussi et j'ai eu ma place au collège !

UNE FORMATION EXIGEANTE MAIS INDISPENSABLE

Le rythme des cours était stressant : il fallait étudier, réviser, lire beaucoup de documents. Les professeurs sont très exigeants. Mais c'est absolument nécessaire pour réussir l'examen de l'OIIQ. J'ai trouvé la méthode d'enseignement dynamique et enrichissante. J'ai connu des moments difficiles mais les professeurs et les étudiants ont toujours travaillé en bonne collaboration.

À la fin de la formation, j'ai commencé à travailler dans un hôpital comme infirmière CEPI. Dans le même temps, j'ai passé l'examen de l'Ordre. Je n'ai pas encore eu les résultats, mais je les attends avec impatience.

Pour les personnes qui exercent la profession d'infirmière dans leur pays d'origine, je leur conseillerais de bien se renseigner avant d'immigrer et de prendre contact avec l'OIIQ le plus tôt possible. C'est un long chemin qui demande beaucoup de détermination. Pour ma part, je voulais un changement et je l'ai eu. Je vais continuer à trouver de nouveaux défis car, malgré les moments difficiles, l'adrénaline me fait vivre.

TÉMOIGNAGE

ÉRIC

MON PARCOURS POUR INTÉGRER L'ORDRE DES INGÉNIEURS DU QUÉBEC

➨ Burkina Faso, maîtrise recherche en génie civil et membre de l'Ordre des ingénieurs du Québec

Je suis originaire du Burkina Faso où j'ai effectué mes études primaires, secondaires et collégiales. Ensuite, j'ai effectué mes études universitaires au Maroc où j'ai obtenu mon diplôme d'ingénieur d'État en génie civil et j'y ai travaillé pendant 3 ans dans le domaine minier. À la fin de mon contrat, j'ai alors décidé d'immigrer au Québec.

UNE REPRISE D'ÉTUDES À L'ÉCOLE POLYTECHNIQUE DE MONTRÉAL

Arrivé à Montréal en 2004 avec mon diplôme d'ingénieur d'État en main, et compte tenu du fait que les normes dans le domaine du génie civil au Canada sont différentes de celles que j'ai apprises durant mon cycle universitaire au Maroc, j'ai décidé de m'inscrire à l'École Polytechnique de Montréal où j'ai effectué une maîtrise recherche en génie civil. J'ai fait ma maîtrise à temps plein et donc je ne pouvais pas travailler.

L'OBTENTION DE MON PERMIS D'INGÉNIEUR JUNIOR AUPRÈS DE L'OIQ

Parallèlement, j'ai contacté l'Ordre des ingénieurs du Québec (OIQ) pour les modalités d'intégration. Une fois les dossiers constitués et déposés auprès de l'OIQ, il m'a fallu attendre une réponse de leur part pour connaître les examens que j'aurai à passer afin d'intégrer l'Ordre. Étant donné que je préparais une maîtrise à l'École Polytechnique, l'OIQ a demandé à ce que je sois diplômé avant de

se prononcer sur les examens à passer. Une fois mon diplôme de maîtrise en main, j'ai recontacté l'OIQ et il a finalement été décidé de me faire passer un seul examen, ce que j'ai fait afin obtenir mon permis d'ingénieur junior. Pour l'examen, l'OIQ m'a donné le choix du cours du domaine dans lequel je souhaitais passer l'examen. Vu que j'étais en génie civil, j'ai choisi un cours de résistance des matériaux et, à l'aide des références bibliographiques j'ai pu étudier et passer avec succès mon examen.

APRÈS 3 ANS D'EXPÉRIENCES PROFESSIONNELLES, MON PERMIS D'INGÉNIEUR… ENFIN !

Une fois membre de l'OIQ, j'ai trouvé un emploi dans le domaine du génie civil, plus précisément dans une firme de génie-conseil. Après mes trois années d'expérience, j'ai passé mon examen professionnel pour obtenir enfin mon permis d'ingénieur.

Ce que je conseillerais à un nouvel arrivant au Québec qui exerçait la profession d'ingénieur dans son pays, c'est de suivre des cours, d'une part pour avoir un diplôme pour sa carrière professionnelle et d'autre part pour une mise à niveau de ses connaissances. Le système éducatif d'ici est très différent du système de nos pays d'origine et surtout dans le domaine du génie civil où les normes d'ici sont différentes de celle que nous avons dans nos pays d'origine.

Le retour aux études peut s'effectuer dans différents établissements en fonction du programme que vous souhaitez poursuivre et surtout des objectifs que vous vous êtes fixés.

Les établissements du secteur secondaire, les centres d'éducation des adultes, les centres de formation professionnelle, les cégeps, les collèges privés, les universités et autres institutions scolaires offrent tous des programmes permettant aux adultes d'acquérir de nouvelles connaissances, par le biais de sessions à temps complet ou temps partiel, souvent avec des horaires flexibles, des cours en soirée ou en fin de semaine et des sessions courtes. Consultez la section de leur site Internet dédiée à la formation continue : elle vous donnera toutes les informations utiles sur les programmes proposés aux adultes. La formation à distance, par le biais d'Internet, est également développée.

Il est important de s'ouvrir à l'ensemble des formations proposées par tous les établissements d'enseignement. À titre d'exemple, si vous êtes titulaire d'un diplôme universitaire de votre pays d'origine et que vous ne trouvez pas d'emploi dans votre domaine, votre retour aux études ne s'effectuera peut-être pas à l'université, mais plutôt au cégep pour obtenir une formation technique dans une profession en forte demande de main-d'œuvre.

La grande majorité des établissements d'enseignement proposent, par ailleurs, des journées Portes ouvertes, qui sont un excellent lieu pour rencontrer des représentants des programmes de formation, poser vos questions sur l'admission, les formations, l'aide financière, et avoir un aperçu de l'établissement. Ces journées sont annoncées sur les sites internet des différents établissements.

POUR UNE FORMATION GÉNÉRALE SECONDAIRE OU PRÉ-UNIVERSITAIRE

Les centres d'éducation aux adultes, gérés par les commissions scolaires, proposent une formation générale de niveau secondaire. Ces cours sont constitués du même contenu que ceux réservés aux jeunes du secondaire et conduisent au même diplôme : le diplôme d'études secondaires (DES). À noter que ces établissements offrent des cours d'alphabétisation et de francisation.

Les cégeps offrent une formation pré-universitaire de niveau collégial et donnent accès à un diplôme d'études collégiales (DEC). Il est possible d'acquérir des connaissances en français, philosophie, anglais, histoire, géographie, mathématiques, sciences physiques, chimie, ainsi qu'en art, communication, informatique, etc. Les cégeps offrent aussi des cours de francisation.

➨ Où vous renseigner ? Auprès des commissions scolaires qui vous donneront la liste des centres d'éducation aux adultes et auprès des cégeps.

Semaine québécoise des adultes en formation

Depuis 2002 se déroule chaque année, vers la fin mars, la Semaine québécoise des adultes en formation dont l'objectif est de sensibiliser les adultes à l'apprentissage tout au long de la vie. Des journées Portes ouvertes, des sessions d'informations, des rencontres, des conférences et des activités ludiques sont organisées par des établissements de formation dans tout le Québec. Une excellente façon de découvrir tous les programmes à portée de main !

➨ www.adulteenformation.com

TÉMOIGNAGE

ABDENNOUR

CHOISIR…

➨ Algérie, diplôme d'études professionnelles (DEP) en tôlerie de précision

Officier de marine, je suis débarqué au Québec pour la première fois à la fin des années 1980. Mon bateau amarré, je suis sorti aux portes du port et là, alors que je contemplais la ville, une jeune fille a gentiment entamé la conversation. Puis elle m'a offert un tour de ville dans sa voiture ! J'ai été marqué par cette hospitalité. Et lorsque je me suis de nouveau trouvé de passage au Québec, quelques années plus tard, j'ai retrouvé la même chaleur dans l'accueil. Quand au milieu de la décennie 2000 ma femme et moi avons commencé à penser quitter l'Algérie, le Québec s'est rapidement imposé comme terre d'accueil.

Nous étions confiants. J'avais un bon métier – que j'aimais, des diplômes et je voulais travailler et m'intégrer... Au bout de deux années de petits boulots innommables aux heures interminables, j'étais « altéré », démoli. Je gardais la tête haute uniquement pour ma femme et mes enfants – devant eux…

POURQUOI PAS…

Puis un beau matin, j'ai fermé la porte sur le passé. Dans un journal, j'ai remarqué une annonce pour un programme de formation en tôlerie de précision. J'ai toujours aimé les machines, alors je me suis présenté au CIMME (Centre intégré de mécanique, de métallurgie et d'électricité). J'ai été impressionné par le concept d'usine-école de ce centre de formation professionnelle de la Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys. Et je me suis dit « pourquoi pas ? »

Au bout d'un mois, j'étais complètement engagé dans mes études de formation professionnelle ! J'apprenais tous les jours des choses différentes, de nouvelles techniques, etc. À lui seul le matériau avec lequel on travaille, le métal, fait l'objet de diplômes universitaires en génie ! Alors imaginez l'étendue des possibilités.

Mon DEP (diplôme d'études professionnelles) en main, j'ai travaillé en industrie pendant trois ans. Tout en restant très attaché au CIMME où j'officiais comme bénévole aux portes ouvertes ou dans les activités de promotion et d'exploration professionnelle. Puis un jour, le directeur du CIMME m'a offert d'y devenir enseignant. J'y suis depuis trois ans.

DE NOUVEAUX CHOIX

Lorsque je regarde aujourd'hui autour de moi, je constate que le point de bascule de l'intégration professionnelle, c'est lorsque le nouvel arrivant accepte de faire fi du passé pour faire, au besoin, de nouveaux choix. C'est cette volonté d'aller de l'avant qui ouvre les nouvelles portes. Comment choisir ? Quoi choisir ? C'est un mélange de hasards et d'opportunités qui se présentent à partir du jour où l'on se met vraiment à chercher sa voie dans un pays où notre passé n'existe pas.

Aujourd'hui, comme enseignant, quand un étudiant pour qui les choses sont moins faciles me demande du bout des lèvres : « Penses-tu que je peux réussir ? », avant de répondre, honoré de cette confiance, je souris intérieurement et me dis : « Je pense bien que j'ai fait les bons choix. »

POUR UNE FORMATION PROFESSIONNELLE

Les centres et écoles de formation professionnelle, gérés par les commissions scolaires, offrent aux adultes des programmes en formation professionnelle et conduisent à l'apprentissage d'un métier dans 21 secteurs de formation. Vous pourrez obtenir un diplôme d'études professionnelles (DEP) ou une attestation de spécialisation professionnelle (ASP). Pour en savoir plus, reportez-vous à la section de ce Guide consacré à la formation professionnelle (p. 18).

➨ Où vous renseigner ? Auprès des commissions scolaires. Vous pouvez également consulter ce site : http://inforoutefpt.org/membership/institut.htm#CENTRES

Les métiers de la formation professionnelle

Vous vous demandez à quels métiers conduit la formation professionnelle, pour vous-même ou pour votre enfant ? Jobboom publie régulièrement un guide sur la question en passant au crible 180 programmes d'études. L'ouvrage s'intéresse aussi au placement des diplômés, aux perspectives d'emploi et offre de nombreux témoignages. Une lecture très utile pour faire son choix en toute connaissance de cause.

➨ Les métiers de la formation professionnelle, Jobboom, édition 2010.

POUR UNE FORMATION TECHNIQUE

Les cégeps et collèges privés permettent d'avoir accès à une formation technique pour les adultes menant à une attestation d'études collégiales (AEC). Il s'agit généralement de programmes courts, d'une durée moyenne d'un an, si la formation est suivie à temps plein. Ces formations conduisent au marché de l'emploi. Pour en savoir plus, reportez-vous à la section de ce Guide consacré à la formation technique (p. 18).

Des formations en langue ou techniques de très courtes durées mais ne menant pas à un diplôme sont également proposées par les services de formation continue des cégeps. Il s'agit notamment de cours ou d'ateliers, offerts le soir ou les fins de semaines. Ils permettent d'acquérir rapidement des compétences spécifiques. Toutefois, ces formations, notamment celles sous forme d'atelier, sont généralement payantes.

6 centres de formation professionnelle

4 centres d'éducation des adultes

COMMISSION SCOLAIRE MARGUERITE-BOURGEOYS

Centre de formation professionnelle de Lachine
- Édifice Dalbé-Viau
  750, rue Esther-Blondin, Lachine
  514 855.4185
- Édifice de la Rive
  46, 16e Avenue, Lachine
  514 855.4189
  cfplachine.ca

Centre de formation professionnelle des métiers de la santé
3501, bd Saint-Charles, Kirkland
514 333.8886
cfpsante.ca

Centre de formation professionnelle de Verdun
3010, bd Gaétan-Laberge, Verdun
514 765.7683
cfpverdun.ca

Centre de formation professionnelle Léonard-De Vinci
- Édifice Côte-Vertu
  3200, bd de la Côte-Vertu, Saint-Laurent
  514 855.2273
- Édifice Thimens
  2405, bd Thimens, Saint-Laurent H4R 1T4
  514 332.7934
  cfpdevinci.ca

Centre intégré de mécanique, de métallurgie et d'électricité (CIMME)
1100, rue Ducas, LaSalle
514 364.5300
cimme.ca

Collège d'informatique et d'administration Verdun-LaSalle
1240, rue Moffat, Verdun
514 761.8022
ciavl.ca

Centre d'éducation des adultes Champlain
1201, rue Argyle, Verdun
514 765.7686
education-des-adultes.ca

Centre d'éducation des adultes Champlain
Édifice Accès-travail-Verdun
1050, 5e Avenue, Verdun
514 765.8444
education-des-adultes.ca

Centre d'éducation des adultes de LaSalle
- Édifice Boileau
  1625, rue Saint-Antoine, Lachine
  514 855.4197
- Édifice Clément
  9569, rue Jean-Milot, LaSalle
  514 595.2041
- Édifice LaSalle
  8825, rue Centrale, LaSalle
  514 595.2047
  education-des-adultes.ca

Centre d'éducation des adultes Jeanne-Sauvé
- Édifice Dorval
  305, avenue Mimosa, Dorval
  514 855.4195
- Édifice Pierrefonds
  13280, rue Huntington, Pierrefonds
  514 855.4195
  education-des-adultes.ca

Centre d'éducation des adultes Outremont
500, bd Dollard, Outremont
514 273.3353
education-des-adultes.ca

Centre d'éducation des adultes Outremont
Édifice Filion
1450, rue Filion, Saint-Laurent
514 855.2278
education-des-adultes.ca

17 points de services au centre et dans l'ouest de l'île de Montréal

zoom sur

La Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys (CSMB) regroupe 87 établissements scolaires, dont six centres de formation professionnelle et quatre centres d'éducation des adultes. Ces centres proposent, aux jeunes de plus de 16 ans et aux adultes, des formations de courte durée et d'appoint, au sein d'un réseau public d'éducation de grande qualité et accessible. Des services d'accompagnement et de soutien s'ajoutent, faisant de la CSMB votre partenaire de choix au centre et dans l'ouest de l'île de Montréal.*

LA FORMATION PROFESSIONNELLE : POUR APPRENDRE UN MÉTIER

Près de 50 programmes de formation, d'une durée de 3 à 24 mois, menant à un diplôme d'études professionnelles (DEP) ou des attestations de formation et de spécialisation reconnus par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport. Ces programmes permettent d'accéder rapidement à des métiers bien rémunérés et pour lesquels les diplômés sont recherchés des employeurs.

➨ apprendre-un-metier.ca / 514 765-7500

L'ÉDUCATION DES ADULTES : POUR APPRENDRE LE FRANÇAIS

Quatre programmes de francisation : un programme régulier (débutant à avancé); un programme d'intégration professionnelle, liant le perfectionnement du français au développement de l'employabilité ; un programme d'alphabétisation, s'adressant à une clientèle peu scolarisée qui souhaite apprendre le français et s'initier à la culture québécoise ; un programme s'adressant aux parents des élèves de la CSMB, dispensé à l'école de leurs enfants.

➨ education-des-adultes.ca

LES SERVICES AUX ENTREPRISES : POUR FORMER DES EMPLOYÉS

De la formation en entreprise, dispensée sur les lieux de travail, qui contribue activement à l'intégration des immigrants. Des programmes de francisation sont notamment offerts en collaboration avec 35 partenaires.

➨ services-aux-entreprises.ca / 514 765-7650

LA COMMISSION SCOLAIRE MARGUERITE-BOURGEOYS : PARTENAIRE DE VOTRE AVENIR

ENTREPRENARIAT MARGUERITE-BOURGEOYS : POUR LANCER SON ENTREPRISE

Le programme *Lancement d'une entreprise* outille les entrepreneurs venus d'ailleurs en vue de leur intégration à l'économie québécoise. Les 330 heures de formation, offertes dans un cadre souple, mènent à une attestation de formation.

➨ 514 761-8022

LES SERVICES D'ACCUEIL, DE RÉFÉRENCE, DE CONSEIL ET D'ACCOMPAGNEMENT (SARCA) : POUR S'INFORMER ET S'ORIENTER

Des services gratuits, personnalisés ou de groupe, d'information et d'orientation scolaire pour les adultes qui ne possèdent pas de diplôme ou dont la scolarité n'est pas reconnue. Étudier au Québec ? Par où commencer ? Les programmes de formation ? Les cours offerts aux adultes ? Autant de questions qui trouvent réponses aux SARCA.

➨ 514 855-2277

LA RECONNAISSANCE DES ACQUIS (RAC) : POUR RECONNAÎTRE LES QUALIFICATIONS

Des séances d'information et des services d'accompagnement pour faire reconnaître les compétences acquises antérieurement et non reconnus par le système scolaire québécois. Le processus permet de documenter ces acquis afin de réduire le temps de formation requis pour l'obtention d'un diplôme.

➨ www.csmb-rac.ca / 514 687-7589

L'INSTITUT INTERNATIONAL DES LANGUES MARGUERITE-BOURGEOYS : POUR MAÎTRISER PLUSIEURS LANGUES

Des cours de français s'adressant aux élèves internationaux, en attente de statut ou de passage au Québec et des cours d'anglais, allemand, espagnol et mandarin s'adressant à tous. Offerts sous forme de cours, de camps linguistiques ou de séjours d'immersion.

➨ apprendre-une-langue.ca / 514 855-4500, poste 8820

➨ Auteur : Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys.

* Voir la liste de nos centres en page 167.

Où vous renseigner ? Sur le site monretouraucegep.com ou directement auprès des établissements d'enseignement. Des séances d'informations sont régulièrement organisées pour les adultes s'interrogeant sur un retour aux études.

Mon retour au Cégep : toutes les informations sur la formation technique pour adultes

Vous envisagez de reprendre des études au collégial, notamment pour une formation technique ? Pour choisir en toute connaissance le programme adapté à vos besoins, vous pouvez consulter le site monretouraucegep. Il vous donnera toutes les informations nécessaires pour faire un choix éclairé parmi les centaines de programmes et formations offertes dans 21 secteurs d'activités dans toutes les régions du Québec. Le site recense spécifiquement les cours s'adressant aux adultes en quête d'une formation technique. Chaque année, plus de 20 000 adultes retournent au cégep.
Bon à savoir : la plupart des cégeps offrent des cours durant la journée, mais aussi le soir et les fins de semaine. Une bonne façon de combiner vie professionnelle et familiale avec retour aux études !

➨ Pour en savoir plus : monretouraucegep.com

POUR UNE FORMATION UNIVERSITAIRE

Toutes les universités sont ouvertes aux adultes qui peuvent suivre les mêmes programmes que les étudiants réguliers et obtenir des diplômes de 1er, 2e ou 3e cycle.

Mais dans le cadre d'un retour aux études, pour l'acquisition ou le perfectionnement de compétences et de savoirs, vous serez peut-être intéressé par des programmes plus courts. Chaque université dispose d'un département ou d'un service relatif à la formation continue crédités ou non crédités. Toutefois, dans certaines universités, les adultes qui effectuent un retour aux études, sont intégrés dans les mêmes programmes que les étudiants réguliers. Si vous souhaitez obtenir un diplôme dans le cadre d'une formation plus courte que les 3 cycles ordinaires, les universités proposent des sessions d'études menant à :

- un certificat, pour ceux qui cherchent une formation spécialisée dans un domaine précis.
- un diplôme d'études supérieures spécialisées (DESS), dans une optique de perfectionnement.

U de M

Faculté de l'éducation permanente

Vous avez l'ambition,

nous avons 25 certificats universitaires.

■ COMMUNICATION APPLIQUÉE ■ COOPÉRATION INTERNATIONALE ■ CRIMINOLOGIE ■ DROIT ■ ÉTUDES INDIVIDUALISÉES ■ FRANÇAIS LANGUE SECONDE ■ GÉRONTOLOGIE ■ GESTION POLICE ET SÉCURITÉ ■ GESTION SERVICES DE SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX ■ GESTION PHILANTHROPIQUE ■ INTERVENTION AUPRÈS DES JEUNES ■ INTERVENTION EN DÉFICIENCE INTELLECTUELLE ■ JOURNALISME ■ PETITE ENFANCE ET FAMILLE ■ PUBLICITÉ ■ RÉDACTION ■ RELATIONS INDUSTRIELLES ■ RELATIONS PUBLIQUES ■ SANTÉ COMMUNAUTAIRE ■ SANTÉ ET SÉCURITÉ DU TRAVAIL ■ SANTÉ MENTALE ■ TOXICOMANIES ■ TRADUCTION I ET II ■ VICTIMOLOGIE

www.fep.umontreal.ca

Université de Montréal

TÉMOIGNAGE

GHANIA

UN RETOUR AUX ÉTUDES NÉCESSITE ORGANISATION ET PERSÉVÉRANCE

➨ Algérie, attestation d'études collégiales (AEC) en techniques d'éducation à l'enfance

UN PREMIER RETOUR AUX ÉTUDES PEU CONCLUANT

Je suis au Québec depuis juillet 1995. Agronome de formation, j'ai été admise pour faire une maîtrise en biologie à l'UQAM en 1996, mais comme je suis tombée enceinte, je n'ai pas pu poursuivre mes études. J'ai donc décidé de rester à la maison pour élever mon premier garçon, le deuxième enfant a suivi et puis le troisième. En 2008, j'ai décidé de retourner aux études et j'ai fait une AEC en technologie de la transformation des aliments. Après l'obtention de mon diplôme, je n'ai malheureusement pas réussi à trouver un emploi pour lequel j'avais été formée. La difficulté venait surtout du fait que je ne maîtrisais pas parfaitement l'anglais.

Après trois ans de recherche intensive d'emploi durant lesquels j'ai travaillé comme aidante aux devoirs dans une école primaire, j'ai décidé de retourner encore une fois aux études pour faire réellement ce que j'adore, c'est-à-dire travailler auprès des enfants. J'ai donc entrepris la formation qui est présentement en cours : une AEC en techniques d'éducation à l'enfance au Cégep du Vieux-Montréal.

UN ÉQUILIBRE TRAVAIL-FAMILLE COMPLEXE MAIS TOUJOURS STIMULANT

Le plus difficile, c'est de pouvoir trouver un équilibre entre la vie de famille et les études parce que j'étudie à temps plein, ajouté à cela la préparation des travaux et des examens qui nécessitent énormément de temps à la maison et avec trois enfants, ce n'est pas toujours facile.

Mais le côté positif, c'est de rencontrer d'autres personnes avec qui je suis devenue amie et d'acquérir des connaissances pour être mieux outillée afin de pouvoir donner le meilleur de moi-même auprès des enfants. Dans ma classe, il y a des personnes de toutes origines : des Québécois et beaucoup d'immigrants.

Pour la première formation (AEC en technologie de la transformation des aliments), j'ai été référée par Emploi-Québec qui a pris en charge une grande partie des frais de scolarité. Pour la formation actuelle, j'ai fait une demande de prêts et bourses.

J'encouragerais toute personne immigrante intéressée par un retour aux études à y aller, en prenant soin tout d'abord de bien s'orienter et de ne pas baisser les bras si elle veut s'intégrer et avoir le sentiment d'appartenance à la société qui l'a accueillie.

Pour suivre ces formations de cycles courts, l'université exigera pour certains programmes que vous soyez déjà titulaire d'un diplôme universitaire (du Québec ou de votre pays d'origine) ou équivalent (l'université a le pouvoir de reconnaître vos acquis scolaires ou extrascolaires et d'en établir une équivalence avec un niveau québécois) et parfois une expérience professionnelle pertinente dans le domaine d'études repris.

Chaque université peut proposer des programmes différents, très flexibles et cumulables. Regardez l'éventail des formations offertes en formation continue ou dans les programmes réguliers.

Le MBA (maîtrise en administration des affaires) est également un retour aux études apprécié des cadres qui souhaitent mener leur carrière à un niveau supérieur. Le MBA offre des contenus généraux en matière de management mais également sur des disciplines spécifiques (marketing, comptabilité, économie...). Le MBA jouit d'une reconnaissance internationale. L'admission se fait après avoir réussi un ensemble de tests (connaissances générales, anglais, lettres de référence, expériences professionnelles, etc.). Généralement, il faut être en emploi au moment de la demande et avoir des années d'expérience de gestionnaire.

➨ Où vous renseigner ? Auprès des départements de la formation continue, de l'éducation permanente ou en consultant l'offre des programmes réguliers dans les universités du Québec.

Les séances d'information de l'UQAM (Université du Québec à Montréal) pour les résidents permanents

Une fois par semaine, l'UQAM propose une séance d'information pour les résidents permanents qui aimeraient commencer un cycle d'études ou faire une reprise d'études. La séance vous permettra de vous familiariser avec les programmes d'études, les conditions d'admission, les coûts et aides financières, l'implication d'un retour aux études et les procédures à suivre pour obtenir l'équivalence de vos diplômes et la reconnaissance de vos acquis. Vous aurez la possibilité de poser toutes vos questions. À la suite de cette séance, si vous le souhaitez, vous pourrez prendre un rendez-vous individuel avec une conseillère en information scolaire et professionnelle.

➨ Pour en savoir plus : www.etudier.uqam.ca/seances-hors-quebec

BIEN PLACÉ POUR LE SAVOIR

CÉGEP GÉRALD GODIN

VOUS CHERCHEZ UNE FORMATION POUR INTÉGRER RAPIDEMENT LE MARCHÉ DU TRAVAIL?

Nos programmes de formation comprennent tous un stage en entreprise. Voilà l'occasion de vous familiariser avec le monde du travail québécois et de vous réseauter pour trouver un emploi stable!

Nos domaines d'expertise couvrent les secteurs suivants :

Administration et bureautique

- Assurance de dommages
- Bureautique et éditique
- Logiciels de gestion
- Principes et techniques comptables
- Superviseur de commerces
- Superviseur en entreprise

Éducation à l'enfance

Informatique

- Design et développement d'applications mobiles
- Programmation en technologies Web

Production pharmaceutique et assurance qualité

- Assurance qualité pharmaceutique et biotechnologique
- Conduite des procédés de production pharmaceutique
- Perfectionnement de production pharmaceutique

Visitez notre site Internet pour obtenir plus d'information

4280, boul. Saint-Jean, Dollard-des-Ormeaux (Québec) H9H 2A5
T 514 626-8555, poste 0 | **F** 514 626-8855 | fc@cgodin.qc.ca | www.cgodin.qc.ca

TÉMOIGNAGE

DAVID

S'OUVRIR À UN MONDE D'OPPORTUNITÉS

➡ Taïwan, étudiant en comptabilité

Voilà cinq ans que j'ai quitté Taïwan pour immigrer au Canada. J'exerce, depuis toujours, le métier de comptable. Diplômé d'une université de Taïwan en économie, je suis également titulaire d'un MBA en comptabilité (également obtenu à Taïwan). Peu après avoir rejoint Deloitte & Touche à Taïwan, j'ai été envoyé aux États-Unis pour y suivre une formation sur le terrain de deux ans. À mon retour à Taïwan, j'ai réintégré Deloitte & Touche et j'y ai travaillé pendant quatre ans. Par la suite, j'ai œuvré pendant onze ans au sein du département de comptabilité d'une firme fabriquant des semi-conducteurs. Aujourd'hui, j'occupe un emploi de comptable dans une société de gestion d'actifs du centre-ville de Montréal, laquelle m'a recruté il y a un an et demi.

Ma femme et moi avons décidé de nous installer à Montréal parce que nous y avons des amis et que nous apprécions l'atmosphère de liberté et d'indépendance qui règne ici.

CURIEUX DE DÉCOUVRIR UNE FORMATION « AXÉE SUR LES COMPÉTENCES »

J'ai opté pour un retour aux études afin de devenir CGA et parce qu'un diplôme d'une université d'Amérique du Nord est pour moi une plus-value. J'étais également curieux de découvrir la fameuse formation « axée sur les compétences » mise en place dans le programme d'études des CGA. L'importance qu'accorde la société canadienne aux « compétences » est d'ailleurs un aspect qui me semble très intéressant.

Actuellement inscrit au programme du « Diplôme en comptabilité » proposé par l'École d'éducation permanente de l'Université McGill, je suis un cours par trimestre à raison de trois heures par semaine. Cependant, je passe de longues heures à étudier et à faire les travaux demandés.

Travailler à temps plein le jour et étudier sans relâche le soir et les fins de semaine est très fatigant. Mais McGill apporte plus que des connaissances. On y rencontre des modèles à suivre, on y reçoit de sages conseils et on y découvre différents modes de pensée qui nous ouvre les horizons.

MES CONSEILS ?

Oubliez votre expérience antérieure des études. Elle vous paraîtra probablement minime en comparaison avec celle que McGill peut vous offrir.

Essayez de profiter de l'atmosphère de liberté, d'indépendance, d'estime de soi et de respect mutuel qui règne partout autour de vous.

Essayez de vous affranchir de vos expériences passées. Le Canada est une société très différente, et c'est tout à son avantage. Immigrer dans un nouveau pays, c'est un peu comme naviguer sur des mers inconnues, on ignore tout de ce qui nous y attend avant d'y être.

UNE SOCIÉTÉ D'OPPORTUNITÉS

Il y a trois ans, j'étais très confiant lorsque j'ai débuté le programme du « Diplôme en comptabilité » de l'École d'éducation permanente de McGill. Aujourd'hui, à l'approche du terme de ma formation, je suis devenu une personne plus humble, pleine d'admiration et de respect pour la société qui m'entoure.

Lorsque je suis arrivé ici, j'ignorais tout de la société canadienne. Je nageais dans l'inconnu, déconcerté, anxieux et perdu. J'avais une vague idée de ce que je voulais, sans vraiment savoir comment y parvenir.

Par chance, je me suis présenté à l'École d'éducation permanente de McGill. J'y ai découvert des idées, des esprits, des points de vue, des valeurs, des modèles, des concepts, des lois et des règles que je ne connaissais pas. Aujourd'hui, la société canadienne m'apparaît comme une source d'opportunités et non plus comme cette inconnue à laquelle j'ai été confronté à mon arrivée.

LA FORMATION SUR LA RECHERCHE D'EMPLOI

Nombre d'organismes d'accueil et d'accompagnement aux nouveaux arrivants oeuvrent en employabilité. Ils pourront vous proposer, souvent gratuitement, des formations de quelques heures, d'une journée ou de plusieurs semaines directement axées sur le marché du travail : formations pour apprendre à réseauter, faire son CV, préparer un entretien d'embauche, mais aussi formations en bureautique, en recherche internet ou encore en langues.

Les Carrefours jeunesse-emploi (CJE) et les Centres de recherche d'emploi (CRE) sont des organismes qui pourront vous aider à vous informer et à vous former sur les techniques et les méthodes de recherche d'emploi en vigueur au Québec. De plus, certains organismes pourront vous aider à faire le bilan de vos compétences par rapport au marché du travail québécois.

- Pour joindre les Centres de recherche d'emploi : www.cre.qc.ca/fr/qui/membres.html
- Pour joindre les Carrefour jeunesse-emploi : www.cjereseau.org/jeunes/index.php

De leur côté, les Centres locaux d'emploi (CLE) offrent un service d'accompagnement, dans les salles multiservices, pour l'utilisation d'équipements et d'outils de recherche d'emploi, disponibles gratuitement (ordinateurs, télécopieurs, téléphones, centre de documentation). Les agents d'aide à l'emploi des CLE soutiennent les chercheurs d'emploi dans leur cheminement et les dirigent vers les services et les outils qui répondent à leurs besoins.

LA FORMATION EN MILIEU DE TRAVAIL ET DANS LES ENTREPRISES

Si vous occupez déjà un emploi, sachez que la formation continue au sein de votre entreprise vous est aussi ouverte. Elle peut vous être utile pour développer vos connaissances dans un domaine précis, vous perfectionner ou encore acquérir un diplôme ou une certification qui vous ouvrira des portes. Parlez-en avec votre employeur !

Étudiez, perfectionnez-vous depuis chez-vous ou de votre entreprise !

Administration municipale
Assurance et contrôle de la qualité
Comptabilité
Dessins de bâtiment 3D (Revit – Autocad)
Éducation à l'enfance
Gestion de projets
Gestion des affaires
Lean Manufacturing
Soins palliatifs
Zoothérapie

...et bien d'autres !

*Obtenez **rapidement l'emploi ou le poste de vos ambitions** dans des secteurs en **forte demande.***

PROGRAMMES EN EXCLUSIVITÉ CONDUISANT À UNE AEC
(Attestation d'études collégiales)
Admissibles au financement d'Emploi-Québec et aux Prêts et Bourses MELS.

CONVERTISSEZ VOTRE EXPÉRIENCE EN UN DIPLÔME COLLÉGIAL, À DISTANCE
avec le service de reconnaissance des acquis et compétences (RAC).

*Communiquez avec nous dès **maintenant** !*

CÉGEP de La Pocatière
Centre d'études collégiales de Montmagny
Service de la formation continue et du soutien aux entreprises
Une valeur ajoutée à vos projets!

Tél. sans frais : 1 855 856-1527

www.cegeplapocatiere.qc.ca/formationcontinue

LES SERVICES PROPOSÉS PAR EMPLOI-QUÉBEC

Emploi-Québec a mis en place plusieurs dispositifs favorisant la formation en milieu de travail :

- formation sur mesure de courte durée pour les employés ayant besoin d'une formation qui leur permettrait d'accomplir correctement leur travail et conserver leur emploi.
- programme d'apprentissage en milieu de travail (PAMT) qui est une formule de compagnonnage où les employés les plus expérimentés forment au sein d'une même entreprise leurs collègues apprentis.
- reconnaissance des compétences de la main-d'oeuvre. À ce sujet, consultez dans ce Guide le « zoom » sur la Reconnaissance des compétences de la main-d'oeuvre (RCMO) (p. 188).

➨ **Pour en savoir plus, renseignez-vous auprès de votre employeur ou informez-le de se renseigner à son Centre local d'emploi (CLE) en consultant le lien suivant : http://emploiquebec.net/entreprises/formation/services-quebec/index.asp**

LES SERVICES AUX ENTREPRISES OFFERTS PAR LES COMMISSIONS SCOLAIRES ET LES CÉGEPS

Les commissions scolaires et les cégeps proposent aux entreprises différentes formules de formation continue et de perfectionnement de leurs employés et gestionnaires. Les Services aux entreprises (SAE) dans les établissements scolaires s'adaptent aux besoins de chaque entreprise qu'elle soit grande ou petite. Les programmes couvrent les 21 secteurs d'activités en formation technique. Les SAE peuvent intervenir au sein de l'entreprise ou recevoir l'employé dans ses locaux. Certains offrent de la formation en ligne.

La formation est reconnue par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS).

➨ **Pour en savoir plus sur les Services aux entreprises, consultez les sites Internet des commissions scolaires et cégeps ainsi que le site : www.inforoutefpt.org/sae**

LES SERVICES OFFERTS PAR DES FORMATEURS PRIVÉS

L'entreprise peut faire appel à des formateurs privés dont certains sont reconnus comme formateurs spécialisés dans un domaine par la Commission des partenaires du marché du travail.

➨ **Il existe un Répertoire des formateurs agréés : http://agrement-formateurs.gouv.qc.ca**

LA FORMATION À DISTANCE

Si vous ne pouvez fréquenter un établissement scolaire, vous serez certainement intéressé par la formation à distance, bien développée au Québec. Les avantages sont multiples : horaires adaptées à votre rythme, grande flexibilité, modules de formation courts, économie de temps de transports, etc.

L'accès à Internet est obligatoire pour bénéficier de la formation à distance. Chaque établissement indique le matériel informatique requis.

Généralement, les cours de formation à distance sont accompagnés de supports pédagogiques, de vidéos et d'exercices. Un tuteur est disponible pour répondre à vos questions dans un bref délai et il est parfois possible d'utiliser le clavardage et des forums de discussion. Cet environnement tend à rendre la formation à distance dynamique.

Pour obtenir votre diplôme, vous devrez vous soumettre à un examen d'évaluation qui s'effectue en temps limité, sous surveillance, généralement dans un établissement scolaire proche de chez vous.

LE « E-LEARNING » EN MILIEU DE TRAVAIL

La formation en ligne, autrement appelée le « e-learning », est présente au sein des entreprises par le biais de vidéo-conférences, de CD-Rom, de modules sur Internet, etc. Dans plusieurs secteurs d'activités, des formations en ligne sont proposées aux travailleurs souhaitant se perfectionner ou développer de nouvelles compétences. Emploi-Québec met à la disposition du public un « Répertoire des formations en ligne » pour favoriser la formation et le développement de la main-d'oeuvre.

À titre d'exemple, vous y trouverez les informations sur les programmes proposés par le Comité sectoriel de main-d'œuvre de la métallurgie du Québec, le Conseil québécois des ressources humaines en tourisme, le Comité sectoriel de main-d'œuvre des communications graphiques du Québec, le Conseil de l'industrie forestière du Québec, le Comité sectoriel de main-d'œuvre en technologies de l'information et des communications et bien d'autres encore.

➨ Pour en savoir plus : http://emploiquebec.net/entreprises/formation/repertoire/index.asp

Cégep@distance

Depuis plus de 20 ans, le Collège de Rosemont à Montréal a développé la formation à distance au collégial en mettant à disposition des étudiants le Cégep@distance. Il offre, à distance, deux programmes menant à un diplôme d'études collégiales (DEC), soit Sciences humaines (programme préuniversitaire) ou Techniques de comptabilité et gestion et deux programmes conduisant à une attestation d'études collégiales (AEC) en comptabilité et techniques d'éducation à l'enfance. Il est également possible de suivre des cours « à la carte » pour compléter votre formation.

➨ http://cegepadistance.ca

LA FORMATION À DISTANCE AU SECONDAIRE, COLLÉGIAL ET À L'UNIVERSITÉ

Les établissements d'enseignement québécois ne sont pas en reste. Au niveau du secondaire, pour suivre une formation générale (cours de mathématiques, d'anglais...) ou professionnelle en ligne, vous serez intéressé par :

- les modules de Formation à distance (FAD) des commissions scolaires,
- les cours des Centres d'éducation aux adultes et des Centres de formation professionnelle.
- Les programmes offerts concernent surtout les secteurs de l'administration, la comptabilité, le secrétariat, mais aussi le lancement d'une entreprise.

Au niveau collégial, des cégeps et des collèges privés offrent de plus en plus de la formation en ligne. Vous souhaitez apprendre à concevoir un site web, vous perfectionner en technique de vente et gestion de personnel, etc.? La formation collégiale vous permettra d'acquérir de nombreuses compétences en ligne. Pour connaître les programmes dispensés par plus d'une vingtaine de cégeps au Québec, rendez-vous, entre autres, sur le site suivant : www.le-formateur.com

Et pour connaître l'ensemble des programmes de formation à distance offerts au secondaire et au collégial, une seule adresse : www2.inforoutefpt.org/guide/programmes_distance.htm

Les facultés des universités sont ouvertes sur l'enseignement à distance et certaines mettent à disposition des cours téléchargeables en ligne. Certains programmes sont entièrement dispensés en ligne. Renseignez-vous auprès des universités.

CONCILIEZ TRAVAIL, ÉTUDES ET VIE DE FAMILLE !

infoscol@cegepadistance.ca
cegepadistance.ca/gi

cégep@distance

L'évaluation comparative des études effectuées hors du Québec est un outil conçu à l'origine pour aider les employeurs à situer le niveau des études effectuées hors du Québec. Il fournit une description générale des documents scolaires (diplômes et relevés de notes) et des études effectuées dans un système scolaire officiellement reconnu par le ministère de l'Éducation d'un pays ou d'une province autre que le Québec. L'Évaluation comparative indique à quoi peuvent être comparées ces études par rapport au système scolaire québécois et à ses principaux diplômes.

Dans le cadre d'un retour aux études, l'Évaluation comparative peut être parfois exigée par des établissements d'enseignement. Renseignez-vous avant de déposer une demande.

Diplômes et notes scolaires à emporter lors de votre départ pour le Québec

Il s'avère utile d'emporter tous ses documents scolaires avec soi au Québec : originaux des diplômes et des relevés de notes, ou copies certifiées conformes. Cela vous sera nécessaire pour demander une évaluation comparative des diplômes, une reconnaissance des acquis et des compétences, vous inscrire dans un établissement d'enseignement, suivre une formation ou exercer une profession ou un métier réglementé.

Il est bienvenu aussi de se munir de lettres de vos différents employeurs. Idéalement, ces lettres devraient contenir les dates et la durée de l'emploi mais également la description des tâches et responsabilités. Elles pourront faire partie des éléments de preuves de compétences auprès d'employeurs québécois et pourront être utiles pour certains programmes d'études universitaires. Pour les personnes intéressées par la recherche aux cycles supérieurs, il serait important de se munir, également, de lettres d'attestation provenant d'un professeur, d'un directeur de programme ou d'un directeur de recherche. Avant de remettre les originaux de vos documents, assurez-vous d'obtenir des copies certifiées conformes de ceux-ci.

Si vous avez besoin de cette Évaluation, il vous faudra envoyer les originaux de vos diplômes et relevés de notes ou des copies certifiées conformes, vous acquitter des frais (109$ au 1er janvier 2012) et compter environ trois mois de délais de traitement.

- www.immigration-quebec.gouv.qc.ca/fr/emploi/evaluation-comparative
- Pour connaître les tableaux comparatifs de diplômes pays par pays, consultez le site du Centre d'information canadien sur les diplômes étrangers (CICDI) : www.cicic.ca/682/tableaux-comparatifs-de-diplomes-quebec.canada

FAIRE RECONNAÎTRE SES ACQUIS SCOLAIRES ET EXTRASCOLAIRES

Si vous souhaitez poursuivre un cursus au secondaire, au collège ou à l'université, les établissements d'enseignement peuvent reconnaître vos acquis scolaires. Si vous avez suivi une formation dans le cadre du travail ou reçu une attestation relative à des activités menées dans le milieu communautaire, ces acquis extrascolaires peuvent aussi faire l'objet d'une reconnaissance. Dans le cadre d'un programme d'études, cela pourra vous dispenser de suivre les cours pour lesquels l'établissement aura jugé que vous avez les connaissances suffisantes.

- Renseignez-vous sur les modalités auprès des établissements d'enseignement.

TÉLUQ : l'université en ligne

TÉLUQ est la seule université québécoise qui dispense des cours uniquement en ligne. Elle est la référence dans l'enseignement à distance universitaire et œuvre depuis 1972. Actuellement, elle offre 400 cours dans 75 programmes différents, du 1er au 3e cycle universitaire.

- www.teluq.ca

TÉMOIGNAGE

ALRICK

JE NE REGRETTE RIEN !

➨ Haïti, attestation d'études collégiales (AEC)
Estimation en construction et rénovation

Tout a commencé le 13 avril 1993. Du jour au lendemain, je suis passé d'Haïtien à immigrant haïtien. Au début l'adaptation n'était pas évidente, je pensais beaucoup à mon ancienne vie, mes amis, mes cousins, etc. Non pas que je n'aimais pas le Québec, mais j'avais le mal du pays, pour un oui ou pour un non, je pensais à retourner en Haïti. J'avais 18 ans à mon arrivée et j'étais accompagné de ma mère et mes trois sœurs. J'avais beaucoup d'idées reçues sur le Québec : la rumeur circulait en Haïti, qu'au Québec, tout était facile. J'avais également entendu dire qu'on trouvait de l'argent partout, sans le chercher et que l'hiver atteignait des températures semblables à un réfrigérateur !

MES DÉBUTS EN FRANÇAIS AU CENTRE D'ÉDUCATION DES ADULTES

J'ai toujours eu la chance de croiser des gens qui ont facilité mon intégration au Québec. En commençant par ma grande sœur qui vivait déjà au Québec depuis plusieurs années. Elle m'a inscrit au Centre de ressources éducatives et pédagogiques (CREP), un Centre d'éducation des adultes de la Commission scolaire de Montréal. Je crois que c'est à partir de ce moment là que ma vie commençait à prendre un sens. J'y ai rencontré deux pédagogues admirables qui m'ont appris un tas de choses sur la culture québécoise. Dès lors j'ai mis le créole de côté et j'ai décidé de TOUT faire en français. La maîtrise du français m'a ouvert de nouvelles portes, j'ai obtenu mon premier emploi chez Publi-sacs, je livrais des circulaires. Rien de compliqué me direz-vous ! Le plus difficile était de livrer avec les mains ou les pieds gelés. Ensuite, je suis devenu gardien de sécurité pour un centre commercial.

APRÈS 16 ANS DE VIE PROFESSIONNELLE, UN RETOUR AU SECONDAIRE PUIS AU COLLÉGIAL

J'ai pris une pause scolaire le temps de ramasser de l'argent et de partir en appartement. Je sentais le besoin d'avoir mon petit coin à moi. Au départ, je m'étais promis de reprendre rapidement les études, mais finalement 16 ans ont passé. Je suis passé de gardien de sécurité à employé spécialisé. J'étais fier de moi, mais le centre commercial ne pouvait plus m'offrir d'évolution parce que ma formation académique était faible.

Le 1er août 2011, j'ai décidé de changer pour le mieux. Je suis retourné à l'école pour finir mon secondaire que j'ai terminé en janvier 2012. Ensuite, j'ai décidé de me lancer dans le programme d'estimation en construction au Cégep Saint-Laurent en mars 2012. Je travaille très fort pour obtenir mon AEC que je devrais obtenir en mars 2013.

Vous savez quoi, comme plusieurs d'entre nous, j'ai eu mes hauts et mes bas, mais je ne regrette rien. Je suis marié et j'ai deux beaux enfants. Le 13 avril dernier, ça faisait 19 ans que je suis rentré au Québec. Jamais je ne saurai ce que je serais devenu si je vivais encore en Haïti. Cependant, une chose est sûre, aujourd'hui plus que jamais je suis un homme heureux, épanoui et libre qui se rapproche quotidiennement d'un être très cher, MOI.

zoom sur

La reconnaissance des compétences est un processus d'évaluation qui vous permet d'obtenir *une reconnaissance officielle* de vos compétences acquises à travers vos expériences de travail, que celles-ci aient été rémunérées ou non.

QUI PEUT FAIRE UN PROCESSUS DE RECONNAISSANCE ?

La reconnaissance s'adresse à toute personne qui possède une expérience de travail significative dans le métier pour lequel elle veut obtenir une reconnaissance. Cette expérience professionnelle peut avoir été acquise au Québec comme à l'étranger. Votre expérience dans votre pays d'origine est donc valable.

QUEL TYPE DE RECONNAISSANCE ?

Selon votre objectif de travail, vos besoins et votre secteur d'activités, deux possibilités s'offrent à vous.

La Reconnaissance des acquis et compétences (RAC), qui est la stratégie du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, vous permet d'obtenir un diplôme d'études de niveau professionnel (secondaire) ou technique (collégial), sans avoir besoin de passer par un parcours scolaire classique.

La Reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre (RCMO), qui est la stratégie du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, vous permet d'obtenir un Certificat de qualification professionnelle qui équivaut à une carte de compétence.

QUELLES DÉMARCHES ?

Quelle que soit la stratégie pour laquelle vous optez (RAC ou RCMO), le processus qui vous permettra d'obtenir votre diplôme ou votre certificat de qualification professionnelle est sensiblement le même.

Une fois inscrit et votre dossier complété, vous rencontrez un spécialiste qui fera l'évaluation théorique et pratique de vos compétences. Ensuite, si vous réussissez l'évaluation pour toutes les compétences requises, votre diplôme ou votre certificat vous sera remis, ou, le cas échéant, un plan de formation à compléter vous sera proposé (par exemple, obligation de suivre certains cours ou réalisation d'un travail personnel dans le cas de la RAC ou encore, formation en entreprise pour la RCMO.)

FAIRE RECONNAÎTRE SES COMPÉTENCES

OÙ VOUS RENSEIGNER ?

Pour en savoir plus sur la RAC, vous pouvez consulter le site : http://reconnaissancedesacquis.ca Il offre également la liste des établissements scolaires qui offrent la RAC dans la région dans laquelle vous habitez.

Si vous résidez à Montréal, nous vous invitons à lire, dans les pages suivantes, le texte consacré aux deux centres ressources qui offrent de l'information gratuite sur la RAC : le SERACIM pour la formation professionnelle et Compétences Montréal pour la formation technique.

Quant à la RCMO c'est la ressource Certifié Compétent qui vous offre l'information et l'accompagnement. Pour en savoir plus, prenez connaissance du texte consacré à ce thème ci-après.

➡ Les organismes SERACIM, Compétences Montréal et Certifié Compétent se sont regroupés sur un site Internet dédié à la reconnaissance des compétences : www.leportaildelareconnaissance.org

LA RECONNAISSANCE DES ACQUIS ET DES COMPÉTENCES EN FORMATION PROFESSIONNELLE À MONTRÉAL (RAC)

À qui s'adresse la RAC en formation professionnelle ?

Votre expérience pratique vous a permis de développer les compétences exigées dans votre métier par les employeurs québécois mais vous n'avez pas le diplôme d'études demandé ? Vos acquis et compétences sont comparables à ce qui est enseigné dans ce programme d'études professionnelles ? Pour obtenir la carte de compétence exigée pour exercer votre métier, vous devez avoir un diplôme d'études professionnelles québécois ?

Grâce à la RAC, votre parcours de formation pour obtenir ce diplôme québécois pourrait être plus court.

Depuis votre arrivée au Québec, vous avez travaillé dans un domaine différent de celui dans lequel vous aviez étudié et travaillé auparavant. Vous aimeriez que vos nouvelles compétences acquises soient reconnues par un diplôme officiel ?

Grâce à la RAC, vous poursuivrez une nouvelle carrière.

Vous avez fait des études supérieures avant votre arrivée au Québec et vous devez faire des démarches auprès de l'ordre professionnel pour continuer d'exercer votre profession ? En attendant, vous aimeriez occuper un emploi dans le même secteur d'activités ?

Grâce à la RAC, un diplôme d'études professionnelles facilitera votre accès à un emploi dans votre domaine.

Vos expériences personnelles et professionnelles vous ont permis de développer de nouvelles compétences comparables à un autre secteur d'activités qui vous intéresse maintenant davantage et qui offre de meilleures chances d'emploi ?

Grâce à la RAC, vous pourrez faire reconnaître officiellement vos nouvelles compétences.

À quelle reconnaissance officielle la RAC en formation professionnelle donne-t-elle accès ?

Au Québec, il est possible d'obtenir un diplôme d'études professionnelles (DEP) ou une attestation de spécialisation professionnelle (ASP) reconnus par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec grâce à la reconnaissance de ses acquis et de ses compétences.

La RAC s'adresse aux personnes qui possèdent une expérience pratique significative dans un métier pour lequel il existe un programme d'études professionnelles.

Où s'effectue la RAC en formation professionnelle ?

À Montréal, la RAC est possible dans plus de 70 programmes d'études répartis dans les différents secteurs de métiers et offerts par les cinq commissions scolaires de l'île.

Du côté francophone, les services de RAC sont disponibles à la Commission scolaire de la Pointe-de-l'Île, à la Commission scolaire de Montréal et à la Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys. Du côté anglophone, c'est à la Commission scolaire Lester B. Pearson et à la Commission scolaire English Montreal que les services de RAC sont disponibles pour la clientèle.

Quelles sont les conditions d'admissibilité à la RAC en formation professionnelle ?

Pour être admissible à la RAC en formation professionnelle, il est avant tout nécessaire d'avoir acquis une expérience pratique significative dans un métier pour lequel il existe un programme d'études professionnelles. Ce n'est pas votre expérience qui sera évaluée mais bien les compétences que cette expérience vous a permis de développer.

Pour les personnes nées à l'étranger, le statut de résident permanent ou de citoyen canadien est l'autre condition d'admissibilité à la RAC. Les préalables scolaires ne sont pas exigés pour s'inscrire en RAC mais seront obligatoires si une formation est requise pour l'acquisition des compétences jugées manquantes.

Pour toute information sur la RAC en formation professionnelle (niveau secondaire), contactez le SERACIM au 514 687-3888 ou visitez les sites : www.seracim.ca et www.leportaildelareconnaissance.org

Le SERACIM, Service d'évaluation et de reconnaissance des acquis et des compétences de l'île de Montréal, offre gratuitement toute l'information sur la démarche RAC et les programmes disponibles à Montréal.

LA RECONNAISSANCE DES ACQUIS ET DES COMPÉTENCES EN FORMATION TECHNIQUE À MONTRÉAL (RAC)

Vous êtes une personne issue de l'immigration ? La RAC en formation technique, est-ce pour vous ?

Vous arrivez au pays ? Vous avez perdu votre emploi ? Vous avez besoin d'un diplôme québécois ? Voici ce que la reconnaissance de vos acquis et de vos compétences (RAC) en formation technique vous permet :

- Faciliter votre intégration au marché du travail québécois
- Améliorer vos conditions de travail

- Faciliter votre réorientation de carrière
- Obtenir une certification reconnue partout au Québec
- Perfectionner vos connaissances reliées à votre profession

Quels sont les secteurs offrant de la RAC en formation technique ?

Les techniques administratives

Si vous avez déjà travaillé dans ce domaine, que ce soit ici ou à l'étranger, vous pouvez peut-être faire reconnaître vos acquis et votre expérience de travail dans les programmes suivants :

- Informatique : DEC/Gestion de réseaux, DEC/ Informatique de gestion, AEC/Sécurité informatique
- Bureautique : AEC/Adjointe de direction, AEC/Coordination de travail de bureau, AEC/Agent d'administration, DEC/Bureautique
- Comptabilité : AEC/DEC Comptabilité et gestion, AEC/ Comptabilité financière informatisée, Business administration, Accounting Principles and Related Computer Applications,
- AEC/Gestion de l'approvisionnement, AEC/ Gestion de groupe et organisation du travail

Les techniques humaines

Vous avez de l'expérience avec les enfants, mais vous n'avez pas de diplôme ? Vous vous êtes impliqué plusieurs années dans le travail social ou votre engagement dans les organisations communautaires au Québec ou à l'étranger est importante ?

Voici les programmes qui offrent de la RAC :

- Éducation à l'enfance
- Éducation spécialisée
- Services de garde
- Travail social

Les techniques physiques

Vous êtes compétent dans le domaine des techniques physiques, mais vous n'avez pas de diplôme ? Trouvez de la RAC dans les domaines suivants :

- Télécommunications
- Génie civil (technicien)
- Génie mécanique (technicien)

Les arts et la communication graphique

Vous avez travaillé dans le domaine des communications graphiques, du design d'intérieur ou du design de mode ? Vous pouvez vous faire reconnaître quelques ou plusieurs compétences.

Les techniques biologiques et agroalimentaires

Vous avez de l'expérience ou un diplôme dans les domaines suivants ? La RAC s'ouvre à vous dans ces programmes :

- Conduite de procédés de production pharmaceutique
- Technique de stérilisation

Pour toute information sur la RAC en formation technique (niveau collégial), contactez Compétences Montréal au 514 789-0067, poste 203 ou visitez les sites :

➨ www.competencesmontreal.qc.ca et www.leportaildelareconnaissance.org

Compétences Montréal a pour mission d'offrir un service d'information à diverses clientèles en matière de reconnaissance des acquis et des compétences (RAC). Il agit en collaboration avec les collèges montréalais et de nombreux partenaires.

LA RECONNAISSANCE DES COMPÉTENCES DE LA MAIN-D'ŒUVRE (RCMO)

Vous exercez un métier depuis quelques années ? Vous avez une bonne expérience et maîtrisez bien tous les aspects de ce dernier ? Alors la Reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre est peut-être pour vous.

Le Certificat de qualification professionnelle : une reconnaissance officielle de vos compétences

La Reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre (RCMO) est un processus d'évaluation et de reconnaissance de vos compétences professionnelles acquises à travers vos expériences de travail, qu'elles aient été rémunérées ou non. Elle mène à l'obtention d'un Certificat de qualification professionnelle. Celui-ci est décerné par le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale. Il démontre à l'employeur que vous maîtrisez toutes les tâches nécessaires à l'exercice de votre métier.

Le Certificat constitue, entre autres, une excellente carte de visite pour tout travailleur à la recherche d'un emploi. Si vous êtes un nouvel arrivant, c'est la preuve que vous êtes apte à exercer le métier pour lequel vous postulez un emploi car vous aurez été évalué par des experts d'ici,

selon les normes québécoises, avec de la machinerie et de l'outillage utilisés ici. Vous avez donc tout avantage à obtenir votre Certificat.

Les métiers

Il existe actuellement plus d'une trentaine de métiers pour lesquels vous pouvez faire une démarche de Reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre. Plusieurs secteurs d'activité sont représentés : Fabrication métallique, Tourisme, Environnement, Plastique, Agriculture, Imprimerie, etc. Voici des exemples de métiers pour lesquels une demande de reconnaissance peut être formulée : soudeur, cuisinier, opérateur de presse en imprimerie, ébéniste, lamineur de matériaux composites, préposé à l'entretien ménager dans les hôtels, tôlier, ouvrier agricole en production laitière ou porcine, technicien en assainissement des systèmes de ventilation et bien d'autres.

Comment ça fonctionne ?

Si vous n'êtes pas en emploi ou que votre employeur ne peut vous supporter dans cette démarche :

- selon votre région, vous vous inscrivez auprès de l'un des deux organismes mandatés : Certifié Compétent ou Libre Emploi ;
- vous préparez un dossier démontrant que vous avez de l'expérience dans votre métier ;
- une fois votre candidature acceptée, un expert, c'est-à-dire un travailleur expérimenté, évaluera vos compétences sous la supervision de votre Comité sectoriel de main-d'œuvre (organisme chargé du développement de la main-d'œuvre dans votre secteur d'activités). Cette évaluation varie selon le métier : test sur les connaissances théoriques, test pratique en situation réelle de travail ou en simulation ;
- si vous maîtrisez toutes les compétences, vous obtiendrez un Certificat de qualification professionnelle ;
- sinon, vous obtiendrez une Attestation pour chaque compétence maîtrisée. On pourra alors vous proposer différentes stratégies qui vous permettront d'aller chercher les compétences qui vous manquent.

Si vous êtes en emploi dans votre domaine :

- vous devez demander à votre employeur de vous inscrire au processus de Reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre auprès du Comité sectoriel de main-d'œuvre.

Durée du processus

Pour l'évaluation elle-même : de quelques heures à trois ou quatre jours selon le métier que vous désirez faire reconnaître.

Pour tout le processus : quelques semaines.

Où s'informer ?

Pour les régions : Montréal, Abitibi-Témiscamingue, Lanaudière, Laurentides, Laval, Montérégie, Outaouais.
➨ Certifié Compétent : www.certifiecompetent.com

Pour les régions : Bas-Saint-Laurent, Capitale-Nationale, Centre-du-Québec, Chaudière-Appalaches, Côte-Nord, Estrie, Gaspésie - Îles-de-la-Madeleine, Mauricie, Nord du Québec, Saguenay-Lac-Saint-Jean.
➨ Libre Emploi : www.libreemploi.qc.ca

➨ Le portail de la reconnaissance : www.leportaildelareconnaissance.org

Les services de ces organismes sont gratuits.

LES MÉTIERS RÉGLEMENTÉS DE LA CONSTRUCTION ET HORS-CONSTRUCTION

Dans le cas des métiers réglementés de la construction et hors-construction, les heures travaillées peuvent faire l'objet d'une reconnaissance pour l'inscription à l'apprentissage, seulement.

La personne qui demande une reconnaissance devra fournir les pièces justificatives complètes et vérifiables.

Métiers réglementés de la Commission de la Construction du Québec (CCQ)

Pour les métiers réglementés de la construction de la CCQ, l'évaluation et la reconnaissance sont basées sur les règles générales de l'obtention du Certificat de qualification (carte de compétences). Cette certification repose sur :

- un nombre d'heures d'apprentissage déterminé pour chaque métier, réparties en heures de formation et en heures de travail,
- un examen de certification,
- l'expérience acquise à l'étranger peut être convertie en crédit d'heures à l'apprentissage.

S'il y a équivalence dans le nombre d'heures d'apprentissage et que le comité d'experts juge que les compétences acquises sont suffisantes, la personne pourra s'inscrire à l'examen de certification.

Programme d'apprentissage de la qualification professionnelle (PAQP)

Pour les métiers réglementés hors-construction du PAQP, les heures d'exercices suivantes peuvent faire l'objet d'une reconnaissance :

- au Québec, dans une autre province ou un autre pays,
- dans le secteur de la construction, conformément au Règlement,
- dans un organisme fédéral,
- dans une entreprise de juridiction fédérale,
- dans une installation exclue par le règlement,

Dans tous les cas, le candidat qui se fait reconnaître le nombre d'heures suffisant, devra :

- faire sa demande de carte d'apprenti
  ➨ http://emploiquebec.net/guide_qualif/index.asp
- trouver un emploi
- faire évaluer ses compétences par un compagnon avec l'aide du carnet d'apprentissage.

Lorsque le compagnon aura terminé l'évaluation et attesté de la maîtrise des compétences, le candidat pourra s'inscrire à l'examen de certification.

➨ Auteurs: SERACIM, Compétences Montréal, Certifié compétent et Emploi-Québec (direction régionale de l'Île-de-Montréal).

LES CENTRES DE RESSOURCES ET D'INFORMATIONS

LA LIGNE DE TÉLÉPHONE *INFO APPRENDRE*

La ligne *Info Apprendre* est un service gratuit, confidentiel et bilingue d'aide et de référence, pour toute personne souhaitant compléter une formation, allant de la formation de base à l'obtention d'un diplôme d'études supérieures. Le numéro à appeler : 1 888 488-3888

➨ fondationalphabetisation.org

LES SERVICES D'ACCUEIL, DE RÉFÉRENCE, DE CONSEIL ET D'ACCOMPAGNEMENT (SARCA)

Les SARCA sont des services disponibles dans les commissions scolaires qui s'adressent aux adultes souhaitant retourner aux études au niveau secondaire. En les contactant, vous obtiendrez de l'information sur la formation générale pour adultes et sur la formation professionnelle. Les conseillers pourront vous informer sur les programmes, la reconnaissance des acquis et des compétences et analyser avec vous votre situation pour effectuer un retour aux études optimal.

➨ Pour en savoir plus : consultez les sites Internet des commissions scolaires.

LES SITES INTERNET

- ➨ Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) : www.mels.gouv.qc.ca
- ➨ Jobboom Formation : www.jobboomformation.com

FORMATION PROFESSIONNELLE

- ➨ Inforoute de la formation professionnelle et technique (FPT) : www.inforoutefpt.org
- ➨ Service régional d'admission en formation professionnelle (SRAFP) : www.srafp.com
- ➨ CLIC FP (formation professionnelle sur l'île de Montréal) : www.clicfp.qc.ca

zoom sur

Vous êtes nouvellement arrivé au Québec et vous désirez parfaire votre connaissance de la langue française ? Les intervenants de la ligne *Info Apprendre* vous donneront l'information dont vous avez besoin et bien plus encore…

Ce service téléphonique gratuit, confidentiel et multilingue offre aide et référence à toute personne souhaitant compléter une formation, allant de la formation de base à l'obtention d'un diplôme d'études supérieures.

Qu'il s'agisse d'un besoin de perfectionnement en informatique, en français ou en anglais, d'une formation au niveau secondaire, collégial ou universitaire, les intervenants de la ligne sauront vous guider vers les ressources adéquates.

Ils peuvent également vous diriger vers les organismes susceptibles de vous fournir de l'information sur différents sujets, par exemple l'évaluation comparative des diplômes obtenus à l'étranger, l'aide financière aux études ou les services d'orientation facilitant les choix de formation.

LA LIGNE *INFO APPRENDRE* PEUT VOUS AIDER SI VOUS AVEZ DES QUESTIONS COMME CELLES-CI :

- À qui puis-je m'adresser pour faire reconnaître mon diplôme étranger ?
- Je souhaiterais suivre une formation collégiale mais il me manque certains cours du secondaire. Comment dois-je procéder pour compléter mon secondaire ?
- Quels sont les établissements qui offrent une formation technique en soins infirmiers ?

LA LIGNE *INFO APPRENDRE*

Du lundi au vendredi, de 9 h à 17 h, les intervenants de la ligne répondent à toutes vos questions relatives à l'éducation des adultes et à la formation continue. S'appuyant sur un large réseau de ressources à travers le Québec, ils vous dirigent vers celles qui sont les plus appropriées à votre demande.

UN SERVICE PERSONNALISÉ

Les intervenants de la ligne *Info Apprendre* offrent une écoute attentive et un service de référence sur mesure, aussi bien pour les personnes et les organismes que les entreprises.

DIX ANNÉES AU SERVICE DU PUBLIC

Chaque année, les intervenants de la ligne *Info Apprendre* aident des milliers d'adultes dans leur démarche de formation. Depuis sa création en 2002, c'est plus de 30 000 personnes qui ont ainsi pu bénéficier de ce service.

La ligne *Info Apprendre* est une initiative du gouvernement du Québec dont la mise en œuvre a été confiée à la Fondation pour l'alphabétisation.

Un seul numéro pour toutes vos questions sur l'éducation des adultes et la formation continue au Québec : **1 888 488-3888, la ligne *Info Apprendre*.**

Appelez-nous sans tarder. Et bienvenue chez vous !

➨ Auteur : Fondation pour l'alphabétisation.

FORMATION TECHNIQUE

- Mon retour au Cégep : www.monretouraucegep.com

FORMATION À DISTANCE

- Cegep@distance : http://cegepadistance.ca
- Centre régional de formation à distance du Grand Montréal : www.cspi.qc.ca/distance
- Comité de liaison interordres en formation à distance (CLIFAD) : www.clifad.qc.ca
- Le Formateur (portail des formations en ligne offertes par des cégeps du Québec) : www.le-formateur.com
- Portail de la formation à distance au Québec : http://portailfad.qc.ca
- Société de formation à distance des commissions scolaires du Québec : www.sofad.qc.ca
- Formation à distance assistée (FADA) : www.fadassistee.ca
- Télé-université (TÉLUQ) : www.teluq.uquebec.ca

Pourquoi faire un processus de reconnaissance des compétences ?

Le processus de reconnaissance des compétences pourra vous être utile à différents moments de votre parcours professionnel, par exemple, si vous souhaitez :

- obtenir un nouvel emploi ou réorienter votre carrière,
- faire le point sur vos compétences et en acquérir de nouvelles,
- mesurer vos compétences avec celles qui sont exigées par les employeurs de votre domaine,
- évaluer vos besoins en formation et en développement de vos connaissances,
- reprendre des études sans avoir à suivre l'ensemble du programme.

La profession d'enseignant est réglementée au Québec par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS), pour l'éducation préscolaire, primaire et secondaire. Les personnes ayant un permis pour enseigner dans leur pays doivent absolument s'adresser au MELS pour faire une demande de permis pour enseigner au Québec, aux niveaux scolaires désignés précédemment. Outre les pièces justificatives à fournir, il faudra suivre plusieurs cours en éducation à l'université québécoise, effectuer un stage probatoire, etc. L'obtention d'une autorisation ne garantit pas un emploi. Les personnes ayant enseigné dans leur pays, mais qui n'avaient pas de permis officiel pour enseigner (plusieurs pays n'en exigeant pas) doivent quant à elles suivre au Québec, soit un baccalauréat, soit une maîtrise en enseignement, selon le cheminement qui s'applique à leur situation.

Pour connaître les démarches à effectuer pour exercer la profession d'enseignant en formation générale ou en formation professionnelle :

- www.immigration-quebec.gouv.qc.ca/fr/emploi/professions-metiers/profession-enseignant.html
- Voir également le site du MELS : www.mels.gouv.qc.ca/dftps

En revanche, pour enseigner au collégial ou à l'université, aucune autorisation n'est nécessaire. Chaque établissement a ses propres règles d'évaluation des savoirs et des compétences. C'est auprès d'eux que vous pourrez directement vous renseigner.

Les étudiants en formation initiale doivent suivre un baccalauréat en éducation à l'université pour devenir enseignant. Cela représente 4 années d'études universitaires dont plusieurs stages dans un établissement scolaire. Un brevet d'enseignement est délivré au diplômé.

TÉMOIGNAGE

RACHID

LES ÉTUDES, UNE VOIE D'ÉPANOUISSEMENT

➨ Maroc, maîtrise en communication publique – relations publiques

Au Québec depuis 2009, j'ai tout d'abord vécu à Montréal. Huit mois plus tard, j'ai décidé de déménager à Québec pour préparer un diplôme de maîtrise en communication publique (avec option relations publiques) à l'Université Laval. Au Maroc, je cumulais une expérience de 9 ans dans le recrutement d'effectifs étudiants dans une université. Aujourd'hui je suis diplômé et à la recherche d'un emploi dans mon domaine d'expertise.

UN ENSEIGNEMENT MODERNE ET DYNAMIQUE

Mon inscription aux cours était à temps plein avec 12 crédits par session et ce, pendant 4 sessions consécutives (d'automne 2010 à hiver 2012). J'étudiais 12 heures par semaine en cours, puis j'effectuais environ 24 heures de travail personnel à la bibliothèque principalement. J'ai eu la possibilité de bénéficier du Programme de prêts et bourses du gouvernement du Québec, ce qui m'a permis de tirer le maximum de cet enseignement de qualité. Je n'ai donc pas travaillé durant mes études, me concentrant exclusivement sur l'obtention de mon diplôme.

Les professeurs de l'Université Laval sont de véritables encyclopédies ! L'enseignement est très moderne : présentation PowerPoint, distribution de recueils de textes, etc. J'ai également apprécié l'aspect interactif des cours et la participation des étudiants par le biais d'exposés oraux. En revanche, j'ai été surpris par le comportement des étudiants en cours. Certains mangeaient et parlaient entre eux tout en interagissant avec le professeur ! Au Maroc, cela aurait été signe d'un manque de respect vis-à-vis de ses collègues et de son professeur.

En plus de sa propreté et sa beauté architecturale, le campus de l'Université Laval est un espace dynamique. Il est toujours possible d'y faire toutes sortes d'activités (culture, sport, etc.).

LE SERVICE DE PLACEMENT, UNE AIDE POUR INTÉGRER LE MARCHÉ DU TRAVAIL

À l'Université Laval, le Service de placement propose aux étudiants un encadrement pour les orienter dans leur démarche de recherche d'emploi, préparer leurs CV, leurs lettres de présentation et se familiariser avec les méthodes de recherche. Je trouve qu'il n'est pas évident d'intégrer le marché de l'emploi québécois.

Je conseillerais à tout immigrant nouvellement installé au Québec d'opter, sans aucune hésitation, pour des études universitaires ou pour une formation professionnelle ou technique. Cela lui permettra non seulement de comprendre comment fonctionne la société d'accueil, mais plus encore comment réussir son intégration socioprofessionnelle et honorer sa communauté.

C'est le seul et unique chemin de l'épanouissement individuel et de la réalisation de soi !

Le Québec étant une province francophone, il est nécessaire de parler le français autant pour la vie professionnelle que sociale. Il est donc recommandé aux personnes non francophones de prendre des cours de français avant leur arrivée au Québec, et au besoin, de se perfectionner une fois sur place.

AVANT DE PARTIR

Des alliances françaises et certains instituts hors Québec ont signé des accords avec le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles (MICC) permettant aux personnes désireuses d'immigrer au Québec d'apprendre ou de perfectionner leur français et de découvrir des contenus québécois enseignés spécifiquement pour cette clientèle. Les personnes possédant un certificat de sélection du Québec (CSQ) peuvent se faire rembourser jusqu'à 1 500 dollars canadiens pour des cours de français pris avant leur départ.

➨ Pour en savoir plus : www.immigration-quebec.gouv.qc.ca/fr/langue-francaise/pays-depart/index.html

Il existe aussi une série d'outils en ligne pour apprendre le français :

- Banque d'exercices de français : elle s'adresse aux étudiants de français langue seconde de stade débutant, intermédiaire et avancé. Avant de commencer, faites le test d'évaluation du niveau de langue : cela vous permettra de travailler avec des exercices qui conviennent à votre niveau.
  ➨ www.micc-francisation.gouv.qc.ca
- Francisation en ligne (FEL) : ces cours sont réservés aux personnes de plus de 16 ans et détentrices d'un certificat de sélection du Québec (CSQ).
  ➨ www.francisationenligne.gouv.qc.ca
- Office québécois de la langue française (OQLF) : sur le site Internet, vous y trouverez des liens vers des exercices à faire en ligne.
  ➨ www.oqlf.gouv.qc.ca

UNE FOIS AU QUÉBEC

Une fois sur le sol québécois, vous aurez peut-être besoin de perfectionner votre compréhension et expression orale et écrite. Le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles (MICC) et ses organismes et établissements de formation partenaires disposent d'un important maillage de cours de français. Peu importe la région dans laquelle vous vous établissez, vous aurez toujours la possibilité de trouver des cours de français à temps complet ou partiel.

Le programme Explore : pour apprendre le français ou l'anglais

Grâce à ce programme, vous pourriez peut-être obtenir une bourse vous permettant de suivre des cours de langue seconde (anglais ou français) en classe d'immersion dans un établissement d'enseignement agréé durant 5 semaines pendant le printemps ou l'été. Les cours vont de niveau débutant à avancé. L'apprentissage y est intensif: cours toute la journée, plus activités sociales et culturelles le jour ou en soirée. Les 4000 bourses attribuées chaque année par tirage au sort sont d'un montant de 2000$ chacune et couvrent les droits de scolarité, le matériel pédagogique, l'hébergement et les repas. Il existe plusieurs critères d'admissibilité.

➨ Pour en savoir plus : www.afe.gouv.qc.ca/fr/autresProgrammes/explore.asp

TÉMOIGNAGE

ALINA

LE RETOUR AUX ÉTUDES, MA PLUS GRANDE RÉALISATION AU QUÉBEC

➨ Roumanie, attestation d'études collégiales (AEC) en gestion financière informatisée

POURQUOI J'AI CHOISI DE RETOURNER AUX ÉTUDES

En arrivant au Québec en mai 2011, je me suis vite aperçue que mes diplômes et mon expérience professionnelle de Roumanie ne m'aideraient pas à trouver un emploi. J'étais inscrite à des cours de français offerts par le biais du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles. C'est là que j'ai connu des femmes immigrantes qui parlaient de leurs projets d'avenir. De mon côté, mes recherches d'emploi étaient infructueuses. Des amis m'ont conseillé de suivre une formation et d'obtenir un diplôme québécois. Au cours de français, plusieurs personnes connaissaient le Cégep Saint-Laurent et ses programmes pour adultes. Intéressée, je me suis rendue à une séance d'informations et j'ai pris la décision de retourner à l'école. J'ai alors passé l'examen d'admission et j'ai été prise en gestion financière informatisée.

DES DÉBUTS DIFFICILES, MAIS UNE GRANDE SATISFACTION AU FINAL

J'ai trouvé difficile le début de la formation à cause de mon niveau de français. J'ai travaillé fort, j'ai fourni de gros efforts et maintenant je considère que le retour aux études est ma plus grande réalisation ici au Québec.

Les rythmes horaires ont varié depuis le début de la formation. Il y a eu des sessions très chargées avec des journées à temps plein (de 9h à 16h) et des moments avec moins d'heures. J'ai pu bénéficier de l'Aide financière aux études.

J'ai eu la chance d'avoir de bons enseignants qui m'ont aidée tout au long de mon parcours, de rencontrer beaucoup de gens extraordinaires, d'apprendre la comptabilité et d'améliorer mon français.

Où trouver ces cours de français ? Auprès des organismes communautaires, des commissions scolaires, des cégeps et des universités.

De nombreux organismes à but non lucratif, spécialisés dans l'accueil et l'accompagnement des immigrants, offrent des cours de français à Montréal et dans toutes les autres villes du Québec.

Les commissions scolaires, plus particulièrement au sein des centres d'éducation des adultes, offrent différentes formules de cours de francisation et d'alphabétisation, adaptés au niveau de chacun.

Les cégeps sont au nombre de 19 dans tout le Québec à assurer des activités de francisation. En 2010, 8111 personnes ont eu recours à ces services. Les immigrants inscrits aux cours de français sont des adultes pour lesquels l'emploi est au cœur de leurs préoccupations. Ainsi, certains cégeps sont tournés vers un apprentissage associant français et employabilité. Parmi les 19 cégeps, sept sont situés dans la région métropolitaine de Montréal où se réalise près de 60% du volume d'activité en francisation au collégial (source : Fédération des cégeps)

Vous pouvez aussi apprendre et perfectionner votre français dans les universités. Le MICC a signé des ententes avec plusieurs universités pour donner des cours de francisation à temps plein ou à temps partiel. À noter aussi que les départements de la formation continue ou les services concernés offrent des cours de langue, dont le français comme langue seconde. Il existe des formules différentes : cours du

Francisation en entreprise

Sachez également que votre employeur peut obtenir un soutien pour mettre en place des classes de français dans son entreprise et bénéficier d'un crédit d'impôt. De plus, diverses formules de cours sont offertes aux entreprises pour franciser leurs employés immigrants qui ne parlent pas ou qui parlent peu français. À certaines conditions, les cours sont gratuits pour les entreprises. Dans le cadre de la Stratégie commune d'intervention pour Montréal, Emploi-Québec et le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles (MICC) assument les coûts de ces cours, selon la formule choisie, et en assurent l'organisation avec la collaboration de nombreux partenaires sur l'île de Montréal, notamment pour les entreprises de moins de 50 employés.

➨ Pour en savoir plus : www.carrefourfrancisation.com

zoom sur

APPRENDRE LE FRANÇAIS, UNE CONNAISSANCE D'AVENIR !

Le programme a pour but de faciliter l'intégration sociolinguistique des immigrants et des réfugiés à la société québécoise. PROMIS propose aux étudiants des expériences enrichissantes tant sur le plan linguistique que socioculturel. Basée sur le Programme d'intégration linguistique pour les immigrants du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles (MICC), l'approche pédagogique des cours de français est communicative et interactive.

Les cours vont du niveau débutant à avancé et s'étendent sur 11 semaines. Ils peuvent être suivis à temps complet ou à temps partiel. Des ateliers de conversation française en petit groupe sont possibles sur demande.

Les cours favorisent l'apprentissage de la langue française et la connaissance des valeurs, de la culture et de l'histoire de la société d'accueil québécoise. Les objectifs situationnels de cette formation répondent aux besoins immédiats des adultes immigrants favorisant ainsi leur intégration.

LES ACTIVITÉS DE SOUTIEN À L'APPRENTISSAGE LINGUISTIQUE ET D'INTÉGRATION SOCIOCULTURELLE

PROMIS offre plus d'une soixantaine d'activités qui permettent aux étudiants de vivre des expériences culturelles et de pratiquer le français dans des situations de vie réelles et dans divers contextes et milieux. Les étudiants visitent, notamment, la Bibliothèque des Archives nationales du Québec, le Musée des beaux-arts de Montréal, le Musée de la Pointe-à-Callière, l'Oratoire Saint-Joseph, une cabane à sucre et font la cueillette de pommes.

Des sessions d'information sont offertes par des intervenants de PROMIS ou des organismes partenaires sur des thématiques, telles que le budget familial ; les valeurs de la société québécoise ; le choc culturel ; les normes du travail ; la participation dans la société québécoise.

➨ Auteur : PROMIS.

› 3333, chemin de la Côte Ste-Catherine
Montréal (Québec) H3T 1C8
Téléphone : (514) 345-1615
➨ http://promis.qc.ca

soir, cours intensifs, cours axés sur la communication orale ou écrite, etc.

➨ Pour connaître les écoles de français des collèges et universités : www.gouv.qc.ca/portail/quebec/international/general/etudes/apprendre_le_francais

Parmi l'ensemble de cette offre, certains cours sont spécialisés sur un domaine d'activités pour les personnes désireuses de parfaire leur langage professionnel (administration, droit et affaires, santé, ingénierie, etc.).

Sous certains critères, il est possible de bénéficier d'une aide financière.

➨ Pour connaître les programmes, lieux et horaires de cours : www.immigration-quebec.gouv.qc.ca/fr/langue-francaise/apprendre-quebec/index.html

Les écoles de langue sont nombreuses à Montréal. Vous pourrez y apprendre le français mais aussi d'autres langues (anglais, espagnol, etc.). Les cours sont payants. Renseignez-vous directement auprès des écoles.

SALON DE L'IMMIGRATION ET DE L'INTÉGRATION AU QUÉBEC

Accueil • Formation • Emploi • Régions
Création et reprise d'entreprise • Installation

3 et 4 MAI 2013

Palais des congrès de Montréal

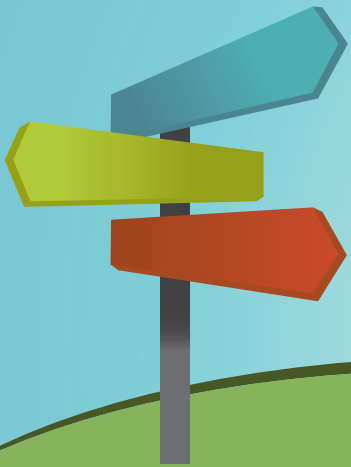

SIIQ
SALON DE L'IMMIGRATION
ET DE L'INTÉGRATION AU QUÉBEC

www.salonimmigration.com

LES DROITS DE SCOLARITÉ, EXEMPTIONS ET AIDES FINANCIÈRES

LES DROITS DE SCOLARITÉ AU PRÉSCOLAIRE, PRIMAIRE ET SECONDAIRE

L'école publique au préscolaire, primaire et secondaire est gratuite. En revanche, seront à votre charge l'achat des effets scolaires personnels (crayons, trousses, cahiers...), les dîners du midi, le service de garde en milieu scolaire, etc.

Les établissements privés reconnus par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) exigent des frais d'admission et d'inscription. Renseignez-vous directement auprès de l'établissement.

LES DROITS DE SCOLARITÉ AU COLLÉGIAL

Les établissements collégiaux publics ne demandent pas de droits de scolarité au Québec pour les étudiants à temps plein préparant un diplôme d'études collégiales (DEC). Il en est de même pour la majorité de ceux inscrits dans une attestation d'études collégiales (AEC). Les étudiants ayant un statut de résident permanent bénéficient également de cette mesure.

Néanmoins, on ne peut parler complètement de gratuité car les étudiants doivent s'acquitter de droits d'admission, d'inscription, de services de natures diverses. Il faut s'adresser à l'établissement collégial pour connaître le montant des droits. À titre d'exemple, les droits d'admission sont de 30$ maximum, les droits d'inscription 5$ par cours maximum, les droits relatifs aux services d'enseignement 6$ par cours maximum, etc. (source : site du gouvernement du Québec)

Il est important de noter que les étudiants étrangers (personnes ayant un permis d'études) qui viennent au Québec pour effectuer leurs études collégiales dans un établissement public et obtenir un diplôme québécois doivent payer des droits de scolarité spécifiques aux étudiants étrangers, sauf exemption. Ces droits varient d'un programme à un autre. À titre d'exemple, en 2011-2012, les droits pour une session à temps plein dans un Cégep public variaient entre 4 949$ et 7 670$. À ceci s'ajoutent les frais d'admission, d'inscription,

l'assurance maladie et hospitalisation, le matériel pédagogique, etc. (source : site du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport)

Les collèges privés subventionnés par le ministère exigent de tous les étudiants des droits d'admission et d'inscription auxquels s'ajoute une contribution financière exigée par le ministère allant de 2 967$ à 4 607$ (en 2011-2012, selon le programme d'études, pour une session à temps plein). Renseignez-vous auprès de l'établissement directement.

LES DROITS DE SCOLARITÉ À L'UNIVERSITÉ

Les étudiants étrangers doivent payer des droits de scolarité fixés par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS). En fonction de la durée de la session et du nombre de crédits, il faut souvent compter plusieurs milliers de dollars de droits de scolarité auxquels viendront s'ajouter des frais d'admission, d'inscription, de matériel pédagogique, d'assurance maladie et hospitalisation, et autres. Les droits de scolarité ne comprennent pas non plus les frais de logement, de transport, de nourriture, de loisirs, etc.

Les frais de scolarité réglementés sont calculés selon trois éléments (sur la base de 30 unités) :

- les frais de base (équivalents à ceux payés par les étudiants québécois), soit 2167,80$ en 2011-2012 pour un étudiant inscrit à temps plein,
- un montant forfaitaire pour étudiants étrangers, allant de 9 916,20 $ à 12 810,60 $ selon le cycle (1er, 2e ou 3e) en 2011-2012 pour un étudiant inscrit à temps plein,
- un montant forfaitaire facultatif que les universités peuvent exiger n'excédant pas 10% du montant forfaitaire.

➡ www.gouv.qc.ca/portail/quebec/international/general/etudes

Vous noterez qu'une déréglementation des montants forfaitaires au 1er cycle s'applique dans six disciplines : administration, informatique, génie, droit, mathématiques et sciences pures. Pour en connaître les montants forfaitaires, vous devez vous renseigner auprès de l'université choisie.

TÉMOIGNAGE

YOUSSEF

AU QUÉBEC, IL Y A TOUT POUR RÉUSSIR

➨ Maroc, certificat en administration

Diplômé en école hôtelière et après 8 ans d'expérience professionnelle, j'ai voulu compléter ma formation. Au Maroc, certains domaines de compétences sont assez difficiles d'accès. J'ai donc fait une demande pour reprendre mes études au Maroc mais cela n'a pas été possible car j'avais plus de 25 ans.

S'ADAPTER À UN NOUVEAU SYSTÈME D'ENSEIGNEMENT

J'ai donc décidé de reprendre mes études ailleurs. J'ai choisi le Québec car je maîtrisais déjà la langue française et aussi grâce à mon entourage qui m'a fait part de son expérience positive au Québec. Je suis arrivé à Montréal en octobre 2011, en tant que résident permanent après deux ans d'attente pour mes papiers. J'ai directement postulé à l'ESG, l'École des Sciences de Gestion, où j'ai été accepté grâce à mes expériences professionnelles au Maroc.

J'ai entendu parler de l'AFE, l'Aide financière aux études pour obtenir une bourse. J'ai fait une demande et j'ai reçu un avis favorable au bout de deux mois d'attente. Il vaut mieux anticiper sa demande de bourse avant de commencer ses études ! Cette aide est évaluée en fonction de nombreux critères, donc il faut bien se renseigner pour voir si on est admissible.

Lorsque je suis allé à l'université pour la première fois, ce qui m'a le plus marqué a été la différence d'âge. Il y avait des étudiants d'une vingtaine d'années et il m'a été un peu difficile de m'acclimater au début. Mais ici, beaucoup d'adultes reprennent leurs études, comme moi.

Le travail personnel et le système d'évaluation dépendent beaucoup du professeur. L'évaluation des étudiants repose souvent sur des travaux de groupes et des cas pratiques. Ces travaux demandent de la rigueur, il faut toujours citer la source dans laquelle on a trouvé l'information et être bien vigilant à l'orthographe et au plagiat (des logiciels de vérification surveillent attentivement ce phénomène).

UN ACCÈS FACILE À LA BIBLIOTHÈQUE ET AUX ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

Sur le campus, il y a une grande bibliothèque avec tous les types d'ouvrages que l'on peut souhaiter trouver, notamment en littérature étrangère. Un grand complexe sportif est également à disposition des étudiants sur présentation d'une carte de membre à renouveler au début de chaque session. Les Québécois ont pour habitude de pratiquer des sports d'équipe comme le soccer ou le hockey.

APPRENDRE L'ANGLAIS GRÂCE AU PROGRAMME EXPLORE

Ma prochaine étape : parfaire mon anglais, car être parfaitement bilingue au Québec est très important. De nombreux programmes existent. Cet été, j'ai participé à Explore, une session de cours intensifs d'anglais sur 5 semaines, gérée par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport. La formation se déroulait à Halifax en Nouvelle-Écosse. Le matin, nous avions des séances de lecture, de composition de phrases et des discussions. L'après-midi était consacré à l'atelier de communication. Pour ma part, j'ai choisi l'atelier journalisme et médias mais il y avait d'autres thèmes comme les sciences, le théâtre, l'histoire ou le bénévolat. Les soirs et les fins de semaine, des activités sportives ou culturelles étaient proposées.

Ce que je peux retenir depuis mon arrivée au Québec, c'est qu'il y a tout pour réussir ici. Si tu veux réussir, tu réussis.

Plusieurs catégories de personnes peuvent être exemptées du montant forfaitaire pour étudiants étrangers, comme par exemple les réfugiés titulaires d'un certificat de sélection du Québec (CSQ).

D'autre part, le Québec a signé plusieurs ententes de coopération internationale ou d'ententes bilatérales avec des pays étrangers. À titre d'exemple, l'Algérie, le Maroc, la Tunisie, la Côte d'Ivoire, le Sénégal, la Chine, le Mexique, etc. font partie de ces pays. Il existe un nombre maximal d'exemptions (quotas) par pays. Vous pouvez consulter sur le site du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) la liste des pays.

➨ Pour en savoir plus : www.mels.gouv.qc.ca/international

Les étudiants en échange universitaire n'ont pas de droits de scolarité à payer au Québec car ils restent attachés à leur établissement d'origine.

Exemption des droits de scolarité pour les étudiants français

Le Québec et la France ont signé une entente relative aux droits de scolarité des étudiants français dans la province. Ainsi, grâce à cette initiative des deux gouvernements, tous les étudiants français payent les mêmes droits de base que les étudiants québécois et ne sont pas soumis au montant forfaitaire.

Il est nécessaire de vous informer sur les conditions d'admissibilité à un programme d'aide financière ou de bourses. Certains programmes sont accessibles aux étudiants étrangers (permis d'études), d'autres sont réservés aux citoyens canadiens, résidents permanents et personnes réfugiées.

PROGRAMME DE PRÊTS ET BOURSES DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

En cas de difficultés financières, il est possible de bénéficier du Programme de prêts et bourses en effectuant une demande d'aide financière auprès du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport. (MELS). Il s'adresse aux personnes suivant des études à temps plein dans un établissement reconnu par le MELS que ce soit pour les études secondaires, la formation professionnelle, les études collégiales ou universitaires. Le programme détermine des critères d'admissibilité, dont l'obligation, entre autres, d'être de citoyenneté canadienne ou d'avoir le statut de résident permanent, de réfugié ou de personne protégée en vertu de la Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés.

Comme son nom l'indique, le programme vous permet de bénéficier, sous certaines conditions, d'un prêt auprès d'une institution financière située au Québec. L'aide financière sera versée sur votre compte. Cela signifie que lorsque vous aurez terminé vos études, vous devrez procéder au remboursement de la somme allouée par le prêt.

Si le montant de vos besoins financiers est supérieur au montant du prêt accordé pour l'année d'attribution, vous pourrez obtenir une bourse dont le montant comble la différence entre les besoins et le prêt. Cette aide n'aura pas à être remboursée.

Tenez compte des délais de traitement des dossiers (généralement de 4 à 6 semaines) : mieux vaut anticiper votre demande d'aide financière et ne pas vous y prendre à la dernière minute.

TÉMOIGNAGE

MARCELA

LES ÉTUDES, UNE EXCELLENTE FAÇON DE S'INTÉGRER ET DE PARFAIRE SON FRANÇAIS

➡ Colombie, maîtrise en génie de l'environnement

CONCILIER ÉTUDES ET TRAVAIL : UN CHOIX ÉPUISANT

Avant mon départ de Colombie, j'ai décidé de reprendre des études en arrivant au Québec. Ingénieure chimiste avec 4 ans d'expérience dans mon domaine en Colombie, j'ai opté pour une maîtrise en gestion de projets (mais j'ai changé en cours de route), car cela me donnait l'occasion d'acquérir de nouvelles compétences pour accéder au marché du travail dans mon secteur au Québec.

Au début, j'étais dans un bon état d'esprit, contente d'arriver dans une nouvelle vie, motivée pour reprendre des études et ouvrir une nouvelle page de ma vie. Mais la réalité m'a rattrapée : en étant étudiante, je n'avais pas beaucoup d'indépendance financière et moins de temps pour moi. Tout ce que je faisais me prenait plus de temps qu'avant. Par exemple, l'écriture d'un rapport me prenait 2 heures dans ma langue maternelle (l'espagnol), puis 4 heures de travail supplémentaire pour le rédiger en français. Heureusement, un service d'aide à la rédaction, offert par l'École de technologie supérieure (ETS), m'a beaucoup aidée.

J'ai travaillé à mi-temps tout en faisant mes études, mais au début de la deuxième année, j'ai commencé à sentir la fatigue. Je n'y arrivais plus : j'ai donc annulé 3 des 4 cours que j'avais pris en début d'année. Quand j'ai commencé ma vie étudiante (en Colombie), je n'avais qu'une préoccupation : mes études. J'étais insouciante ! En reprenant un cursus à l'âge adulte, ma vision des choses a changé : je dois assumer de nouvelles responsabilités, je me sens plus forte.

BIEN CHOISIR SON PROGRAMME D'ÉTUDES

Pour choisir mon programme, je me suis basée sur les conseils de mon entourage et mes recherches sur Internet. Visiter les sites des universités et aller aux portes ouvertes sont de bons moyens pour faire son choix.

Au début, j'étais inscrite en maîtrise de gestion de projets mais j'ai changé en cours d'année pour une maîtrise en génie de l'environnement, ce qui correspond plus à mes objectifs.

J'ai fait le choix d'étudier à temps plein non seulement pour avoir mon diplôme plus vite, mais aussi pour avoir plus d'aide financière (sous la forme de prêts et bourses). Reprendre des études, c'est une bonne chose. Mais il faut être conscient qu'à la fin du cursus, si l'on a bénéficié d'un prêt, il faut rembourser ses dettes.

Chacun a une vision différente des choses, mais en tant qu'étrangère non francophone, je pense que reprendre des études est la meilleure façon de s'intégrer rapidement et d'apprendre la langue française.

Pour vous renseigner sur les conditions d'admissibilité, faire votre demande en ligne ou connaître les modalités de remboursement du prêt, il faut consulter le site de l'Aide financière aux études : www.afe.gouv.qc.ca Un simulateur de calcul est également disponible.

Vous pouvez également vous adresser au bureau de l'aide financière de votre établissement d'enseignement.

PROGRAMME DE PRÊTS POUR LES ÉTUDES À TEMPS PARTIEL DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

Si vous étudiez à temps partiel, à certaines conditions, une aide financière peut vous être attribuée sous forme de prêt.

➨ Pour en savoir plus : www.afe.gouv.qc.ca

PROGRAMME ÉTUDES-TRAVAIL

Ce programme subventionné par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) permet aux étudiants en difficultés financières, de trouver un emploi à temps partiel pendant l'année scolaire (sous certaines conditions) sur le campus. Les modalités peuvent être différentes d'un établissement à l'autre. Renseignez-vous directement auprès du bureau de l'aide financière de votre établissement.

Parmi les conditions d'admissibilité, il faut avoir la citoyenneté canadienne ou le statut de résident permanent, de réfugié ou de personne protégée en vertu de la Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés.

➨ Pour en savoir plus : www.afe.gouv.qc.ca/fr/autresProgrammes/etudesTravail.asp

BOURSES D'EXCELLENCE DES UNIVERSITÉS

Les universités ont des bourses d'excellence ou de mérite qu'elles attribuent en fonction de critères précis comme les résultats scolaires. Pour connaître quelles bourses offrent l'université dans laquelle vous étudierez, renseignez-vous auprès de son bureau de l'aide financière.

BOURSES D'EXCELLENCE POUR ÉTUDIANTS ÉTRANGERS EN FORMATION PROFESSIONNELLE ET TECHNIQUE

Ces bourses s'adressent aux étudiants étrangers :

- **en formation professionnelle :** sont principalement visés les étudiants originaires de Chine, d'Inde, du Japon, du Brésil et du Mexique, ainsi que des pays en développement de la francophonie qui désirent poursuivre des études à temps plein dans un programme de formation professionnelle menant à l'obtention d'un diplôme d'études professionnelles (DEP) ou d'une attestation de spécialisation professionnelle (ASP).
  - Pour en savoir plus, consultez le site de Éducation internationale qui administre ce programme de bourses pour le compte du MELS : http://education-internationale.com/eleves-etrangers/bourses-d-excellence-d-education-internationale.html
- **en formation technique :** la même clientèle que ci-dessus est principalement visée dans le cadre des études à temps plein dans un programme de formation technique menant à l'obtention d'un DEC (diplôme d'études collégiales).
  - Pour en savoir plus, consultez le site de Cégep international pour les établissements publics : www.cegepinternational.qc.ca et l'Association des collèges privés du Québec (ACPQ) pour les collèges privés : www.acpq.net

BOURSES D'EXCELLENCE DU FQRNT

Ce sont des bourses de doctorat, stage postdoctoral et court séjour de recherche ou de perfectionnement pour étudiants étrangers

Ces bourses sont administrées par le Fonds québécois de la recherche sur la nature et les technologies (FQRNT) et sont réservées aux étudiants et chercheurs désireux de débuter ou poursuivre des activités de recherche au Québec.

- www.fqrnt.gouv.qc.ca

BOURSES DU GOUVERNEMENT DU CANADA

Il est possible de postuler également à des bourses offertes par le gouvernement fédéral.

➨ Pour en savoir plus, consultez le site : www.scholarships-bourses.gc.ca

BOURSES DES PAYS ÉTRANGERS

Certains pays octroient des bourses à leurs ressortissants qui souhaitent effectuer des études au Québec. Pour connaître l'existence de ces bourses, consultez les sites des consulats et ambassades de votre pays au Canada.

Pour les étudiants français, le site du Consulat Général de France à Québec recense des programmes destinés aux étudiants qui voudraient obtenir une bourse pour poursuivre leurs études au Québec.

➨ www.consulfrance-quebec.org/Bourses-pour-Francais-desirant

Ciblétudes : planifier vos études postsecondaires

Le site Ciblétudes du gouvernement du Canada informe sur les études postsecondaires, notamment sur les questions de financement, de prêts et bourses et de remboursement. Il offre des ressources en ligne pour bien planifier le coût de ses études. Il s'adresse autant aux parents pour les informer sur les possibilités d'épargne en vue des études de leurs enfants, qu'aux étudiants ou aux adultes souhaitant reprendre leurs études dans le cadre de la formation continue.

➨ www.cibletudes.ca

BOURSES DES ORGANISMES INTERNATIONAUX

De nombreux organismes internationaux, comme l'Agence universitaire de la francophonie, offrent des bourses aux étudiants étrangers. Il est impossible de tous les recenser : consultez les sites des universités québécoises qui proposent des moteurs de recherche pour connaître les bourses qui s'offrent à vous en fonction de votre domaine d'études.

AUTRES BOURSES

Il existe de très nombreuses autres possibilités d'obtenir une bourse d'études auprès d'établissements publics ou privés.

Le site www.boursesetudes.com est un moteur de recherche qui permet d'obtenir des renseignements sur tous les programmes existants : bourses d'études, de recherche ou autres aides financières. Créé en 1998, l'adhésion est gratuite. Vous construisez votre profil : quel niveau d'études, quels secteurs, etc. et le site cherche pour vous les programmes existants. Des articles et des conseils d'experts sur les études et les carrières sont également mis à votre disposition.

REMERCIEMENTS

Immigrant Québec tient à remercier :

- le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles (MICC), le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS), la Fondation pour l'alphabétisation, Emploi-Québec (direction régionale de l'Île-de-Montréal), Certifié compétent, Compétences Montréal, le SERACIM, le Conseil interprofessionnel du Québec, l'Ordre des ingénieurs du Québec (OIQ), la Fédération des cégeps, le Service régional d'admission du Montréal métropolitain (SRAM), le cégep Marie-Victorin, le cégep du Vieux-Montréal, le cégep Saint-Laurent, le collège Édouard-Montpetit, le cégep de l'Outaouais, le collège Stanislas, la Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys, l'Institut de technologie agroalimentaire (ITA), l'Université du Québec à Montréal (UQAM), l'Université du Québec en Outaouais (UQO), l'École d'éducation permanente de l'Université McGill, PROMIS.
- Laurence Delachanal, Laetitia Personnaz, Valérie Gravan pour l'aide à la recherche et la relecture.
- Abdennour, Alina, Alrick, Américo, Amina, Anne, Christelle, Daniela, Elisabeth, David, Eric, Ghania, John, Karine, Lucas, Marcela, Mathilde, Muwawa, Monique, Nicolas, Oussama, Rachid, Sandrine, Sophie, Teresa, Vanessa, Youssef, pour le partage de leur expérience.
- les membres de son Conseil d'administration : Jonathan Chodjaï, président ; Nadir Sidhoum, vice-président ; Christophe Berthet, administrateur ; Nadir Aboura, trésorier ; Nicolas Bellier, secrétaire ; Anthony Grolleau-Fricard.
- ses annonceurs : Banque nationale, Cégep@distance, Certifié compétent, Cégep de La Pocatière, Collège Gérald-Godin, Collège Edouard-Montpetit, Collège de Maisonneuve, Collège international Marie de France, Collège Stanislas, Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys, Compétences Montréal, Conseil interprofessionnel du Québec, Conférence régionale des élus de Montréal, Desjardins, Geos Language Academy, Ivy Nightclub, Jobboom, Journal Métro, Le Petit Futé, LesPAC.com, Ordre des conseillers et conseillères d'orientation du Québec, Publibook, SERACIM, Société des écrivains, École d'éducation permanente de l'Université McGill, Faculté de l'éducation permanente de l'Université de Montréal (UdeM), Université de Sherbrooke, Université du Québec à Montréal (UQAM), Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR).
- Le gouvernement du Québec et ses représentants, ainsi que les institutions publiques et privées mentionnées, ne sont en aucune manière responsables des informations contenues dans ce guide, qui sont le fait des Éditions Néopol et d'Immigrant Québec.

Dans ce guide, le genre masculin est utilisé comme générique, dans le seul but de ne pas alourdir le texte.

Une adresse. Mille références.

Vous êtes un étudiant international ?
Voici un site adapté à vos besoins !

Étudier à Montréal :-)

Le portail des étudiants internationaux

www.etudieramontreal.info

Vivre
Étudier
Travailler
Participer
Voyager
Babillard

Un projet de:
Montréal,
ville apprenante,
de savoir
et d'innovation

CRÉ de Montréal

Partenaire de votre avenir.

COMMISSION SCOLAIRE MARGUERITE-BOURGEOYS

apprendre-un-metier.ca

Compléter une formation professionnelle et intégrer le marché du travail.

514 765.7500

education-des-adultes.ca

Apprendre le français et s'initier à la culture québécoise.

services-aux-entreprises.ca

Former des employés et outiller les entrepreneurs.

514 765.7650

17 points de services au centre et dans l'ouest de l'île de Montréal